



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-52
ISBN 0-660-60098-6



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Table des matières

Liste des tableaux / ii
Sigles et acronymes / iii

Préface / iv

I Introduction des ministres / 1

II Le plan du Ministère / 3

- A. Plans et priorités / 3
- B. Vue d'ensemble du Ministère / 5
 - Mandat et rôle / 5
 - Principaux objectifs et secteurs d'activité / 6
 - Organisation / 9
 - Résumé des données financières pour 1997-1998 / 12
- C. Détails par secteur d'activité / 17
 - Promotion du commerce international / 17
 - Politique commerciale et économique / 19
 - Coopération et sécurité internationales / 21
 - Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires) / 25
 - Diplomatie ouverte / 27
 - Services ministériels / 30
 - Prestation de services aux autres ministères / 32
 - Services de passeports / 32

III Résultats du Ministère en 1995-1996 / 35

- A. Résumé / 35
- B. Vue d'ensemble / 37
- C. Détails par secteur d'activité / 39
 - Promotion du commerce international / 39
 - Politique commerciale et économique / 42
 - Coopération et sécurité internationales / 48
 - Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires) / 58
 - Diplomatie ouverte / 60
 - Services ministériels / 62
 - Prestation de services aux autres ministères / 63
 - Services de passeports / 64
- D. Vérification, évaluation et examen / 67

IV Renseignements supplémentaires / 68

- 1 Rappports entre l'ancienne et la nouvelle structures des activités / 68
- 2 Besoins en ressources humaines / 69
- 3 Immobilisations / 70
- 4 Renseignements financiers supplémentaires / 72
- 5 Éléments de passif éventuel / 87
- 6 Lois et règlements / 88

Liste des tableaux

- 1 Secteurs d'activité et objectifs / 7
- 2 Liens entre les secteurs d'activité et les objectifs de la politique étrangère / 7
- 3 Les 129 missions du Canada à l'étranger, par région / 8
- 4 Budget principal de 1997-1998, par région et par secteur d'activité / 9
- 5 Organigramme du Ministère / 11
- 6a Crédits – libellé et sommes demandées / 12
- 6b Besoins financiers, par autorisation / 13
- 7 Coût net du Ministère, par secteur d'activité, 1997-1998 / 14
- 8 Coût net du Ministère – perspective quadriennale / 15
- 9 Crédits votés et dépenses prévues, par secteur d'activité / 16
- 10 Promotion du commerce international – crédits votés et dépenses prévues / 19
- 11 Politique commerciale et économique – crédits votés et dépenses prévues / 21
- 12 Coopération et sécurité internationales – crédits votés et dépenses prévues / 25
- 13 Aide aux Canadiens à l'étranger – crédits votés et dépenses prévues / 26
- 14 Diplomatie ouverte – crédits votés et dépenses prévues / 30
- 15 Services ministériels – crédits votés et dépenses prévues / 32
- 16 Prestation de services aux autres ministères – crédits votés et dépenses prévues / 32
- 17 Services de passeports – crédits votés et dépenses prévues / 33
- 18a Services de passeports – barème et nombre de délivrances prévu / 34
- 18b Services de passeports – objectifs / 34
- 19 Dépenses comparatives, par secteur d'activité / 38
- 20 Promotion du commerce international – dépenses comparatives / 42
- 21 Licences d'importation et d'exportation émises par le Ministère / 44
- 22 Politique commerciale et économique – dépenses comparatives / 48
- 23 Coopération et sécurité internationales – dépenses comparatives / 58
- 24 Aide consulaire, par catégorie et par région / 59
- 25 Aide aux Canadiens à l'étranger – dépenses comparatives / 60
- 26 Diplomatie ouverte – dépenses comparatives / 62
- 27 Services ministériels – dépenses comparatives / 63
- 28 Prestation de services aux autres ministères – dépenses comparatives / 64
- 29 Services de passeports – (excédent)/déficit / 65
- 30 Services de passeports – barème et nombre de délivrances / 66
- 31 Services de passeports – objectifs / 66
- 32 Correspondances entre l'ancienne et la nouvelle structures des activités / 68
- 33 Détails des besoins en personnel canadien, par secteur d'activité / 69
- 34 Détails des besoins en personnel canadien, par catégorie professionnelle / 69
- 35 Dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité / 70
- 36 Projets d'immobilisations de plus d'un million de dollars, par secteur d'activité / 71
- 37 Dépenses brutes et nettes, par secteur d'activité / 72
- 38 Sommaire des recettes / 73
- 39 Détails des recettes, par secteur d'activité / 74
- 40 Paiements de transfert, par secteur d'activité / 76
- 41 Détails des paiements de transfert, par secteur d'activité / 77
- 42 Détails des contributions aux opérations de maintien de la paix de l'ONU / 83
- 43 Bureau des passeports – bilan de l'exploitation / 84
- 44 Bureau des passeports – évolution de la situation financière / 85
- 45 Détails des besoins financiers, par catégorie / 86

Sigles et acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international	NORAD	North American Aerospace Defence Command (= Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord)
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation (= Coopération économique en Asie-Pacifique)	OEA	Organisation des États américains
ARF	ASEAN Regional Forum	OIT	Organisation internationale du travail
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations (= Association des nations de l'Asie du Sud-Est)	OMC	Organisation mondiale du commerce
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	ONG	organisation non gouvernementale
CARICOM	Caribbean Community and Common Market (= Communauté et marché commun des Antilles)	ONU	Organisation des Nations Unies
CEC	Centre d'éducation canadien	OSCE	Organisation de sécurité et de coopération en Europe
ETP	équivalent temps plein	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
EUS	États issus de l'ex-Union soviétique	P-8	le G-7 plus la Russie
FAO	Food and Agriculture Organization (= Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)	PDME	Programme pour le développement des marchés d'exportation
G-7	Groupe des sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Commission de l'UE)	PECO	pays d'Europe centrale et orientale
IFOR	Implementation Force (= force de mise en œuvre du plan de paix de l'OTAN en Bosnie)	PIB	produit intérieur brut
L.C.	Lois du Canada	PME	petite ou moyenne entreprise
L.R.C.	Lois révisées du Canada	RCTM	Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles
		SCIC	Stratégie pour le commerce international du Canada
		SDC	Service des délégués commerciaux
		U.E.	Union européenne
		UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (= Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
		ZLEA	zone de libre-échange des Amériques

Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les crédits votés par ce dernier ont été ou seront dépensés. Comme il a pour but de rendre compte de l'activité du Ministère, les renseignements qu'il renferme se situent à plusieurs niveaux de détail afin de répondre à la diversité des besoins des utilisateurs.

Pour l'exercice 1997-1998, la structure de la Partie III du Budget des dépenses a été modifiée afin d'établir une nette distinction entre les données de planification et les renseignements relatifs aux résultats, et de permettre aux ministères de mettre l'accent sur leurs plans et résultats à long terme.

Le document est divisé en quatre sections :

- l'introduction des ministres;
- le plan du Ministère pour les années 1997-1998 à 1999-2000;
- les résultats du Ministère en 1995-1996;
- renseignements supplémentaires.

Il convient de signaler que, conformément aux principes qui président à la préparation des budgets de fonctionnement au sein du gouvernement fédéral, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans les pages qui suivent est mesurée en << équivalents à temps plein >> (ETP).

I INTRODUCTION DES MINISTRES

La raison d'être du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est de servir les intérêts du Canada et des Canadiens dans leurs rapports avec le reste de la planète. Or, ces liens se multiplient et deviennent de plus en plus complexes, comme en témoignent toute une gamme de réalisations, depuis la solide performance du Canada dans le domaine de l'exportation jusqu'au grand nombre d'activités de maintien de la paix, de défense des droits de la personne et de protection de l'environnement auxquelles il participe, en passant par le grand nombre de Canadiens qui recourent aux services consulaires ou veulent obtenir un passeport. En outre, la nécessité de gérer ces rapports fait appel à la capacité du Ministère d'innover tout en continuant à maintenir en place des programmes bien établis et productifs et en comprimant ses dépenses afin de permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs financiers. Ces tâches ont été facilitées par les multiples consultations et le dialogue que le Ministère mène auprès des Canadiens qui s'intéressent aux affaires étrangères.

Le gouvernement a indiqué que l'une de ses principales priorités était la création d'emplois et la prospérité pour tous les Canadiens. Par ses activités de promotion des exportations et de l'investissement, le Ministère joue un rôle important dans la poursuite de cet objectif. L'une des réussites les plus remarquables du Ministère en 1995-1996 a été la mission commerciale d'Équipe Canada en Asie du Sud et du Sud-Est, que dirigeait le premier ministre. C'était là la deuxième mission du genre, et nous venons d'en effectuer une troisième. Ces missions commerciales offrent un exemple frappant des alliances fructueuses qui peuvent s'établir entre l'État et les entreprises, et entre le gouvernement fédéral et les provinces. À l'instar d'autres initiatives, elles montrent à quel point la présence et l'action d'un Canada uni sur la scène internationale peuvent engendrer des bienfaits pour les Canadiens de toutes les provinces. Le prochain sommet du groupe de la Coopération économique en Asie-Pacifique, que le Canada accueillera à Vancouver plus tard en cette Année canadienne de l'Asie-Pacifique, illustre non seulement les liens croissants qui nous unissent à cette région dynamique, mais également le rôle à la fois important et actif que joue le Canada dans la définition des grands courants qui façonnent le monde d'aujourd'hui. Notre participation au maintien et à la consolidation de la paix en ex-Yougoslavie, en Haïti, en Afrique et au Moyen-Orient, nos initiatives internationales en vue de protéger les droits des enfants et des femmes, de mettre fin au fléau des mines terrestres et de protéger l'environnement pour les générations à venir, voilà autant d'exemples de nos réalisations passées, qui définissent en même temps la voie que nous devons emprunter à l'avenir.

Une bonne partie du travail du Ministère s'effectue auprès des organismes internationaux, que ce soit pour défendre les intérêts du Canada au sein de l'Organisation mondiale du commerce ou promouvoir nos objectifs de sécurité et de coopération aux Nations Unies, dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et dans bon nombre d'autres institutions. Si importante que soit cette partie du travail du Ministère, comme l'indiquent les résultats et le plan ministériel qu'on trouvera dans le présent Budget des dépenses, elle peut facilement sembler distante et peu ancrée dans la vie quotidienne de la plupart des Canadiens. Et pourtant la majeure partie du travail accompli par le Ministère touche directement les Canadiens, en tant que citoyens de ce pays et en tant que clients du Ministère. Le Budget des dépenses fait état de la gamme remarquable de services offerts par le Ministère aux gens d'affaires canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, et décrit les améliorations que nous apporterons à ces services dans l'avenir. Il montre également combien les Canadiens comptent sur les missions à l'étranger et sur l'administration centrale du Ministère à Ottawa pour les conseiller et leur venir en aide lorsqu'ils sont aux prises avec des difficultés personnelles, parfois complexes et éprouvantes, à l'extérieur du pays. Le Ministère entend améliorer la qualité de ces services.

Les gens d'affaires, les voyageurs et les autres gouvernements ne sont pas les seuls à qui le Ministère vient en aide. Les milieux culturels et universitaires, qui sont représentés par les individus et les institutions, les organisations non gouvernementales et les membres des médias, tirent tous parti des programmes, des conseils et des appuis que le Ministère leur offre dans la poursuite de leurs activités à l'étranger.

Par suite de la fusion progressive des intérêts nationaux et internationaux, les relations avec l'étranger et le commerce international sont devenus indispensables à la prospérité du Canada dans un univers en pleine évolution. Or, ce sont justement les moyens que nous mettrons en œuvre pour relever le défi et saisir les occasions propres à assurer notre prospérité, notre sécurité et le rayonnement de notre culture et de nos valeurs à l'étranger qui forment la toile de fond du présent Budget des dépenses.

Arthur C. Eggleton
Ministre du Commerce international

Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères

II LE PLAN DU MINISTÈRE

A. PLANS ET PRIORITÉS

Ce sommaire des plans et priorités du Ministère est structuré en fonction des trois grands thèmes de l'énoncé de politique étrangère du gouvernement, publié en février 1995 sous le titre *Le Canada dans le monde*. Il décrit également les priorités qui reflètent l'engagement du gouvernement envers ses principales relations internationales et bilatérales.

La promotion de la prospérité et de l'emploi

- Le gouvernement s'est engagé à œuvrer de concert avec le secteur privé pour doubler le nombre d'exportateurs actifs, concentrant d'abord ses efforts sur les petites et moyennes entreprises et les nouveaux exportateurs. Il s'efforcera également d'augmenter la part des exportateurs canadiens dans des marchés considérés comme prioritaires et dans 15 marchés en croissance rapide.
- Le Ministère cherchera à accroître la part canadienne des flux mondiaux d'investissements étrangers directs.
- Le Ministère aidera les entreprises canadiennes à s'assurer d'avoir accès aux marchés mondiaux par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Le Ministère restera vigilant et prendra des mesures, y compris le recours aux procédures de règlement des différends, contre les pratiques commerciales protectionnistes ou illégales des États-Unis et des autres partenaires commerciaux du Canada. Il continuera à défendre activement les intérêts canadiens en invoquant les accords internationaux.
- Le Ministère exercera des pressions en vue d'obtenir la mise en œuvre rapide et efficace du programme de l'OMC, notamment en ce qui concerne la reprise des discussions dans des domaines comme les services financiers, les services de télécommunication et les marchés publics.
- Le Ministère s'emploiera à promouvoir la stratégie du gouvernement en matière de création d'emplois et de croissance en favorisant la coopération économique au sein du Groupe des Sept (G-7), de l'OCDE et du groupe de la Coopération économique en Asie-Pacifique (APEC).

La protection de la sécurité canadienne dans un monde stable

- Le Canada s'efforcera de faire en sorte que la réforme de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) soit structurée de façon à servir les intérêts canadiens, notamment en ce qui concerne l'élargissement de l'organisation et les relations avec la Russie, l'Ukraine et d'autres États non membres.
- Le Canada continuera de jouer un rôle constructif dans le maintien de la paix et la reconstruction démocratique et économique de l'ex-Yougoslavie, ainsi que dans la consolidation de la paix, en particulier en Haïti, au Moyen-Orient et dans la région africaine des Grands Lacs. Le Canada tirera les enseignements de la crise zairoise et continuera à promouvoir l'idée d'une force internationale d'intervention humanitaire rapide.
- Le Canada exercera des pressions en vue de la conclusion, d'ici la fin de 1997, d'un accord sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel.
- Le Canada s'efforcera d'obtenir que les activités de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

soient mieux définies et que son aptitude à les réaliser soit améliorée. En outre, il fera campagne pour obtenir un siège au Conseil de sécurité en 1999-2000.

- Le Canada fera la promotion de nouveaux arrangements pour la sécurité à l'échelle régionale, notamment dans le contexte de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et de l'Organisation des États américains (OEA).

La projection des valeurs et de la culture canadiennes

- Le Canada fera savoir à ses partenaires étrangers qu'il entend continuer à jouer pleinement son rôle sur la scène internationale et que le gouvernement entend préserver l'unité du pays tout en opérant les changements nécessaires pour la renforcer.
- Le Ministère fera apprécier aux Canadiens, et notamment aux Québécois, le rôle essentiel que joue un Canada uni sur la scène internationale et les bienfaits qu'engendrent les interventions et la réputation internationales de ce dernier pour les Canadiens de toutes les provinces.
- Pour faire entendre la voix du Canada et faire connaître ses valeurs dans le monde, le Ministère dirigera dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie d'information internationale sur le Canada, de concert avec d'autres ministères fédéraux et avec le secteur privé.
- Le Ministère dressera un répertoire d'experts canadiens en droits de la personne capables de contribuer aux efforts internationaux dans ce domaine, et continuera de promouvoir les droits de la personne dans ses relations multilatérales et bilatérales.
- Le Canada poursuivra ses efforts en vue de mieux protéger les droits de l'enfant, notamment en œuvrant au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT) en faveur d'un nouvel accord sur la main-d'œuvre enfantine et du renforcement de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le but de combattre l'exploitation sexuelle.
- Le Canada s'appliquera, aux Nations Unies et ailleurs, à faire respecter les droits des populations autochtones.
- La réouverture du Centre culturel à Paris en 1997 et celle de la Maison du Canada à Londres l'année suivante, ainsi que l'ouverture du Centre culturel à la nouvelle ambassade à Berlin, prévue pour 1999, offriront l'occasion de promouvoir le Canada et sa culture, ses produits et ses services.
- Le ministère mettra au point de nouveaux moyens de faciliter l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien.

Relations régionales et institutionnelles

- Le Canada profitera de son passage à la présidence des activités de l'APEC en 1997, dont le point culminant sera la rencontre des dirigeants de l'APEC à Vancouver, pour promouvoir la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle mondiale et régionale, l'amélioration des conditions faites aux entreprises canadiennes (en particulier celles de petite ou moyenne taille) dans les économies de l'APEC, le développement durable dans les travaux d'infrastructure de même que la participation des entreprises canadiennes à ces projets, et enfin la participation des jeunes et des femmes au développement social et économique.
- Les sommets du G-7 en 1997 (Denver), 1998 (Grande-Bretagne) et 1999 (Allemagne) fourniront au Canada l'occasion d'intensifier la collaboration dans les grands dossiers économiques et autres en vue de réaliser les priorités du Canada, y compris la stabilité financière, la réforme des institutions, l'environnement, la sûreté nucléaire et l'emploi.

- Le Canada mettra en œuvre le Plan d'action Canada-Union européenne en intensifiant le << dialogue commercial >>, en poursuivant l'étude des liens commerciaux et en renforçant les contacts officiels avec la Commission de l'Union et ses États membres, notamment l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.
- Le Canada jouera un rôle important au deuxième Sommet des Amériques, qui aura lieu en 1998. On prévoit que les négociations en vue d'un accord établissant une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) seront lancées à cette occasion. Le sommet aidera aussi à consolider la démocratie et le respect des droits de la personne dans la région.
- Le Canada continuera de jouer un rôle de premier plan dans les efforts en vue de résister à l'application de lois extraterritoriales inacceptables, telle la loi Helms-Burton.
- Le Canada établira de nouvelles alliances ou renforcera les alliances déjà en place avec les pays dont il partage les vues dans le cadre d'institutions telles que la Francophonie (notamment grâce aux préparatifs en vue du sommet de 1999) et le Commonwealth (au sommet d'Édimbourg en 1997).
- Le Canada soutiendra les grandes réformes institutionnelles et budgétaires envisagées à l'OCDE, dont le secrétaire-général actuel est un Canadien.

B. VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Mandat et rôle

Le mandat du Ministère, tel qu'énoncé dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. (1985), ch. E-22, consiste à :

- diriger toutes les relations diplomatiques et consulaires du Canada;
- assurer les communications officielles entre le gouvernement du Canada, d'une part, et les gouvernements étrangers ou les organisations internationales, d'autre part;
- mener et gérer les négociations internationales auxquelles le Canada participe;
- coordonner les relations économiques du Canada;
- favoriser la promotion du commerce international du Canada;
- coordonner les orientations données par le gouvernement du Canada aux chefs des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger et gérer ces missions;
- administrer le service diplomatique canadien;
- encourager le développement du droit international et son application dans les relations extérieures du Canada.

Le ministre des Affaires étrangères est également responsable de l'application de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. (1985), ch. E-19, qui autorise le gouvernement à surveiller et à réglementer le commerce international de certaines marchandises, et de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, 40-41 Elizabeth II, ch. 17, qui autorise le gouvernement à appliquer des sanctions économiques en cas de menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales.

Le Ministère fournit en outre un soutien administratif aux autres ministères qui ont du personnel à

l'étranger.

Les autres lois régissant les obligations internationales du Canada sont énumérées à la Section IV, << Renseignements supplémentaires >>.

Un examen du rôle, de la gestion, des opérations et des dépenses du Ministère a été entrepris en 1996. Suivant les conclusions de cet examen, le Ministère joue quatre fonctions essentielles, qui découlent de son mandat. Ces responsabilités sont les suivantes :

- l'élaboration et la coordination de la politique internationale du gouvernement;
- la défense des valeurs et des intérêts canadiens à l'étranger;
- la prestation de services aux Canadiens (promotion du commerce et de l'investissement, ouverture de marchés, amélioration de l'accès aux marchés, aide consulaire et passeports);
- le soutien aux autres ministères et organismes gouvernementaux (y compris les gouvernements provinciaux) à l'étranger.

Principaux objectifs et secteurs d'activité

L'orientation stratégique donnée au mandat et au rôle du Ministère s'appuie sur les trois grands objectifs de la politique étrangère du Canada, tels qu'exposés dans *Le Canada dans le monde* :

- promotion de la prospérité et de l'emploi;
- protection de la sécurité du Canada dans un monde stable;
- projection des valeurs et de la culture canadiennes.

Pour donner à ces objectifs une forme concrète, le Ministère a remanié la structure de ses activités en << secteurs d'activité >>. Les objectifs correspondant à ces secteurs sont présentés au tableau 1, tandis que les secteurs correspondant aux objectifs sont présentés au tableau 2. Les secteurs d'activité ne valent que pour les pays, régions et organisations internationales auxquels ils s'appliquent. Dans ses activités de planification et de budgétisation, le Ministère fait appel à la répartition régionale décrite dans le tableau 3, qui indique également les villes où le Canada a des missions diplomatiques ou consulaires. Les secteurs d'activité, conjugués à la distribution régionale des activités, donnent une bonne idée de l'utilisation que fait le Ministère de ses ressources à l'étranger (tableau 4).

Tableau 1. Secteurs d'activité et objectifs

<i>Promotion du commerce international</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'emploi et la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux à l'étranger et en facilitant les apports d'investissements étrangers et de technologies au Canada. 	
<i>Politique commerciale et économique</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'emploi et la prospérité au Canada en gérant efficacement les relations commerciales du Canada avec les États-Unis et en libéralisant les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux dans le monde sur la base de règles précises et équitables. 	
<i>Coopération et sécurité internationales</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Un système international pacifique, fondé sur des lois et reflétant les valeurs canadiennes pour protéger le Canada des menaces venant de l'étranger. 	
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux Canadiens qui se déplacent ou vivent à l'étranger l'aide dont ils pourraient avoir besoin. 	
<i>Diplomatie ouverte</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir à l'étranger l'intérêt et la confiance à l'égard du Canada et créer un climat propice à la promotion des intérêts politiques et économiques du Canada, ainsi que des valeurs canadiennes à l'étranger. 	
<i>Services ministériels</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au Ministère de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs en assurant des services de soutien abordables. 	
<i>Prestation de services aux autres ministères</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux autres ministères d'administrer leurs programmes à l'étranger en leur assurant des services de soutien abordables. 	
<i>Services de passeports</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux Canadiens et autres personnes résidant au Canada qui y ont droit des documents de voyage internationalement reconnus. 	

Tableau 2. Liens entre les secteurs d'activité et les objectifs de la politique étrangère

<i>Objectif</i>	<i>Secteurs d'activité contribuant à sa réalisation</i>
Promotion de la prospérité et de l'emploi	Promotion du commerce international Politique commerciale et économique Coopération et sécurité internationales
Protection de la sécurité du Canada dans un monde stable	Coopération et sécurité internationales Politique commerciale et économique
Projection des valeurs et de la culture canadiennes	Diplomatie ouverte Coopération et sécurité internationales Promotion du commerce international

Tableau 3. Les 129 missions du Canada à l'étranger, par région¹

Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Europe	Amérique latine et Antilles	États-Unis	Missions multilatérales
28	27	35	19	12	8
Abidjan	Auckland	Almaty	Bogotá	Atlanta	U.E. Bruxelles
Abou Dhabi	Bandar Seri Begawan	Ankara	Brasilia	Boston	OTAN Bruxelles
Accra	Bangkok	Athènes	Bridgetown	Buffalo	OEA Washington
Addis Ababa	Beijing	Belgrade	Buenos Aires	Chicago	OCDE Paris
Alger	Canberra	Berne	Caracas	Dallas	ONU New York
Amman	Colombo	Bonn	Georgetown	Detroit	ONU/OMC
Bamako	Dacca	Bruxelles	Guatemala	Los Angeles	Genève
Beyrouth	Fukuoka	Bucarest	Havane (La)	Miami	ONU Vienne
Caire (Le)	Guangzhou	Budapest	Kingston	Minneapolis	UNESCO Paris
Conakry	Hanoi	Copenhague	Lima	New York	
Dakar	Ho Chi Minh-Ville	Dublin	Mexico	Seattle	
Damas	Hong-Kong	Düsseldorf	Montevideo	Washington	
Dar es-Salaam	Islamabad	Hambourg	Panama		
Harare	Jakarta	Haye (La)	Port-au-Prince		
Koweït	Kuala Lumpur	Helsinki	Port of Spain		
Lagos	Manille	Kyiv	Quito		
Libreville	Mumbai	Lisbonne	San José		
Lusaka	Nagoya	Londres	São Paulo		
Nairobi	New Delhi	Lyon	Santiago		
Niamey	Osaka	Madrid			
Ouagadougou	Phnom Penh	Milan			
Pretoria	Riyad	Moscou			
Rabat	Séoul	Munich			
Riyad	Shanghai	Oslo			
Téhéran	Singapour	Paris			
Tel-Aviv	Sydney	Prague			
Tunis	Tokyo	Riga			
Yaoundé	Wellington	Rome			
		St-Pétersbourg			
		Sarajevo			
		Stockholm			
		Varsovie			
		Vatican			
		Vienne			
		Zagreb			

1. Comprend les ambassades, les hauts-commissariats, les consulats généraux et les consulats au 1^{er} janvier 1997, mais non pas les bureaux << satellites >> ni les consulats honoraires.

Tableau 4. Budget principal de 1997-1998, par région et par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Afrique et Moyen- Orient	Asie- Pacifique	Europe	Amérique latine et Antilles	États- Unis	Missions multi- latérales	Canada	Montant total
Promotion du commerce international	17 839	54 668	41 345	19 725	26 183	83	62 919	222 762
Politique commerciale et économique	4 448	9 847	18 731	5 894	9 506	12 311	56 835	117 572
Coopération et sécurité internationales	14 646	14 186	24 941	9 662	7 523	11 083	351 720	433 761
Aide aux Canadiens à l'étranger	6 777	6 983	14 592	8 221	3 210	376	3 330	43 489
Diplomatie ouverte	4 659	13 268	26 288	5 644	7 875	1 171	25 277	84 182
Services ministériels	—	—	—	—	—	—	204 575	204 575
Prestation de services aux autres ministères	33 459	60 859	48 874	25 447	13 424	3 495	—	185 558
Services de passeports	—	—	—	—	—	—	7 402	7 402
Montant total	81 828	159 811	174 771	74 593	67 721	28 519	712 058	1 299 301

Organisation

Le Ministère a deux ministres (Affaires étrangères et Commerce international) et deux secrétaires d'État, un pour l'Asie-Pacifique et l'autre pour l'Amérique latine et l'Afrique. Les responsabilités du portefeuille des deux ministres débordent le Ministère proprement dit. Le ministre des Affaires étrangères est en effet responsable du Centre de recherches pour le développement international, de la Commission mixte internationale et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Le ministre du Commerce international est responsable de la Société pour l'expansion des exportations, de la Société commerciale du Canada et du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En outre, le ministre de la Coopération internationale est responsable des relations avec la Francophonie.

L'administration centrale du Ministère est située à Ottawa, mais ses activités s'étendent à tout le Canada par l'intermédiaire des bureaux de passeports locaux et régionaux et du réseau régional de délégués commerciaux. Au-dessous du niveau de sous-ministre se trouvent plusieurs sous-ministres adjoints, dont chacun est responsable d'un secteur fonctionnel ou géographique, ou encore des services ministériels; le Ministère est appuyé par le Conseiller juridique et le Secrétariat de la planification. La structure actuelle de l'administration centrale est entrée en vigueur en septembre 1996. À l'extérieur du Canada, le Ministère agit par l'intermédiaire de 129 missions et 33 bureaux répartis dans 107 pays. Un certain nombre de consuls honoraires représentent également le pays à l'étranger.

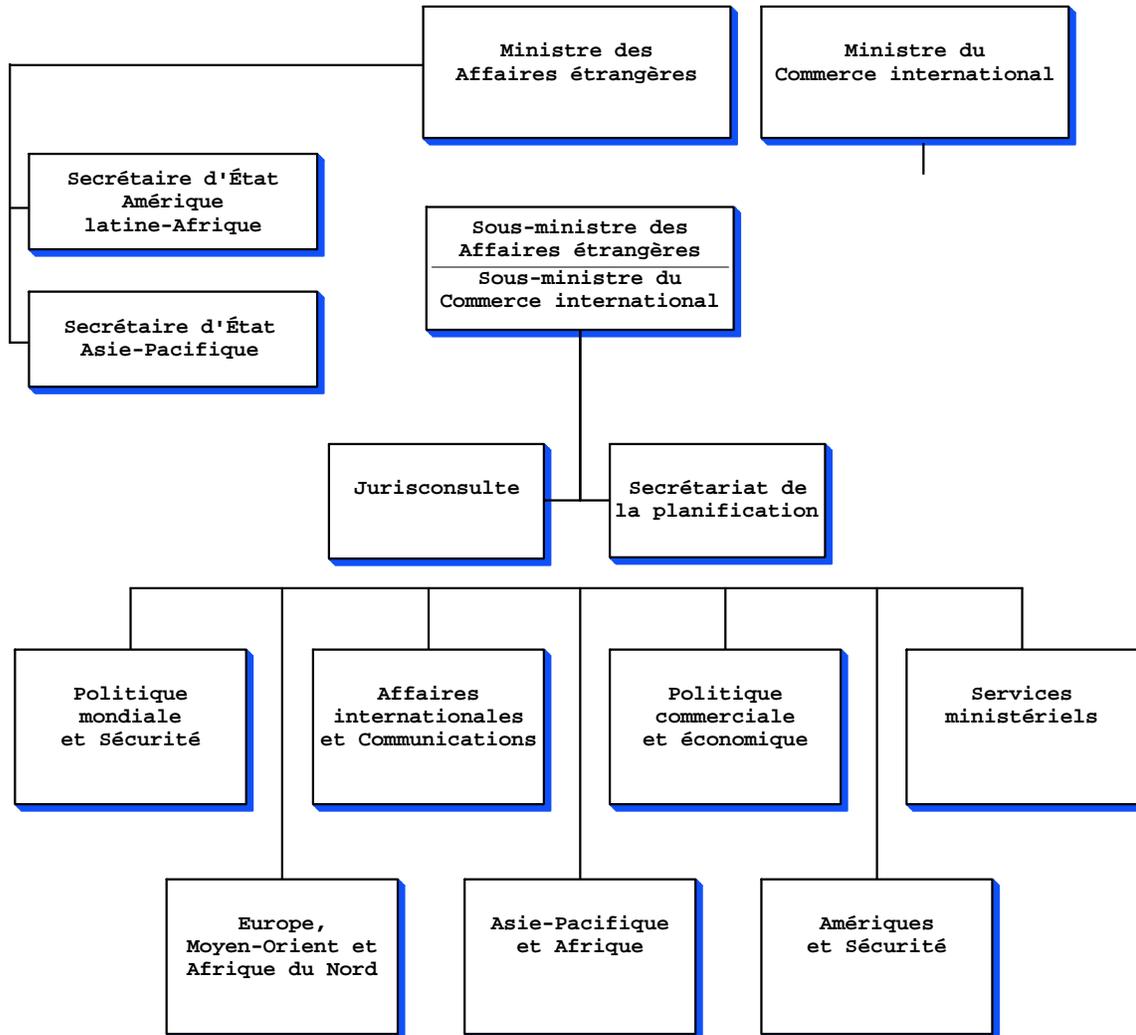
Les trois sous-ministres adjoints aux secteurs fonctionnels (Affaires internationales et Communications, Politique commerciale et économique, Politique mondiale et Sécurité) sont chargés de mettre au point des politiques et initiatives cohérentes et efficaces, propres à réaliser les objectifs

correspondant à chaque secteur d'activité à l'échelle mondiale, tandis que les trois sous-ministres adjoints aux secteurs géographiques (Asie-Pacifique et Afrique; Amériques; Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord) ont pour tâche de veiller à la réalisation des activités dans leurs régions respectives et à la compatibilité des activités et initiatives entreprises à l'échelle mondiale avec l'établissement et le maintien de relations efficaces et cohérentes entre le Canada et chacun des pays avec lesquels il entretient des relations.

Les missions bilatérales sont accréditées auprès de pays déterminés. Elles comprennent les grandes missions, qui offrent toute une gamme de services reliés aux secteurs d'activité, et les petites missions, qui se spécialisent dans la prestation de services particuliers, notamment ceux des autres ministères et organismes du gouvernement, tels l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Les missions multilatérales servent à défendre les intérêts canadiens auprès des organismes internationaux, telles l'ONU, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'OCDE, l'OMC, l'OTAN, l'Union européenne (U.E.) et l'OEA. Les missions offrent aussi des services d'appoint à d'autres ministères dans des domaines comme la gestion financière, la gestion des locaux, des biens, du matériel, de l'information, du personnel recruté sur place, ainsi que les transports et la sécurité.

Tableau 5. Organigramme du Ministère



Résumé des données financières pour 1997-1998

Résumé

Les tableaux 6a et 6b sont reproduits de la Partie II du Budget de 1997-1998. On y trouve les crédits sollicités par le Ministère pour l'exercice 1997-1998 ainsi que les détails au sujet des dépenses prévues pour chacun des secteurs d'activité. Le tableau 7 présente une vue d'ensemble du coût net du Ministère par secteur d'activité, tandis que le tableau 8 montre le coût net du Ministère, au cours d'une période quadriennale à partir de l'exercice 1996-1997. Le tableau 9 compare le Budget principal de 1997-1998 avec celui de l'exercice précédent ainsi qu'avec les prévisions budgétaires pour les deux exercices suivants, suivant les secteurs d'activité du Ministère.

Tableau 6a. Crédits libellé et sommes demandées

Crédit (dollars)	Budget principal 1997-1998
<p>1 Affaires étrangères et Commerce international — Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et conformément au paragraphe 29.1 (2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, le pouvoir de dépenser les recettes perçues durant l'année par les Centres canadiens des affaires et les Centres d'éducation canadiens situés à l'étranger, ainsi que relativement aux foires commerciales et aux missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement</p>	817 428 000
<p>5 Affaires étrangères et Commerce international — Dépenses en capital</p>	69 385 000
<p>10 Affaires étrangères et Commerce international — Subventions inscrites au Budget, contributions, et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées, et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 1996 à</p>	338 626 000

Tableau 6b. Besoins financiers, par autorisation (en milliers de \$)

Crédit	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
1 Dépenses de fonctionnement	817 428	811 664
5 Dépenses en capital	69 385	87 559
10 Subventions et contributions	338 626	417 236
(L) Ministre des Affaires étrangères – traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Ministre du Commerce international – traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 112	57 574
(L) Fonds renouvelable des passeports	7 402	2 302
Total	1 299 301	1 376 683

Explication des principaux écarts

Le montant global du Budget principal du Ministère pour l'exercice 1997-1998 s'élève à 1 299,3 milliards de dollars, soit une baisse de 77,4 millions par rapport à l'exercice précédent. L'écart entre les deux années est principalement attribuable aux facteurs suivants :

Augmentations

- 17,2 millions pour compenser les pertes enregistrées au titre des coûts de fonctionnement à l'étranger en raison de l'inflation et des fluctuations des devises;
- 10,9 millions pour financer les hausses salariales versées aux employés des missions à l'étranger qui sont recrutés sur place;
- 8,5 millions au titre des cotisations obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- 5,1 millions pour répondre aux besoins accrus du Fonds renouvelable des passeports, notamment en raison des dépenses liées au plan d'amélioration de la technologie;
- 3,3 millions pour financer la hausse des cotisations versées aux organisations internationales;
- 2,7 millions au titre de l'engagement pris par le Canada à fournir des bureaux pour le siège social de l'Organisation de l'aviation civile internationale;
- 1,1 million au titre de la contribution au Secrétariat permanent de la Convention de l'ONU sur la biodiversité

Diminutions

- 77,6 millions au titre de la quote-part du Canada pour le coût des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- 48,6 millions pour respecter les compressions budgétaires mises en place par le gouvernement.

Tableau 7. Coût net du Ministère, par secteur d'activité, 1997-98 (en milliers de \$)

	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Dépenses totales brutes	Moins: recettes à valoir sur le crédit	Total du Budget principal
<i>Secteurs d'activité</i>						
Promotion du commerce international	207 102	5 336	13 374	225 812	3 050	222 762
Politique commerciale et économique	86 601	1 952	29 019	117 572	–	117 572
Coopération et sécurité internationales	152 782	4 321	279 319	436 422	2 661	433 761
Aide aux Canadiens à l'étranger	42 253	1 236	–	43 489	–	43 489
Diplomatie ouverte	66 150	1 133	16 899	84 182	–	84 182
Services ministériels	154 947	49 363	265	204 575	–	204 575
Prestation de services aux autres ministères	179 514	6 044	–	185 558	–	185 558
Services de passeports	57 730	–	–	57 730	50 328	7 402
Total	947 079	69 385	338 876	1 355 340	56 039	1 299 301
<i>Autres recettes et dépenses</i>						
Recettes portées au Trésor						(145 678)
Coût estimatif des services fournis gratuitement par les autres ministères						41 796
Coût net						1 195 419

Tableau 8. Coût net du Ministère perspective quadriennale (en milliers de \$)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Budget des dépenses (brut)	1 428 255	1 355 340	1 321 706	1 325 429
Recettes à valoir sur le crédit	(51 572)	(56 039)	(55 895)	(58 343)
Total du Budget des dépenses principal	1 376 683	1 299 301	1 265 811	1 267 086
Recettes portées au Trésor	(258 280)	(145 678)	(120 418)	(98 731)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	42 481	41 796	41 491	41 590
Coût net	1 160 884	1 195 419	1 186 821	1 209 945

Tableau 9. Crédits votés et dépenses prévues, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Promotion du commerce international	228 221	222 762	215 467	215 564
Politique commerciale et économique	118 218	117 572	114 755	114 825
Coopération et sécurité internationales	504 993	433 761	429 132	429 455
Aide aux Canadiens à l'étranger	43 108	43 489	43 640	43 661
Diplomatie ouverte	82 620	84 182	81 811	82 478
Services ministériels	211 941	204 575	196 347	196 408
Prestation de services aux autres ministères	185 280	185 558	184 659	184 695
Services de passeports	2 302	7 402	–	–
Total	1 376 683	1 299 301	1 265 811	1 267 086

C. DÉTAILS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Promotion du commerce international

Objectif

Ce secteur d'activité contribue à deux des trois grands objectifs du Canada en matière de politique étrangère, soit la promotion de l'emploi et de la prospérité en encourageant les entreprises à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux à l'étranger et en facilitant l'investissement et les transferts de technologie.

Contexte et principales initiatives

L'exportation est le secteur de l'économie canadienne qui connaît la croissance la plus rapide. Chaque milliard de dollars d'exportations soutient environ 11 000 emplois.

- Le Canada dépend, plus que tout autre pays industrialisé, de ses ventes à l'étranger pour soutenir l'emploi et la croissance.
- Les exportations et la balance commerciale du Canada ont atteint des niveaux sans précédent. En pourcentage du produit intérieur brut (PIB), les exportations enregistrent des niveaux inégalés et sont le moteur de l'emploi et de la croissance au Canada.
- L'augmentation rapide des exportations ces trois dernières années a été le facteur le plus important de la création d'emplois au Canada : 39 % des emplois nets créés entre 1990 et 1995 sont attribuables à ce facteur.
- La transformation de l'économie se poursuit à un rythme remarquable. En 1963, les produits primaires représentaient 43 % des exportations et les produits finis, 57 %; en 1995, seulement 18 % des exportations se composaient de produits primaires contre 82 % de produits finis ou semi-finis.
- L'investissement étranger direct au Canada est directement ou indirectement responsable de trois emplois sur dix et de 50 % des exportations. Depuis 1984, il a presque doublé, passant à 168 milliards de dollars.
- Les exportations de biens et services représentent maintenant 40 % du PIB (comparativement à 26 % en 1992), soit le pourcentage le plus élevé parmi les pays du G-7.

Les principaux clients de ce secteur d'activité sont les compagnies prêtes à exporter, qui ont souligné que les services dont ils ont besoin sont les suivants :

- renseignements sur les marchés;
- conseils et suggestions au sujet des marchés étrangers;
- aide à la formation d'alliances et de partenariats;
- promotion auprès des gouvernements et des entreprises à l'étranger;
- choix et organisation d'activités reliées au commerce, à l'investissement et au tourisme.

Vingt-cinq ministères et organismes fédéraux et 10 provinces jouent un rôle à ce niveau, mais le Service des délégués commerciaux (SDC) et le Ministère sont la première source d'aide à l'étranger pour les exportateurs. Le SDC, qui dispose d'un réseau de 130 bureaux à l'étranger, doit relever un double défi en cette période de restrictions : d'une part, la demande de services imposée aux missions à l'étranger pour l'aide aux exportateurs en puissance qui ne sont pas suffisamment préparés a augmenté

considérablement; et de l'autre, la nouvelle technologie des télécommunications facilite l'accès aux missions, ce qui accroît les attentes du client, qui compte sur une réponse plus rapide.

Le Ministère collabore avec ses partenaires nationaux d'Équipe Canada à l'élargissement de la portée des programmes de préparation et d'aide à l'exportation et met en place des normes de service à l'intention des missions.

Au plan international, le Canada fait face à la mondialisation de l'économie, qui oblige les compagnies à exporter pour survivre, croître et prospérer. Les autres pays livrent une concurrence accrue afin de conserver et d'étendre leur part du marché des produits, des services et des investissements en provenance de l'étranger. Nous devons redoubler d'efforts si nous ne voulons pas perdre du terrain.

Le Ministère mettra en place une série d'initiatives pour faire face à ces réalités.

- Premièrement, le gouvernement a entrepris de collaborer avec le secteur privé pour doubler le nombre d'exportateurs actifs, se concentrant sur les petites et moyennes entreprises (PME) et les nouveaux exportateurs.
- Deuxièmement, le Ministère cherchera, par diverses mesures, à accroître la présence des exportateurs canadiens dans les marchés prioritaires et dans 15 pays en croissance rapide. Ces mesures comprendront le déploiement à court terme d'une petite équipe mobile de délégués commerciaux dans les pays où une aide est immédiatement nécessaire pour exploiter les débouchés commerciaux repérés au cours des missions d'Équipe Canada ou découlant de nouvelles initiatives bilatérales comme l'accord de libre-échange avec le Chili. Un groupe spécial d'experts sera établi afin de coordonner les activités de haut niveau du gouvernement et des instances politiques en vue de rehausser le profil des entreprises canadiennes qui soumissionnent certains projets à l'étranger.
- Troisièmement, le Ministère cherchera à accroître la part canadienne des flux mondiaux d'investissements étrangers en augmentant le nombre de conseillers en investissement dans les missions, en mettant au point des campagnes bien ciblées pour attirer l'attention des grandes multinationales qui envisagent d'investir en Amérique du Nord, et en faisant la promotion du Canada en tant que pays favorable aux investissements.
- Ces initiatives seront complétées par un nouveau système qui permettra d'évaluer les résultats des efforts du gouvernement fédéral en matière de promotion du commerce international, conformément à la recommandation du vérificateur général.

L'investissement direct à l'étranger contribue de manière appréciable à la croissance de l'économie canadienne. Les entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger accusent un taux de rendement annuel moyen de 4,9 %, contre 2,9 % pour celles qui ne le font pas. En 1995, l'investissement direct à l'étranger atteignait 142 milliards de dollars et engendrait des bénéfices réinvestis, des intérêts et des dividendes de 7,4 milliards. Nous allons faciliter les investissements à l'étranger des entreprises canadiennes et la création de coentreprises avec des sociétés étrangères, car c'est un des moyens de profiter de l'expansion des marchés étrangers.

Résultats escomptés

Outre l'accroissement du nombre d'exportateurs, les résultats attendus dans ce secteur d'activité d'ici quelques années sont les suivants :

- élargissement et diversification de la gamme des produits d'exportation, une attention toute particulière étant accordée aux PME;
- augmentation de la part canadienne des flux mondiaux d'investissements à l'étranger;

- augmentation de la part des entreprises canadiennes dans 15 pays en croissance rapide;
- diversification des débouchés et de la composition sectorielle des exportations;
- ciblage de secteurs particuliers pour l'accueil des investissements étrangers et amélioration des conditions permettant aux PME de former des alliances stratégiques avec des partenaires étrangers;
- soutien aux PME, aux exportateurs de services, aux flux d'investissements et aux transferts de technologie;
- mise en place d'un mécanisme efficace et bien ciblé en vue de faciliter la participation au commerce international, conformément aux recommandations du vérificateur général en ce qui concerne les normes de service et l'évaluation des résultats.

**Tableau 10. Promotion du commerce international
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
228 221	222 762	215 467	215 564

Politique commerciale et économique

Objectif

Le principal objectif de ce secteur d'activité est de promouvoir l'emploi et la prospérité au Canada grâce à une gestion efficace de nos rapports commerciaux avec les États-Unis et à la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux dans le monde, sur la base de règles claires et équitables.

Contexte et principales initiatives

Les liens entre les priorités nationales et internationales du Canada sont particulièrement apparents dans le secteur de la politique commerciale et économique. Au cours des trois prochaines années, le Canada pourrait s'engager simultanément dans plusieurs cycles de négociations économiques et commerciales importantes, exigeant chacune des ressources considérables pour l'analyse, la consultation auprès des Canadiens et les discussions avec nos partenaires étrangers.

États-Unis

Les relations commerciales et économiques intenses avec les États-Unis, qui reçoivent 80 % de nos exportations, continueront de dominer l'activité du secteur de la politique économique et commerciale. D'énormes pressions s'exercent sur le gouvernement américain afin qu'il prenne des mesures protectionnistes et extraterritoriales, et qu'il adopte des mesures contraires aux intérêts canadiens dans des secteurs vulnérables comme la culture et l'agriculture. Ces questions exigeront beaucoup de vigilance et peut-être même une intervention du gouvernement canadien, y compris, le cas échéant, le recours aux procédures de règlement des différends.

Le Ministère continuera de porter son attention sur la mise en œuvre des accords de l'ALENA, y compris

le recours aux groupes de travail sur les mesures commerciales. Étant donné l'intégration croissante de l'économie nord-américaine, il se penchera également sur la question de savoir si l'élargissement ou le renforcement de l'ALENA servirait les intérêts canadiens et de quelle façon.

Contexte mondial de la politique commerciale

Pour aider les firmes canadiennes à assurer l'accès de leurs produits et services au marché mondial, le secteur de la politique commerciale et économique continuera de promouvoir les intérêts canadiens dans le cadre de la mise en œuvre efficace et rapide du plan de travail de l'OMC et des travaux connexes effectués à l'OCDE. Le Ministère continuera de promouvoir ou de défendre les intérêts canadiens dans les différends commerciaux portés devant l'OMC.

Les efforts se poursuivront en vue de l'élaboration de nouvelles règles concernant les dossiers commerciaux importants pour le Canada, notamment par la reprise des discussions dans des secteurs comme les services financiers, les services de télécommunication et les marchés publics.

Les trois prochaines années verront aussi le début des préparatifs en vue d'une nouvelle série de négociations multilatérales visant à élargir et à renforcer les disciplines commerciales internationales.

Initiatives régionales

La mise en œuvre d'initiatives commerciales régionales va se poursuivre. Les travaux en vue d'un accord de libre-échange à l'échelle des Amériques devraient s'intensifier et pourraient bien aboutir à des négociations officielles. Une étude commerciale sera réalisée de concert avec l'Union européenne dans le cadre du Plan d'action Canada-U.E. Les travaux menés dans le contexte de l'APEC continueront de promouvoir un accès plus facile des entreprises canadiennes à cette région à forte croissance et d'appuyer la libéralisation multilatérale des échanges à l'OMC.

Les discussions en vue de la conclusion d'accords bilatéraux de libre-échange se poursuivront là où cela pourra encourager les exportations canadiennes.

Promotion des priorités du Canada en matière d'économie et de développement internationaux

Le secteur de la politique économique et commerciale continuera de promouvoir les objectifs économiques et financiers du Canada dans le contexte de la mondialisation en encourageant, au sein du G-7 et des autres instances internationales, la collaboration en vue de favoriser une croissance non inflationniste, l'assainissement des finances publiques, la création d'emplois, la transition vers une économie basée sur la technologie, la réforme sociale, les flux d'investissements et de capitaux, la protection de l'environnement, la sûreté nucléaire et les relations économiques avec les économies en développement et en transition. On pourra faire avancer ces objectifs en soutenant le premier ministre au sommet annuel du G-7, en veillant à ce que les priorités canadiennes soient bien reflétées dans les travaux de l'OCDE, de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), de l'APEC et des institutions financières internationales, et en déployant des ressources d'aide internationale pour appuyer ces priorités. Les réformes des Nations Unies et des grandes institutions financières internationales lancées au Sommet du G-7 à Halifax et celles qui ont été entreprises à l'OCDE font partie intégrante des efforts en vue d'atteindre ces objectifs.

L'intégration des économies en transition, qui comprennent les États issus de l'ancienne Union soviétique (EUS) et les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), au système économique et commercial international, les conséquences de la mondialisation, l'impact de l'Union économique et monétaire (UEM) en Europe et l'évolution de la situation en Chine continueront de faire partie à moyen terme des priorités économiques internationales.

Résultats escomptés

On prévoit que ce secteur d'activité produira les résultats suivants :

- initiatives concrètes découlant des efforts faits dans le contexte du G-7, de l'OMC, de l'OCDE, de l'APEC et de la ZLEA pour appuyer les objectifs économiques, financiers et commerciaux du Canada;
- cohérence accrue des politiques économiques à l'échelle mondiale grâce aux réformes des institutions et à une coopération accrue entre l'OMC, l'OCDE, l'ONU, les organisations régionales et les institutions financières internationales;
- augmentation des exportations, des emplois et de la croissance grâce à de meilleures conditions d'accès aux marchés;
- mise en œuvre des accords de l'OMC et de ses priorités, et définition des objectifs du Canada en vue d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales;
- poursuite des efforts en vue de trouver des solutions propres à atténuer les risques de désaccord, en particulier avec les États-Unis, en ce qui concerne les subventions, le dumping et l'application des lois relatives aux recours commerciaux pour contrer ces pratiques;
- gestion efficace des différends commerciaux avec les pays étrangers;
- conclusion d'accords multilatéraux dans les télécommunications de base, les services financiers, les marchés publics, l'investissement, les services et les normes relatives aux produits, notamment;
- collaboration internationale concernant l'application des politiques de concurrence;
- négociation d'accords bilatéraux de protection de l'investissement étranger avec les pays dits prioritaires;
- répartition du programme d'aide du Canada qui tient compte des priorités de la politique étrangère, notamment en ce qui concerne les dépenses militaires, la Stratégie d'information internationale sur le Canada et l'intégration et la réforme des économies en transition.

**Tableau 11. Politique commerciale et économique
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
118 218	117 572	114 755	114 825

Coopération et sécurité internationales

Objectif

L'objectif du secteur de la coopération et la sécurité internationales consiste à mettre en place un système international axé sur des rapports pacifiques, régi par le respect du droit et réceptif aux valeurs canadiennes, où le Canada sera à l'abri de menaces venant de l'étranger. Ce secteur a pour responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en vue de promouvoir la sécurité des

personnes et de projeter à l'étranger les valeurs canadiennes, par exemple, le respect de la démocratie, des droits de la personne et de l'environnement, et la primauté du droit.

Contexte et principales initiatives

L'immense masse continentale et l'étendue des côtes du Canada, ses frontières relativement ouvertes, sa petite population et son économie ouverte commandent une approche de la défense fondée sur la collaboration avec les États-Unis et avec d'autres pays qui partagent ses aspirations, ainsi que sur une approche multilatérale ou régionale des questions internationales. La fin de la guerre froide, l'accroissement et la diversification des acteurs sur la scène mondiale continuent de modifier la nature des rapports internationaux et les enjeux des politiques de sécurité. On accorde aujourd'hui moins d'importance aux questions de défense proprement dites pour donner à la notion de sécurité une définition plus large qui englobe la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Le Canada est ouvert aux grands courants sociaux, économiques et environnementaux qui exercent leur influence sur notre sécurité, tels l'immigration illégale, le problème des réfugiés, le réchauffement de la planète et le transport à grande distance des polluants atmosphériques. Compte tenu de cette toile de fond, on peut prévoir divers développements dans les années qui viennent:

- maintien des pressions internationales en faveur de la réforme des institutions multilatérales comme l'ONU et des organisations régionales comme l'OEA, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'ASEAN et le Forum régional de l'ASEAN;
- transformation du système de sécurité européen, dont l'élargissement et la réforme de l'OTAN et de l'U.E. et l'attribution de nouveaux rôles à l'Union de l'Europe occidentale et à l'OSCE;
- période de transition et d'instabilité en Russie, en Ukraine et dans les États voisins, émergence de la Chine comme puissance militaire;
- persistance des catastrophes humanitaires et de l'instabilité politique en Afrique (et ailleurs), exigeant l'apport de ressources et la concertation des instances politiques.

Diverses initiatives importantes seront entreprises durant la période de planification :

- Le fonds de consolidation de la paix sera mis sur pied et on procédera au renforcement du rôle des institutions financières internationales (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, par exemple), ainsi que des organismes d'aide publique au développement et des organisations non gouvernementales.
- Le Canada continuera de jouer un rôle de chef de file dans le maintien de la paix et la reconstruction démocratique et économique de l'ex-Yougoslavie, ainsi que dans la consolidation de la paix en Haïti.
- Le Canada poursuivra des initiatives visant à faire en sorte que la communauté internationale puisse réagir rapidement lorsque s'impose le recours à la force militaire pour soutenir un processus de paix ou pour réagir à une crise humanitaire. Le volet opérationnel de l'étude sur la force de réaction rapide sera mis en œuvre et des mesures seront prises afin d'améliorer la capacité du Canada à faire appel à l'expérience de civils canadiens pour venir en aide aux pays dévastés par des conflits armés.
- Le Canada continuera à soutenir le processus de paix au Moyen-Orient, notamment en présidant le Groupe de travail sur les réfugiés.
- Le Canada organisera une conférence pour étudier les leçons tirées de la crise humanitaire du Zaïre et du Rwanda et collaborera avec des pays qui partagent ses vues à la définition et l'application de moyens propres à assurer une réponse plus rapide et plus concertée aux futures crises humanitaires.

- Le Canada fera la promotion de nouveaux arrangements de sécurité régionaux, en particulier dans le cadre de l'ASEAN et de l'OEA, ainsi que dans le contexte d'un accord de paix au Moyen-Orient.
- Le Canada poursuivra ses efforts en vue d'une meilleure protection des droits de l'enfant, par exemple en œuvrant au sein de l'Organisation internationale du travail en faveur d'un nouvel accord sur la main d'œuvre enfantine et du renforcement de la Convention relative aux droits de l'enfant pour combattre l'exploitation sexuelle.
- Le Canada travaillera à la défense des droits de la personne en appuyant les tribunaux mis en place par l'ONU pour juger les auteurs de crimes de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda, y compris l'application de nouvelles mesures concernant les criminels de guerre en Bosnie, et en maintenant ses pressions pour le rétablissement des droits de la personne au Nigéria. Le Ministère continuera de promouvoir l'évolution pacifique de Cuba vers une société démocratique, marquée par le respect et la protection des droits de la personne.
- Le Canada fera pression pour que soit conclu en 1997 un accord sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel.
- Le Canada continuera de promouvoir la mise en œuvre rapide de traités de limitation des armements comme la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi qu'une participation élargie à ces accords, et cherchera des moyens innovateurs de freiner la prolifération des armes de destruction massive.
- Le Canada continuera à soutenir les efforts en vue de réduire les arsenaux nucléaires et collaborera avec la Russie et les membres du G-7 pour trouver un moyen sûr et efficace d'éliminer le plutonium de qualité militaire provenant des armes nucléaires démantelées.
- Le Canada fera la promotion du développement durable, des pratiques équitables d'emploi et du respect des droits de la personne dans diverses négociations multilatérales et bilatérales.
- Le Canada restera au premier rang des membres de la communauté internationale qui s'opposent à l'application de lois extraterritoriales comme la loi Helms-Burton.
- L'Année canadienne de l'Asie-Pacifique (1997) fournira l'occasion de promouvoir les relations commerciales, la participation des jeunes et les échanges culturels, et de mieux connaître cette région.
- Le Canada mettra en œuvre le Plan d'action Canada-Union européenne en intensifiant le « dialogue commercial », en poursuivant l'étude des rapports commerciaux et en multipliant les contacts officiels avec la Commission de l'U.E. et avec les États membres, en particulier l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne.
- Le Canada sera l'un des principaux participants au deuxième Sommet des Amériques, qui aura lieu en 1998 et au cours duquel sera lancé un cycle de négociations en vue d'un accord de libre-échange à l'échelle hémisphérique. Cette rencontre devrait aussi aider à renforcer la démocratie et le respect des droits de la personne dans les Amériques.
- Le Canada formera de nouvelles alliances, et consolidera les alliances existantes, avec des pays qui partagent ses aspirations au sein de la Francophonie (notamment en participant au sommet de Hanoï en 1997 et dans le cadre des préparatifs du sommet de 1999) et du Commonwealth (au sommet d'Édimbourg en 1997).

- Le Canada participera à l'élargissement de l'OTAN d'ici 1999 tout en développant des rapports constructifs avec la Russie et l'Ukraine.
- Le Canada poursuivra la réforme entamée aux Nations Unies afin de mieux cibler les activités de l'organisation et d'accroître son aptitude à les mener à bien. Le Canada fera campagne pour obtenir un siège au Conseil de sécurité en 1999-2000.
- Le Ministère cherchera à protéger les intérêts du Canada en matière de sécurité, de commerce et d'immigration durant et après le transfert de Hong-Kong à la Chine en 1997.
- Le Canada encouragera la réalisation des principes du développement durable et l'amélioration de la protection de l'environnement en présidant le Conseil de l'Arctique et en organisant en 1997 une conférence ministérielle sur le développement durable en zone arctique.
- Le Canada préconisera la mise au point d'une convention internationale sur les forêts, encouragera une progression réaliste des négociations sur le changement climatique et prendra une part active aux démarches internationales visant la résolution des problèmes posés par les polluants organiques rémanents et l'amélioration de la sécurité chimique en général.
- Le Canada cherchera à faire adopter sa proposition d'établir à Montréal le secrétariat permanent de la nouvelle Convention sur la lutte contre la désertification et étudiera la possibilité d'accueillir au Canada le siège d'autres secrétariats internationaux dans le domaine de l'environnement.
- Le Canada multipliera ses efforts en vue d'accroître la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational, notamment en collaborant avec ses alliés du P-8 (le G-7 plus la Russie) à l'adoption de mesures concrètes et au renforcement des lois et des mécanismes de respect des lois à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale.

Résultats escomptés

On prévoit que le secteur de la sécurité et de la coopération internationales produira les résultats suivants :

- l'élargissement de l'OTAN, entrepris dans le cadre de relations stratégiques efficaces avec la Fédération de Russie;
- la mise au point de nouveaux outils et mécanismes de consolidation de la paix dans les pays sujets à des cycles périodiques de violence;
- la réalisation du progrès démocratique et économique en ex-Yougoslavie et la consolidation de la paix en Haïti, débouchant sur le retrait des forces canadiennes de maintien de la paix;
- l'amélioration de la protection internationale des droits de l'enfant à l'échelle internationale;
- l'aboutissement des négociations en vue d'un traité d'interdiction des mines antipersonnel en 1997;
- l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques et l'adoption d'une législation canadienne appuyant le traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
- la réalisation de progrès en matière de développement durable, de pratiques équitables d'emploi et des droits de la personne, y compris les droits de l'enfant;
- la réalisation de progrès vers la solution de la crise institutionnelle et financière de l'ONU;
- la possibilité d'une action multilatérale du Canada en faveur de la paix et de la sécurité s'il est élu membre (non permanent) du Conseil de sécurité de l'ONU;

- l'amélioration de la protection de l'environnement et la réalisation de niveaux de développement économique et social plus favorables à l'environnement dans les régions arctiques du Canada et des autres pays nordiques;
- la signature d'un instrument juridique international qui contribuera à sauvegarder les intérêts du Canada en ce qui concerne les forêts, la conclusion d'un accord en vue d'une concertation multilatérale pour s'attaquer efficacement aux problèmes posés par le réchauffement de la planète au-delà de l'an 2000 et l'application de mesures concrètes en vue d'atténuer sensiblement la menace que posent les polluants organiques rémanents pour la santé des Canadiens, notamment ceux qui vivent dans les régions nordiques, et pour l'environnement;
- l'appui des participants à la première Conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, qui se tiendra à l'automne de 1997, à la proposition de situer à Montréal le secrétariat permanent de la convention;
- la signature d'une convention internationale sur la lutte contre les attentats terroristes à la bombe.

**Tableau 12. Coopération et sécurité internationales
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
504 993	433 761	429 132	429 455

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Objectif

Ce secteur d'activité a pour objectif de venir en aide aux Canadiens qui voyagent ou habitent à l'étranger et qui ont besoin d'une aide officielle.

Contexte et principales initiatives

Ce secteur d'activité se distingue par l'accroissement du nombre de Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger, attribuable à des facteurs tels qu'un taux de change favorable, l'augmentation du nombre de personnes qui ont des parents à l'étranger et l'intensification des activités commerciales. Par ailleurs, les destinations de ces voyageurs se diversifient de plus en plus (Viêt-Nam, Asie centrale, Europe orientale...) et ils se dirigent souvent vers des pays où il peut arriver que les services de santé, les transports, les routes et d'autres services ou installations, comme les prisons, soient de piètre qualité ou soient en voie de dégradation, tout au moins selon les normes en vigueur au Canada. Les personnes qui ont des problèmes de santé ou qui sont handicapées voyagent aussi de plus en plus. La demande en services de tous ces voyageurs est élevée non seulement du point de vue quantitatif, mais aussi du point de vue de leurs attentes quant à l'aptitude des représentants consulaires à aider et protéger les Canadiens en difficulté dans des pays où le système juridique et social et les pratiques commerciales sont différents.

Ce secteur d'activité poursuivra quatre grands objectifs durant la période visée.

Préparation au voyage – Le Ministère s'efforcera de mieux informer les Canadiens au sujet des conditions auxquelles ils risquent de faire face à l'étranger et les incitera à mieux se préparer avant

leur départ du Canada. Le Ministère aura recours à cette fin à la publication de documents additionnels et d'annonces, à la diffusion de renseignements dans la section voyages des quotidiens et dans les magazines, à la présentation de clips vidéo à bord des avions, à la participation à des émissions-débats et à des interviews télévisées, et aux organisations et compagnies actives dans l'industrie touristique.

- *Aide d'urgence* – Le Ministère se propose d'étendre à l'échelle de la planète les services d'un << centre d'appel >> situé à l'administration centrale, que les Canadiens en voyage à l'étranger peuvent contacter par téléphone ou par courrier électronique, 24 heures sur 24, pour y trouver de l'aide ou obtenir des renseignements d'urgence. Grâce à ce service, actuellement disponible dans 60 missions, il n'est plus nécessaire d'affecter un membre du personnel au service d'urgence de chacune des missions pour répondre à ce genre d'appel en dehors des heures d'ouverture. S'il s'avère que l'administration centrale est incapable de régler le problème à distance, elle peut se mettre en rapport avec un agent consulaire de la mission. Ce service sera étendu à toutes les missions l'an prochain.
- *Service téléphonique amélioré* – Le Ministère entend assurer un service de meilleure qualité en réduisant le nombre d'appels qui restent sans réponse. On prévoit y arriver en collaboration avec le secteur privé, sans augmentation de coûts pour le Ministère.
- *Amélioration de la qualité du service* – Le Ministère entend fournir des services de meilleure qualité dans les affaires compliquées comme les enlèvements d'enfants, les incarcérations, les décès et les cas de violence familiale. Il compte y parvenir en accordant une formation spécialisée au personnel de l'administration centrale et des missions et en accroissant les contacts avec les autres organismes et organisations concernés, ainsi qu'avec les bureaux des députés.

Résultats escomptés

- L'initiative visant à aider les Canadiens à voyager en toute sécurité devrait amener plus de Canadiens à contracter une assurance médicale et d'autres formes d'assurance avant leur départ du Canada; elle devrait également permettre de tenir la famille et les amis au courant des coordonnées des voyageurs, encourager un plus grand nombre de Canadiens à se munir et à se servir de leur passeport canadien et les sensibiliser davantage à la nature et aux conséquences des lois et pratiques commerciales en vigueur dans les autres pays.
- Le service de renseignements d'urgence permettra de fournir aux Canadiens en difficulté à l'étranger une aide plus rapide et plus efficace et d'abaisser les frais du Ministère.
- L'amélioration des services téléphoniques permettra de réduire le nombre d'appels restés sans réponse ainsi que les temps d'attente, et de mieux informer le public au sujet des services disponibles.
- L'amélioration de la qualité du service permettra de mieux traiter des affaires compliquées et de réduire le mécontentement manifesté parfois par la clientèle consulaire.

**Tableau 13. Aide aux Canadiens à l'étranger
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
43 108	43 489	43 640	43 661

Le Budget principal de 1997-1998 prévoit que les dépenses au titre des services consulaires s'élèveront à 43,5 millions de dollars. D'après la politique du Conseil du Trésor, la comptabilisation intégrale de ces services doit tenir compte de divers facteurs, soit le coût de l'apport des services ministériels, l'amortissement des biens en capital et la valeur des services rendus par d'autres ministères, moins le coût des services consulaires récupéré au moyen des frais imposés dans le cadre d'autres programmes. Lorsque tous ces coûts sont pleinement comptabilisés, les dépenses globales des services consulaires s'établissent à 44,8 millions de dollars, dont 34,6 millions seront récupérés par l'imposition de droits sur la délivrance de titres de voyage.

Diplomatie ouverte

Objectif

On entend par << diplomatie ouverte >> le recours aux techniques de communication pour rejoindre des auditoires étrangers directement aussi bien que par les voies diplomatiques traditionnelles. La diplomatie ouverte a pour objet de faire connaître ou mieux connaître le Canada à l'étranger, de susciter et de renforcer l'intérêt et la confiance à son égard, et de rendre la communauté des peuples plus sensible aux intérêts et aux valeurs du Canada, plus favorable à sa prospérité économique. Au Canada même, ce secteur d'activité contribue à un débat éclairé sur les questions internationales, notamment en mettant en évidence les bienfaits qui découlent de la présence d'un Canada fort sur la scène internationale. Grâce à la diplomatie ouverte, le Ministère répond aux besoins d'information des Canadiens en ce qui concerne la politique étrangère du Canada, ses échanges commerciaux, sa stratégie d'investissement et ses priorités internationales en matière de culture et de développement durable, ainsi que le rôle du Ministère et les services qu'il offre. Cette activité vient également appuyer le secteur culturel, notamment les industries culturelles et éducatives, et contribue ainsi à préserver l'identité et l'infrastructure culturelles qui donnent au Canada sa singularité parmi les nations.

Contexte, principales initiatives et résultats escomptés

Relations culturelles internationales

La culture étant l'un des piliers de la politique étrangère du Canada, les programmes relatifs aux relations culturelles internationales relèvent de deux catégories, soit la promotion des industries culturelles et artistiques, et les relations universitaires internationales. Ces dernières évoluent dans un climat de contraintes budgétaires, de demandes croissantes, de la part de Canadiens, en faveur d'une aide à l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien et à la mobilité des étudiants, de pressions en vue de soutenir financièrement la commercialisation des produits et services éducatifs du Canada, et de demandes insatisfaites provenant de l'étranger en vue d'un encouragement accru de l'enseignement, de la recherche et des publications concernant le Canada, c'est-à-dire les études canadiennes.

Au nombre des principales initiatives envisagées au cours de la période de planification, mentionnons :

- le resserrement des liens avec le Conseil international des études canadiennes et avec les 19 associations nationales et multinationales qui le composent; ces organismes comptent près de 6 000 membres touchant plus de 150 000 étudiants par an;
- le renforcement des alliances et des réseaux avec les pays qui partagent les aspirations du Canada, au niveau des gouvernements, des universités, des institutions culturelles, des centres de recherche et du secteur privé;

- la réouverture du Centre culturel canadien à Paris en 1997 et de la Maison du Canada à Londres en 1998, ainsi que l'ouverture prévue du centre culturel à la nouvelle ambassade à Berlin, en 1999, qui offriront des possibilités de promouvoir le Canada, ses produits et ses services;
- la mise au point de nouveaux moyens d'internationaliser l'enseignement supérieur canadien;
- un soutien à l'exportation des produits et services éducatifs du Canada.

On prévoit que ces initiatives dans le domaine des relations culturelles internationales donneront lieu aux résultats suivants :

- une meilleure connaissance du Canada parmi les élites étrangères, et notamment une meilleure appréciation de ses objectifs nationaux et internationaux;
- la poursuite et l'intensification de la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, ainsi que la réaffirmation, par les chefs de gouvernement, de l'importance de la coopération entre le Canada et l'Union européenne au chapitre de l'enseignement supérieur;
- la collaboration avec les provinces par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'éducation et avec les milieux canadiens de l'enseignement supérieur en vue d'accroître l'efficacité des organismes multilatéraux voués à l'éducation; l'établissement de liens plus étroits avec les institutions étrangères et l'utilisation accrue à l'extérieur du Canada de l'expérience canadienne dans des domaines tels que le télé-enseignement;
- la mise au point de programmes de bourses mieux adaptés aux intérêts canadiens, aux contraintes budgétaires, ainsi que de programmes d'échange de jeunes, y compris les jeunes travailleurs, en vue de placer 10 000 jeunes Canadiens à l'étranger selon le principe de la réciprocité;
- une hausse des exportations de produits et de services éducatifs canadiens et une remontée du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans des établissements canadiens;
- l'acceptation du rôle positif que joue le gouvernement fédéral dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur en établissant des réseaux d'universitaires et en faisant la promotion des produits et services éducatifs du Canada;
- l'acceptation de l'apport du gouvernement fédéral à l'établissement et au renforcement des infrastructures culturelles et de l'identité culturelle propre du Canada; la promotion des produits et services des industries culturelles contribuera à combler le déficit de la balance commerciale du Canada dans ce secteur.

Communications

Les communications mondiales de masse, alliées aux progrès révolutionnaires accomplis dans le domaine de la technologie de l'électronique, ont fait de l'utilisation stratégique de l'information un élément clé de la politique étrangère. Cet outil puissant peut aider à promouvoir les intérêts et le rôle du Canada dans le monde, tout en donnant l'impulsion nécessaire à la stratégie du gouvernement axée sur l'emploi et la croissance.

Les peuples du monde entier sont de mieux en mieux informés et de plus en plus influencés par les produits de communication de masse. Aussi importe-t-il, si l'on veut promouvoir les intérêts du Canada, de faire appel aux technologies de l'information pour mieux définir l'« image » qu'il entend projeter, pour accroître sa visibilité et pour accentuer sa « présence » permanente et active sur la scène internationale.

Une appréciation du succès remporté par le Canada dans sa vocation internationale peut contribuer à accroître le sentiment de fierté nationale ressenti par les Canadiens. Le défi consiste donc à donner aux efforts actuels

un caractère de priorité nationale et à mettre au point une stratégie intégrée et générale pour diffuser des renseignements sur le Canada à l'étranger et faciliter la recherche et l'exploitation de créneaux pour ses produits.

De nombreux pays, et pas seulement les plus riches, ont recours aux communications de masse pour se faire connaître à l'étranger. Certains consacrent une part non négligeable de leur budget national aux efforts en vue d'influencer des secteurs critiques de l'opinion publique dans les pays étrangers. Les principales initiatives qui seront mises en œuvre dans la poursuite de ces objectifs sont énumérées ci-après.

- Pour faire entendre la voix du Canada et faire connaître ses valeurs dans le monde, le Ministère entreprendra d'élaborer et de mettre en œuvre la Stratégie d'information internationale sur le Canada en collaboration avec d'autres ministères et avec le secteur privé.
- Pour appuyer la création d'emplois et la croissance, l'unité nationale, la réduction du déficit et le développement durable, le Ministère jouera un rôle de premier plan dans les activités de communication relatives à diverses initiatives bilatérales et multilatérales, y compris les missions d'Équipe Canada, la candidature du Canada à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, les efforts de Calgary pour obtenir le droit de tenir l'Exposition internationale de 2005, les sommets de l'APEC, de la Francophonie et de l'OEA dont le Canada sera l'hôte, et l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique.
- Le Ministère élargira son programme d'information au Canada même afin de transmettre à des auditoires précis dans toutes les régions du Canada des renseignements au sujet de la politique étrangère, du commerce international, de la culture, de l'unité et du Ministère lui-même.

On prévoit que ces initiatives mèneront aux résultats suivants :

- une connaissance plus approfondie du Canada à l'étranger, notamment grâce à une couverture médiatique objective et favorable de ses caractéristiques et ses réalisations, ainsi que de ses objectifs, politiques et priorités au sein des grandes institutions internationales (G-7/P-8, ONU, APEC, Francophonie, Commonwealth, OMC, OEA) et dans les capitales du monde entier;
- une connaissance plus approfondie de la société canadienne, au moyen d'échanges et de visites, parmi les leaders et décideurs étrangers du monde des affaires, des milieux politiques et des autres secteurs d'opinion;
- une connaissance plus approfondie, sur les marchés étrangers, des artistes canadiens et des biens et services culturels et éducatifs produits au Canada, propre à favoriser l'exportation de cette production;
- dans le contexte de la stratégie du gouvernement axée sur l'emploi et la croissance, une sensibilisation accrue du public à l'importance des exportations et de l'investissement pour la création d'emplois et la prospérité au Canada;
- la mise en place de la nouvelle Stratégie d'information internationale sur le Canada, en collaboration avec certains autres ministères et avec le secteur privé, notamment avec les radiodiffuseurs, les groupes culturels et ceux qui s'intéressent à la question de l'aide publique au développement;
- une utilisation plus efficace du programme d'information du Ministère, notamment au moyen de visites plus nombreuses du personnel de l'administration centrale et des ambassadeurs à diverses localités dans tout le pays, pour se faire mieux connaître à des auditoires précis et pour mieux les renseigner au sujet des grands axes de son action en matière de politique étrangère, d'échanges commerciaux, de culture et d'économie.

Tableau 14. Diplomatie ouverte
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
82 620	84 182	81 811	82 478

Services ministériels

Objectif

Ce secteur d'activité a pour objet de permettre au Ministère de remplir sa mission et ses objectifs en lui fournissant des services de soutien efficaces. Il se consacre également à une activité de planification destinée à permettre au Ministère de répondre plus facilement aux exigences de son action stratégique. La clientèle de ce secteur est interne aussi bien qu'externe, puisqu'elle inclut les autres ministères et les provinces qui ont des représentants dans les missions canadiennes à l'étranger. Aussi les services ministériels doivent-ils être constamment adaptés aux besoins de cette clientèle, qu'elle se trouve à l'administration centrale ou dans les missions, depuis les gestionnaires de tout niveau jusqu'aux employés pris individuellement. Ce secteur est également responsable de l'application au sein du Ministère des politiques du gouvernement relatives aux questions administratives, aux ressources humaines et au développement durable.

Contexte et principales initiatives

Les services ministériels continuent d'appuyer le réseau mondial des missions du gouvernement, dont certaines font face à des conditions locales difficiles par rapport à celles qui existent au Canada ou même par rapport à ce qu'elles étaient auparavant, tandis que d'autres se trouvent dans des pays dont la prospérité se traduit par une hausse considérable des coûts. Le Ministère doit fournir des services qui, au Canada, seraient achetés auprès du secteur privé ou obtenus d'autres organismes gouvernementaux, ou encore seraient à la charge personnelle des employés du Ministère. On peut citer, par exemple, la gestion et l'entretien des biens immobiliers, l'ameublement de maison, la sécurité du matériel et du personnel et la formation du personnel recruté sur place. En raison d'une hausse de productivité, de la rationalisation des procédés et de l'adoption de normes de service, les services ministériels vont devoir absorber une part relativement plus importante des compressions budgétaires auxquelles le Ministère sera assujéti au cours de la période de planification.

De nombreux efforts ont été déployés depuis deux ans pour préparer de façon détaillée la stratégie du Ministère face aux compressions imposées par le gouvernement dans le cadre des phases I et II de l'examen des programmes et pour élaborer une politique de gestion et de technologie de l'information qui soit abordable. Il faudra évidemment consacrer des efforts à la réduction des ressources et à la politique technologique durant la période de planification, mais la principale préoccupation portera sur les questions relatives aux ressources humaines. À cet égard, il faudra évaluer les principaux aspects de la gestion du personnel, notamment en ce qui concerne les promotions, le recrutement, les hiérarchies internes et l'incidence de la technologie et des transformations sociales sur la structure des carrières.

Le Ministère devra aussi se préparer à adopter la comptabilité d'exercice, étape critique de l'évolution des systèmes de gestion financière dans toute la fonction publique. En raison de la façon dont ce système

comptable traite les immobilisations, son incidence se fera surtout sentir sur le programme d'entretien des biens et sur les décisions concernant l'achat ou la location de propriétés à l'étranger.

La gestion du changement

Le progrès technologique va continuer de stimuler et de favoriser le changement. Le Ministère entend mettre en place deux grandes applications destinées à assurer l'efficacité des opérations dans la gestion des finances et du personnel. On peut s'attendre à ce que la mise en œuvre, à l'échelle du Ministère, d'outils de gestion de l'information (coordination des groupes de travail, systèmes protégés améliorés, services de renseignements au public intégrés, accès à un vaste éventail de sources d'information à partir des postes de travail, soutien aux travailleurs mobiles, etc.) suscite des pressions en faveur de modifications aux procédures et aux structures qu'il est difficile d'imaginer clairement à l'heure actuelle. Ces nouveaux outils technologiques ne pourront réaliser leur plein potentiel que s'ils s'accompagnent d'une formation efficace, et celle-ci, en retour, devra s'appuyer sur des communications internes de haute qualité, qui auront une influence sensible sur la productivité et le niveau de satisfaction des employés. Les responsables des services ministériels prendront l'initiative en déterminant quelles améliorations peuvent être apportées dans ce secteur.

À la fin de la période de planification, il est probable que nous aurons pu tirer parti de la plupart des gains d'efficacité que peuvent engendrer ces innovations techniques. Nous étudierons aussi tous les autres facteurs susceptibles d'accroître l'efficacité économique des services ministériels.

Un problème d'un genre plutôt différent va se poser au moment du départ en retraite d'un grand nombre d'employés permutants de toutes catégories. Le gros de ces départs n'aura lieu qu'après la période de planification, mais le Ministère se doit de commencer à préparer la relève interne pour tous ses groupes d'employés, en plus de participer aux programmes de formation des cadres supérieurs qui visent l'ensemble de la fonction publique. Nous envisageons aussi d'adopter diverses formes d'épanouissement professionnel, par exemple les détachements, pour préparer les agents à assumer plus de responsabilités à moyen terme.

Résultats escomptés

Les services fournis par ce secteur d'activité permettent au Ministère de s'acquitter de ses tâches de manière efficace et à un coût abordable. Les résultats suivants sont envisagés au cours de la période de planification :

- Dans le but de promouvoir les objectifs d'efficacité et d'économie, les services ministériels entendent mettre en place des normes de service pour toutes les principales fonctions du Ministère, notamment pour les services administratifs dans les missions.
- L'esprit d'économie va de pair avec la haute qualité du service, et le Ministère fera appel à la technologie et au remaniement des processus pour abaisser les coûts sans compromettre la qualité du service.
- Le Ministère établira des politiques destinées à faire en sorte que ses ressources humaines puissent relever les défis que pose la nécessité de gérer plusieurs secteurs d'activités à l'échelle mondiale.
- Les services ministériels s'occuperont également d'évaluer dans quelle mesure le Ministère a réalisé les objectifs des réformes découlant de l'examen de ses programmes.
- Le Ministère va exécuter un certain nombre de grands projets dans le domaine immobilier ainsi que dans la gestion de l'information.

**Tableau 15. Services ministériels
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
211 941	204 575	196 347	196 408

Prestation de services aux autres ministères

Ce secteur d'activité permet au Ministère de faire la distinction entre les coûts des services de soutien qu'il se fournit à lui-même et ceux qu'il offre à d'autres ministères qui ont du personnel à l'étranger. D'ici 1998-1999, le coût des services fournis aux autres ministères atteindra environ 186 millions de dollars, soit environ 34 % du budget d'exploitation du Ministère pour les activités menées à l'étranger. Le Ministère se propose d'examiner les ententes conclues avec tous les autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces qui ont des représentants à l'étranger, et mettra au point une nouvelle formule de partage des coûts de ces activités.

**Tableau 16. Prestation de services aux autres ministères
crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)**

Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
185 280	185 558	184 659	184 695

Services de passeports

Objectif

Fournir aux citoyens canadiens et aux autres résidents du Canada qui y ont droit des documents de voyage mondialement reconnus.

Contexte et principales initiatives

Le Bureau des passeports fait face à un dilemme délicat, soit de mettre au point et maintenir un mécanisme de délivrance de documents de voyage qui soit sûr et économique tout en assurant un service à la clientèle qui soit de haute qualité.

Les principales initiatives envisagées d'ici trois ans concernent les éléments suivants :

- exploiter toutes les possibilités en ce qui concerne la délivrance des documents de voyage;
- établir des liens avec d'autres en fonction de nos compétences de base;
- donner aux gestionnaires les compétences, les outils et les données nécessaires pour renforcer les processus décisionnels;

- accélérer l'application de la technologie à nos procédés;
- remanier les procédures relatives à la délivrance des passeports et autres documents de voyage.

Le Canada participe au mouvement mondial en faveur d'un recours accru à la technologie pour faciliter le déplacement des personnes. Nous devons nous conformer aux pratiques internationales et intégrer cette nouvelle technologie à nos opérations pour ne pas prendre du recul. En outre, à mesure que s'intensifient les échanges commerciaux, les personnes qui voyagent pour motif d'affaires ont besoin de l'aide du Ministère et du Bureau des passeports pour que leur entreprise puisse rester compétitive sur les marchés mondiaux.

On prévoit que l'augmentation du nombre de voyages à l'étranger va susciter une légère hausse de la demande de passeports, soit de 2,5 % environ, au cours des trois prochaines années.

La gestion du changement

Au début de l'exercice 1997-1998, le Bureau des passeports passera d'un système manuel de délivrance des passeports à un système informatisé. Un programme pilote pour le << système optimal de saisie, d'archivage et de récupération >> (connu sous le nom d'OSCAR, son acronyme anglais) sera en place en avril et on s'attend à ce qu'il soit pleinement opérationnel d'ici la fin de l'année financière.

Comme il arrive souvent lorsqu'on adopte une nouvelle technologie et un nouveau système, on prévoit une légère baisse de productivité pour 1997-1998. Les années suivantes devraient connaître une hausse globale de la productivité par rapport à la base de référence actuelle.

Résultats escomptés

- La mise en œuvre des options de rechange pour la délivrance des documents de voyage qui s'offrent au Bureau des passeports devrait accroître l'efficacité économique et améliorer le service à la clientèle tout en conservant l'intégrité et la sécurité des documents.
- Un processus restructuré de demande et de délivrance réduira la charge imposée à la clientèle et devrait permettre de réaliser des économies. De nouvelles alliances conclues avec d'autres ministères ou organismes ou avec le secteur privé devraient nous permettre d'exploiter nos compétences de base et de réaliser des économies, de fournir un service de qualité et d'accroître la sécurité.

Tableau 17. Services de passeports crédits votés et dépenses prévues (en milliers de \$)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Dépenses brutes	52 721	57 730	50 055	52 367
Recettes à valoir sur le crédit	50 419	50 328	50 055	52 367
Déficit du Fonds renouvelable du Bureau des passe- ports	2 302	7 402	—	—

Tableau 18a. Services de passeports barème et nombre de délivrances prévu

	Droit actuel (dollars)	Nombre de délivrances			
		Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Passeports</i>					
24 pages	35	1 400 852	1 354 388	1 390 537	1 425 752
48 pages	37	16 192	16 355	16 824	17 244
Officiels	57	7 165	6 548	6 722	6 890
<i>Autres documents</i>					
Titre de voyage pour réfugiés (non- citoyens)	35	5 159	5 316	5 455	5 591
Certificat d'identité (non-citoyens)	75	2 293	1 329	1 364	1 398
Passeport d'urgence	6	1 289	1 064	1 098	1 125
Total		1 432 950	1 385 000	1 422 000	1 458 000

Tableau 18b. Services de passeports objectifs

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Temps d'exécution</i>				
Demandes reçues par la poste	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours
Demandes présentées en personne	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours
<i>Objectif de productivité¹</i>				
Tous les employés	2 501	2 426	2 838	2 772
Employés à la production seulement	3 302	3 244	3 772	3 772

1. La productivité est mesurée par le nombre de titres de voyages délivrés par ETP.

III RÉSULTATS DU MINISTÈRE EN 1995-1996

A. RÉSUMÉ

C'est en février 1995 que le gouvernement a déposé devant le Parlement l'énoncé de sa politique étrangère, intitulé *Le Canada dans le monde*. L'exercice 1995-1996 était donc la première année complète durant laquelle le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international s'est employé à produire des résultats dans le contexte des trois grands objectifs de l'énoncé, soit la promotion de la prospérité et de l'emploi, la protection de notre sécurité dans un environnement mondial stable et le rayonnement des valeurs et de la culture canadiennes. Pour atteindre ces objectifs, le Ministère organise son travail en secteurs d'activité. La promotion du commerce international, la politique commerciale et économique, et la coopération et la sécurité internationales sont les trois secteurs qui contribuent à la réalisation de la prospérité et de l'emploi.

Les activités liées à **la promotion du commerce international** aident les entreprises canadiennes à tirer parti des possibilités qui s'offrent à l'échelle internationale dans les domaines de l'exportation, de l'investissement et du transfert de technologie. Dans le cadre de la Stratégie canadienne pour le commerce international, le Ministère, de concert avec ses partenaires d'Équipe Canada, fait appel à des modes de financement innovateurs, à la création d'alliances, à la formation, aux communications, à la recherche de fournisseurs («*sourçage*») et au renseignement commercial pour appuyer les entreprises canadiennes à l'échelle du globe. L'initiative la plus réussie a été une autre mission d'Équipe Canada, dirigée par le premier ministre, cette fois en Asie du Sud et du Sud-Est, au cours de laquelle les entreprises participantes ont signé des contrats d'une valeur totale de 8,7 milliards de dollars. On a toutefois assisté à de nombreuses réussites dans d'autres régions du monde où les délégués commerciaux ont aidé les entreprises canadiennes à conclure des ententes. On en trouvera des exemples dans la section consacrée à la promotion du commerce international.

Les activités liées à **la politique commerciale et économique** visent à assurer aux entreprises canadiennes un accès équitable aux marchés étrangers et à régler les différends liés à cet accès. Au cours de l'année, le Canada s'est employé à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et à faire de l'OMC un organisme efficace. Les activités menées dans ce contexte comprenaient notamment la création de l'Organe de règlement des différends, qui est devenu l'un des éléments les plus efficaces de la nouvelle organisation. Les préparatifs ont été activement mis en train en 1995-1996 pour garantir le succès de la première conférence ministérielle de l'OMC, qui a eu lieu en décembre 1996 à Singapour. Un certain nombre de désaccords commerciaux concernant des produits comme le bois d'œuvre résineux, le blé, le poisson et le lait ont été réglés.

Le Ministère s'est employé à atteindre les objectifs de la sécurité et du rayonnement des valeurs canadiennes principalement dans le cadre des secteurs d'activité concernant **la coopération et la sécurité internationales** et **la diplomatie ouverte**. La notion de sécurité a été élargie de façon à ne plus graviter autour des seules questions militaires et à englober le raffermissement des institutions et mécanismes qui favorisent la prévention des conflits et la résolution pacifique des différends. Cette vision élargie de la sécurité reflète des valeurs canadiennes fondamentales, y compris le respect de la règle de droit et des droits de la personne ainsi que la promotion des pratiques démocratiques et le développement durable. La projection de ces valeurs prend une forme concrète dans la participation du Canada à la vie internationale et aux activités de coopération, elle-même reflétée dans son soutien à un système international vigoureux centré sur l'ONU, qui célébrait son cinquantenaire en 1995.

Les principales réalisations qui ont marqué cette période comprennent le prolongement pour une durée indéterminée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la ratification par le Canada de la Convention sur les armes chimiques et l'imposition d'un moratoire complet sur la fabrication de mines antipersonnel, l'exécution, pour le compte de l'ONU, d'une importante étude sur une « capacité d'intervention rapide » des forces de maintien de la paix, la participation canadienne aux missions de maintien de la paix en Bosnie et en Haïti, et le renouvellement de l'accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Dans le domaine des droits de la personne, le Canada a eu la satisfaction de voir s'ajouter à la Plate-forme d'action de Beijing une référence, sans précédent dans un document du genre, au viol considéré comme crime de guerre lorsqu'il se produit au cours d'un conflit armé. Le Canada a également entamé avec la Chine une série d'entretiens au niveau des représentants officiels afin d'accroître la compréhension des droits de la personne dans les deux pays; il a aussi joué un rôle critique dans la décision de suspendre provisoirement l'adhésion du Nigéria au Commonwealth pour cause de violation de droits de la personne.

En ce qui a trait à la protection de l'environnement, Montréal a été choisie comme siège du Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique. Des discussions ont été entamées avec le Chili en vue de conclure un accord de coopération environnementale dans le cadre des négociations sur un accord de libre-échange. Par ailleurs, le Canada a signé un accord de l'ONU sur la conservation du poisson et établi des mesures visant à protéger les oiseaux migrateurs et les troupeaux de caribous qui revêtent une grande importance pour les Autochtones. Enfin, il a poursuivi les négociations sur le saumon avec les États-Unis et a conclu avec ses partenaires du G-7 et l'U.E. un accord en vue de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, d'ici l'an 2000.

En 1995, le Canada a accueilli le Sommet du G-7 à Halifax, au cours duquel on a réaffirmé l'importance du rôle joué par l'ONU et celle des démarches multilatérales, en même temps qu'on a réussi à améliorer la gestion des organisations régionales et internationales. Le Canada a également accompli des progrès dans ses relations avec certains pays; il a notamment fait mieux comprendre aux États-Unis ses préoccupations au sujet de la loi Helms-Burton. Le cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été marqué par une visite du premier ministre et d'autres membres du Cabinet en Europe, qui a aussi servi à confirmer la solidité des relations que le Canada entretient avec cette région.

Les activités liées à la diplomatie ouverte contribuent à faire rayonner les valeurs canadiennes par la voie des communications et des relations culturelles, qui comprennent le soutien des exportations de produits culturels. Plus de 400 organismes culturels ou artistes ont été financés ou appuyés par le Ministère et ont suscité une publicité favorable pour le Canada. Les études sur le Canada effectuées par des universitaires étrangers ont aidé à confirmer la perception qu'on se fait à l'étranger de sa souveraineté et de sa stabilité. Des bourses ont permis à des jeunes étrangers de poursuivre des études de deuxième ou troisième cycle au Canada, tandis que d'autres, y compris des travailleurs, ont pu, grâce à des programmes d'échanges, se familiariser avec la vie au Canada. D'autres initiatives ont aussi favorisé l'exportation de produits culturels canadiens et la poursuite d'études au Canada.

On a continué à enregistrer une forte demande de services d'aide aux Canadiens à l'étranger. Le nombre total de cas a atteint 849 250, comprenant 816 rapatriements, 3 708 enquêtes sur des personnes disparues, 1 372 cas d'incarcération et 374 cas d'enlèvements d'enfants. Le Bureau des passeports a émis plus d'un million et demi de passeports sans modifier les droits exigés et tout en maintenant un niveau élevé de satisfaction de la clientèle.

B. VUE D'ENSEMBLE

Les résultats présentés dans ce rapport sont organisés en fonction des nouveaux << secteurs d'activité >> du Ministère, qui permettent de voir plus clairement la répartition de ses dépenses et leur rapport avec les résultats que ne le faisait l'ancienne << structure des activités >>. Le chapitre des Renseignements supplémentaires renferme une description plus détaillée des rapports entre l'ancienne et la nouvelle structures.

Vu la diversité des secteurs d'activité du Ministère, de leurs objectifs et de leurs clients, nous avons adopté différentes méthodes pour présenter les résultats. Dans le cas des deux secteurs d'activité axés sur la prestation directe de services à la population canadienne (passeports, aide aux Canadiens à l'étranger), c'est le service comme tel qui est l'élément recherché par les prestataires puisque, d'une manière ou d'une autre, il contribue à la réalisation de leurs propres objectifs sur le plan international. En ce qui concerne la promotion du commerce international, le Ministère a entrepris de mettre en place les mécanismes nécessaires pour montrer qu'il optimise l'utilisation des ressources mises à sa disposition, ce qui permettrait, entre autres, de faire globalement rapport des résultats des activités de promotion du commerce international. Entre temps, nous avons choisi d'inclure dans le présent rapport une liste de résultats qui reflète l'éventail des succès réalisés dans le cadre de ce secteur d'activité.

Pour ce qui est des secteurs d'activité axés sur la politique commerciale et économique, la coopération et la sécurité internationales, et la diplomatie ouverte, ils ne se prêtent pas à la production de rapports globaux ou statistiques. Dans l'ensemble, les relations étrangères représentent la poursuite continue de toute une variété d'objectifs qualitatifs dans un environnement où tous les intervenants étrangers (autres pays, sociétés multilatérales, organisations non gouvernementales internationales, etc.) s'emploient à atteindre leurs propres buts tout aussi diversifiés et souvent contradictoires.

Chaque pays doit atteindre ses objectifs internationaux en coopérant et en négociant avec les autres. Le succès de ces démarches se concrétise dans des accords internationaux qui peuvent prendre diverses formes (traités officiels, protocoles politiques, etc.), dont chacune peut constituer une étape menant à un accord final. Ces accords peuvent avoir pour le Canada des conséquences immédiates et directes – lorsqu'un règlement vient mettre fin à un désaccord commercial qui bloque les exportations, par exemple – ou indirectes mais essentielles, comme dans la cas d'un traité interdisant la prolifération des armes nucléaires. Dans la présentation de nos résultats, nous nous concentrons donc sur les accords conclus, en évaluant brièvement leur importance pour le Canada et les Canadiens. En ce qui concerne la coopération et la sécurité internationales, les résultats, en raison de leur diversité, sont présentés en fonction des grands thèmes de la politique étrangère du Canada.

La diplomatie ouverte appuie la réalisation des objectifs de la politique étrangère et de la politique commerciale en cherchant à influencer, par des mesures à court et à long terme, les convictions et les attitudes des principaux leaders et décideurs étrangers. On ne peut habituellement démontrer le succès de ces démarches que de façon indirecte ou au moyen des témoignages des personnes que les responsables de la diplomatie ouverte cherchent à atteindre. Sauf pour la promotion des exportations de produits et de services culturels et éducatifs, c'est donc en fonction de ces éléments que les résultats sont présentés pour ce secteur d'activité.

Le tableau 19 fait état des dépenses du Ministère en 1995-1996. Les principaux écarts entre ces dépenses et celles effectuées en 1994-1995 s'expliquent de la façon suivante :

- **Promotion du commerce international** : la baisse de 12,6 millions de dollars reflète une réduction des dépenses consacrées au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et aux foires et missions commerciales, annoncée dans le budget fédéral de février 1995.

- **Politique économique et commerciale** : la hausse de 4,3 millions reflète principalement le coût du Sommet du G-7 tenu à Halifax.
- **Coopération et sécurité internationales** : la diminution de 146,1 millions est principalement attribuable au transfert à l'ACDI du programme d'aide aux PECO, ainsi qu'à la réduction des contributions aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- **Aide aux Canadiens à l'étranger** : l'augmentation de 1,1 million reflète les effets de l'inflation à l'étranger et le coût de l'administration des services consulaires dans les missions canadiennes.
- **Diplomatie ouverte** : la baisse de 8 millions résulte d'une réduction de 7 millions au titre de l'aide accordée à la Société Radio-Canada pour l'exploitation de Radio-Canada International, et d'une baisse de 1 million au titre des activités de communication, conformément aux exigences imposées par le budget fédéral de février 1995.
- **Services ministériels** : la diminution de 45,9 millions reflète la fin des travaux d'implantation du réseau SIGNET (*Secure Integrated Global Network*) ainsi qu'une réduction des dépenses entreprise conformément au budget de février 1995.
- **Prestation de services aux autres ministères** : la baisse de 3,4 millions découle principalement de la réductions des effectifs de l'ACDI et du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration dans les missions à l'étranger.
- **Services de passeports** : la hausse de 3,5 millions de l'excédent en fin d'année du Fonds renouvelable des passeports reflète l'augmentation des recettes attribuable à l'accroissement du nombre de passeports vendus (7,7 %).

Tableau 19. Dépenses comparatives, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
Promotion du commerce international	241 090	234 339	228 494
Politique commerciale et économique	104 518	110 472	108 817
Coopération et sécurité internationales	601 524	433 281	455 425
Aide aux Canadiens à l'étranger	36 294	37 275	37 397
Diplomatie ouverte	89 903	74 381	81 927
Services ministériels	258 246	222 686	212 383
Prestation de services aux autres ministères	186 795	182 938	183 396
Services de passeports : (excédent)/déficit	(3 112)	8 204	(6 591)
Total	1 515 258	1 303 576	1 301 248

C. DÉTAILS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Promotion du commerce international

Objectif

Créer des emplois et favoriser la prospérité au Canada en encourageant les entreprises à profiter pleinement des débouchés étrangers et en facilitant l'entrée au Canada d'investissements et de technologies.

Résultats

À l'échelle mondiale

- La Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI) définit les stratégies des ministères et organismes fédéraux pour la promotion des exportations, l'investissement étranger et la promotion des sciences et de la technologie. On a apporté des changements à la SCCI en vue d'accroître la collaboration au sein de l'administration fédérale et avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé, ce qui a entraîné une réduction sensible des chevauchements et contribué à faire accroître la participation du secteur privé.
- Grâce à des innovations apportées au régime de financement des exportations, le montant du crédit disponible aux exportateurs aux prises avec des marchés difficiles ou avec une concurrence très vive a plus que triplé. La société Exinvest Inc. a été constituée en filiale de la Société pour l'expansion des exportations, afin d'attirer des capitaux privés pour financer les exportations à des conditions concurrentielles. Exinvest a déjà appuyé un nombre considérable de ventes à l'exportation.
- Au cours de l'année, 621 entreprises ont enregistré des exportations ou signé des contrats d'une valeur totale de 220,1 millions de dollars par suite de leurs activités de promotion des exportations ou de soumission pour des projets d'immobilisations menées avec l'appui du PDME. Ce programme aide les petites entreprises canadiennes en absorbant une part de leurs coûts de promotion des exportations dans de nouveaux marchés ou leurs frais de soumission pour des projets d'immobilisations à l'étranger. En 1995-1996, cette aide s'est chiffrée à 9 millions de dollars. L'aide est remboursable si les efforts de l'entreprise sont couronnés de succès (3,9 millions ont été remboursés en 1995-1996).
- Grâce au Programme de partenariat pour les entreprises, des PME appartenant à des secteurs de technologie de pointe ont pu signer 34 contrats, surtout en Europe (contrats de licence, participations au capital, etc.).
- Le Programme du capital-risque a aidé 45 entreprises technologiques à réunir un montant global de 245 millions de dollars auprès d'investisseurs étrangers (fonds de capital-risque, banques d'investissement, sociétés et institutions).
- Le Programme des relations avec les investisseurs a découvert 35 possibilités d'investissement, dont 10 ont abouti à de nouveaux investissements d'une valeur supérieure à 315 millions de dollars qui ont mené à la création de 300 emplois.
- Plus de 1 500 entreprises de service ont bénéficié d'une formation en techniques d'exportation. Le Ministère a produit un guide autodidacte intitulé *Une approche mondiale*, dont 600 exemplaires ont été vendus à des entreprises qui n'avaient jamais exporté auparavant.
- Quarante associations ont reçu des trousseaux pour les aider dans leurs efforts en vue de constituer des réseaux internationaux (gestion d'un comité d'exportation, alliances de promotion des exportations avec d'autres associations, création de prix pour les meilleurs exportateurs, etc.).

- Un centre d'études de marchés a été établi pour aider les entreprises, principalement les PME, à évaluer les marchés étrangers. En 1996-1997, l'objectif est de produire 400 rapports sur des marchés étrangers dans une présentation qui sera arrêtée en consultation avec le secteur privé.
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et celui de l'Industrie ont constitué le Centre des débouchés internationaux afin de fournir aux entreprises canadiennes, notamment aux PME, des données exactes et courantes sur les débouchés commerciaux à l'étranger. Durant sa première année d'existence, le Centre s'est penché sur 4 000 possibilités de ce genre et plus de 2 000 entreprises canadiennes ont été amenées à explorer ces nouveaux débouchés.
- Des accords prévoyant une coordination accrue en matière de promotion du commerce international ont été conclus avec les gouvernements de neuf provinces et des deux territoires.

À l'échelle régionale

Le Service des délégués commerciaux a contribué au succès international de nombreuses entreprises et localités canadiennes en plus de leur ouvrir de nouvelles possibilités en organisant des activités et des missions promotionnelles locales, en facilitant les contacts utiles, en leur transmettant des renseignements sur les marchés, etc. Voici quelques exemples des résultats obtenus :

- SNC-Lavalin a signé un contrat de 250 millions de dollars avec SONATRACH, la société algérienne d'hydrocarbures, en vue de l'agrandissement d'un complexe pétrolier.
- En Arabie saoudite, des entreprises canadiennes comme CANAC-Microtel, SNC-Lavalin et POLYPUS International ont obtenu des contrats dont la valeur pourrait dépasser 450 millions.
- La mission commerciale d'Équipe Canada en Asie du Sud et du Sud-Est, en janvier 1996, a entraîné un accroissement des échanges commerciaux et des investissements entre le Canada et l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie et la Malaisie. Au cours de la mission, les entreprises canadiennes ont annoncé 194 nouveaux contrats d'une valeur estimative globale de 8,7 milliards de dollars, ce qui comprenait des accords de principe (protocoles d'entente etc.) et des coentreprises. En juin 1996, les participants d'Équipe Canada ont signalé 47 transactions supplémentaires d'une valeur de 273 millions.
- La visite d'Équipe Canada en Inde et au Pakistan a engendré des contrats d'une valeur de 5,5 milliards qui ont suscité des retombées importantes.
- Le séjour de la mission en Indonésie et en Malaisie a été marqué par la signature de nouveaux accords commerciaux et d'investissement d'une valeur de 3,2 milliards. Les accords aériens bilatéraux signés avec ces deux pays contribueront à concrétiser le potentiel touristique et à faciliteront les relations d'affaires. Les nombreux protocoles d'entente qui ont été signés dans des secteurs comme l'exploitation forestière, la géomatique, les pêches, les activités culturelles et l'enseignement créeront des possibilités d'échanges et de recherche pour les Canadiens.
- Dans le contexte du Plan d'action pour le Japon, plusieurs contrats importants ont été conclus et ont contribué à un niveau sans précédent d'échanges bilatéraux; on peut signaler les accords suivants :
 - MAAX Inc. de Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) a conclu un contrat de trois ans en vue de fournir des accessoires de salle de bain d'une valeur de 50 millions de dollars pour des complexes résidentiels au Japon. Ce contrat créera plusieurs centaines d'emplois.
 - SRI Homes de Kelowna (Colombie-Britannique) vient de conclure avec deux constructeurs japonais des contrats en vue de la fourniture de maisons préfabriquées d'une valeur supérieure à 125 millions. Cela représentera l'exportation de plus de 2 000 maisons.
 - Les exportations de meubles de Superstyle Chesterfield Co. de Downsview (Ontario) vers le

- Japon ont augmenté de 357 % par rapport à l'an dernier. Cette entreprise n'a commencé à exporter qu'il y a deux ans, mais ses ventes ont contribué à faire doubler le chiffre annuel des exportations canadiennes de meubles résidentiels vers le Japon.
- Suzucom System de Tokyo a commencé à vendre le système Smart 2000 servant aux présentations multimédias et conçu par Canada Smart Technology Company. Elle s'attend à en vendre 2 000 d'ici mars 1997.
 - Un arrangement sur la coopération industrielle et technologique a été signé au cours de la visite au Canada, en 1995, du président coréen, Kim Young-Sam. Il a permis de recenser les projets qui se prêtent à la création d'alliances de technologie ou de marketing entre des entreprises canadiennes et coréennes.
 - Le Canada et la Corée ont signé un protocole d'entente sur la coopération industrielle et le soutien logistique dans le domaine de l'achat de matériel de défense, ce qui contribuera à nous rapprocher de notre objectif d'accroître les exportations militaires.
 - DISYS a obtenu d'International Postal Corporation un contrat de 3 millions de dollars qui la place dans une situation favorable pour s'emparer d'une part importante du marché mondial, dont la valeur est estimée à 100 millions. Ce contrat initial entraînera la création au Canada de 12 emplois, auxquels pourraient s'en ajouter 50.
 - CAE a obtenu un contrat pour des simulateurs de vol d'une valeur d'environ 17 millions, adjudgé par l'armée belge en vue de la formation aux hélicoptères militaires.
 - Northern Telecom a signé avec le ministère de la défense des Pays-Bas un contrat d'une valeur de 54 millions en vue de la fourniture de matériel de transmission et d'un système de gestion de réseau pour la seconde phase du réseau intégré des forces armées, soit un réseau longue portée pour les communications vocales et de données.
 - La société néerlandaise Bio-Intermediair a choisi d'implanter à Montréal son centre de biotechnologie, au coût de 35 millions, qui servira à la fabrication de produits biopharmaceutiques destinés à des essais cliniques ainsi qu'à l'homologation des produits. On estime que ce centre pourra employer jusqu'à 100 employés formés en haute technologie.
 - PETRESA, qui appartient conjointement à la société espagnole CEPSA et à la Société générale de financement du Québec, a ouvert une usine de fabrication de produits pétroliers (160 millions de dollars) à Bécancour. Cette initiative est un bon exemple de l'application de l'ALENA : les matières premières viennent du Mexique, les États-Unis sont le client principal et l'usine est située au Canada.
 - Cable Satisfaction a obtenu une licence pour exploiter un réseau de télédistribution au Portugal. Cela entraînera la vente de matériel canadien d'une valeur de près de 100 millions de dollars.
 - La société suédoise STORA a annoncé un investissement de 650 millions de dollars dans l'industrie des pâtes et papiers de la Nouvelle-Écosse.
 - TKK Kunststoff, une entreprise allemande, a annoncé la formation d'une coentreprise de fabrication (4,5 millions) en Alberta dans le domaine des détecteurs de télécommunications.
 - Un supplément important et une série d'articles ont été publiés dans Le MOCI de France sur l'investissement au Canada et les alliances stratégiques avec des entreprises canadiennes.
 - Bombardier-Canadair a vendu six bombardiers à eau CL-415 au ministère de la protection civile de l'Italie. Il s'agit d'une vente d'une valeur approximative de 160 millions de dollars.

- Une mission brésilienne au Canada, résultant de la participation du premier ministre à la manifestation *Canada Comes to Rio*, a produit des contrats d'une valeur de plus de 14 millions de dollars.
- Une table ronde sur l'énergie qui a eu lieu au Mexique a abouti à la signature de contrats commerciaux considérables dans le domaine de l'exploration des gisements gaziers et pétroliers ainsi qu'à la mise en place des bases nécessaires à la conclusion d'un protocole d'entente sur l'énergie entre le Canada et le Mexique.
- Software Kinetics de la Nouvelle-Écosse a formé avec Houghton Mifflin, un des plus grands éditeurs de l'Amérique du Nord, une alliance stratégique, créant de cinq à sept emplois, pour fabriquer des produits multimédias destinés au marché de l'enseignement.
- Krug Furniture a obtenu des services généraux du gouvernement américain une commande de 2,8 millions de dollars.
- Le Casino de Windsor a vu s'accroître de plus de 800 % le nombre de visiteurs américains en voyage de groupe, ce qui a injecté 19,5 millions de dollars dans l'économie de la ville.
- Orion Bus Industries a obtenu des contrats de quatre administrations municipales américaines de transports en commun, qui ont commandé 89 nouveaux autobus, représentant des ventes d'une valeur totale de plus de 20 millions.
- Eco Logic de Rockwood (Ontario), une société de technologie environnementale, a formé une alliance avec la société SAIC de Reston, en Virginie, en vue d'exécuter à un emplacement militaire situé à Morgantown, en Virginie, un contrat qui atteindrait 6 millions de dollars américains.
- Des activités de lobbying ont protégé l'accès par les entreprises canadiennes au marché américain de la défense et de l'aérospatiale militaire, qui représente une valeur de 550 millions de dollars en ventes directes au gouvernement et un montant égal en ventes à des sous-traitants américains.
- Disney a annoncé la création de deux nouvelles installations, à Toronto et à Vancouver, qui devraient créer 2 300 nouveaux emplois dans le domaine de la production de vidéos long métrage de haute qualité pour le marché domiciliaire.

**Tableau 20. Promotion du commerce international
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
241 090	234 339	228 494

Politique commerciale et économique

Objectif

Créer des emplois et favoriser la prospérité au Canada en gérant efficacement les relations commerciales canado-américaines et en libéralisant les échanges commerciaux et la circulation de capitaux à l'échelle mondiale, sur la base de règles claires et équitables.

Résultats

À l'échelle mondiale

- Le Canada a participé pleinement aux négociations visant à libéraliser progressivement les échanges commerciaux dans le domaine des réseaux de télécommunications (par ex., les satellites et services connexes). Comme ce secteur est un des piliers de la capacité concurrentielle du Canada, de bons résultats amélioreront l'accès des fournisseurs canadiens de services aux marchés étrangers en plus d'assurer aux consommateurs canadiens de services de télécommunications un accès à des installations de calibre mondial. Ce secteur est également une source importante de technologie de pointe et d'emplois de haut calibre. Les négociations, qui devaient d'abord prendre fin en avril 1996, devraient être complétées en février 1997.
- Le Canada a participé à des négociations multilatérales sur les services maritimes. En 1995-1996, les participants ont commencé à déposer des offres qui les engageaient à éliminer les restrictions sur les expéditions internationales, les services auxiliaires (entreposage, dédouanement, services de dépôts), les réexpéditions et l'accès aux installations portuaires. Les négociations ont été suspendues en juin 1996, mais les participants ont alors convenu de les reprendre dans le cadre de la prochaine série de négociations générales sur les services, qui doit débiter au plus tard en l'an 2000.
- Le Canada et d'autres pays membres de l'OMC ont commencé à examiner les codes de discipline, les normes et les lignes directrices s'appliquant aux services professionnels. L'objectif du Canada est de veiller à ce que les règlements nationaux sur les qualifications professionnelles, les normes techniques et l'octroi de licences n'obstruent pas indument la prestation de services professionnels, surtout dans les domaines qui se prêtent à l'exportation comme l'ingénierie, l'architecture et l'expertise en droit étranger. Les participants ont convenu d'accorder la priorité au secteur de la comptabilité, et les travaux devraient s'achever d'ici la fin de 1997.
- Le Canada a participé activement aux négociations qui ont abouti à un accord provisoire sur le commerce des services financiers. L'accord englobe des aspects comme les droits de monopole, les services financiers achetés par des entités publiques, le commerce transfrontalier des services financiers, la transmission et le traitement de l'information, ainsi que l'entrée temporaire du personnel œuvrant dans ce secteur.
- Le Canada a également joué un rôle actif dans les négociations menées avec la Chine, Taipei, la Fédération de Russie et l'Ukraine en vue de leur adhésion à l'OMC. Ces États figurent parmi la trentaine de pays qui ont présenté leur candidature à l'organisation. L'objectif du Canada dans ces négociations est de veiller à ce que l'adhésion à l'OMC se fasse à des conditions qui favorisent ses intérêts.
- Le Sommet du G-7, que le premier ministre a accueilli à Halifax, s'est penché sur la question de la coopération internationale pour veiller à ce que les institutions internationales soient en mesure de faire face aux défis du siècle prochain.
- Le Canada a participé aux négociations en vue de l'adoption d'un instrument d'investissement multilatéral au sein de l'OCDE, qui doivent prendre fin en mai 1997. Lorsque l'accord aura été paraphé, il assurera une protection accrue aux investissements canadiens à l'étranger eu égard à des questions telles que la privatisation, les subventions à l'investissement, les pratiques des entreprises et le règlement des différends. L'objectif du Canada est d'étendre l'application des règles sur l'investissement de l'ALENA aux pays de l'OCDE, notamment en ce qui concerne le droit de protéger ses industries culturelles.

- Des accords de promotion et de protection des investissements étrangers ont été signés avec Trinité et Tobago, les Philippines et l’Afrique du Sud. Ces accords renferment des obligations légales concernant le traitement des investissements étrangers, de sorte qu’ils permettent aux investisseurs d’exploiter leur entreprise dans un climat de stabilité. Au total, 10 accords de ce genre ont été conclus et des négociations ont été engagées avec la plupart des 20 pays considérés comme prioritaires.
- Le Canada a contribué à un examen approfondi des priorités et des processus décisionnels de l’OCDE. Les négociations avec la République tchèque au sujet de son adhésion à l’organisation ont été achevées, et les discussions se poursuivent avec la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie et la Corée. (La Corée et la Pologne ont adhéré à l’OCDE en 1996.)
- Le Canada a participé à deux campagnes de reconstitution de fonds d’aide, soit la onzième campagne du Fonds de l’Association internationale de développement de la Banque mondiale et la septième campagne du Fonds africain de développement, qui ont toutes deux pris fin au printemps de 1996. Les niveaux réduits des reconstitutions sollicitées traduisent les contraintes financières auxquelles font face les pays donateurs. Les contributions du Canada, qui ont été réduites de 27 % et 48 %, respectivement, reflètent ses priorités actuelles et ses obligations en matière de partage du fardeau. Le Canada participe également à la sixième campagne de reconstitution des fonds de la Banque asiatique de développement et s’attend à réduire sa contribution.
- En 1996, le Canada a participé à la recapitalisation de la BERD, fondée en 1990 pour agir à titre de banque de développement régionale en vue d’appuyer la réforme économique et la démocratisation dans les PECO et les EUS. La participation du Canada à la BERD se chiffre à 3,4 %. En sa qualité de membre fondateur, il en retire des avantages économiques généraux à la fois comme actionnaire et grâce à l’ouverture de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes dans la cadre de projets de la BERD dans cette région.
- Le Canada a participé activement aux discussions favorisant la création d’une zone de libre-échange des Amériques, y compris à une rencontre des ministres du commerce qui a eu lieu à Cartagena, en Colombie, en mars 1996. Aux yeux du Canada, cette initiative sert de complément à d’autres initiatives commerciales régionales comme l’ALENA et Mercosur. Il a participé aux 11 groupes de travail de la ZLEA (normes et obstacles techniques au commerce, procédures douanières, marchés publics, services, etc.), qui s’emploient à élaborer des propositions en vue de la conclusion d’un accord formel d’ici 2005.

Tableau 21. Licences d'importation et d'exportation émises par le Ministère

	<i>Importation</i>	<i>Exportation</i>
1990	458 704	7 096
1991	439 643	5 338
1992	450 310	4 804
1993	491 759	4 329
1994	521 278	4 175
1995	570 062	3 407
1996	608 892	3 165

À l'échelle régionale

États-Unis

La grande priorité, pour ce qui est de la politique commerciale du Canada, reste la nécessité de gérer efficacement ses relations commerciales avec les États-Unis.

- Le Ministère a négocié avec les États-Unis un accord sur le bois d'œuvre qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1996 et qui comprend un engagement de la part des États-Unis à n'engager aucun recours commercial contre les exportations canadiennes durant cinq ans. Les négociations avaient eu lieu à la demande de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta (qui, ensemble, sont à l'origine de 90 % des exportations de bois d'œuvre aux États-Unis) et avec l'appui de la grande majorité des membres de l'industrie du bois d'œuvre.
- Le Ministère a défendu les intérêts du Canada au cours d'un différend présenté aux termes de l'ALENA par les États-Unis, qui avaient demandé que soit étudiée l'application par le Canada de ses obligations tarifaires dans le cadre de l'OMC aux importations de produits laitiers, de volaille, d'œufs, d'orge et de margarine d'origine américaine.
- Le Canada et les États-Unis sont parvenus à une entente en vue de rouvrir le marché portoricain aux exportations canadiennes de lait à ultra haute température (UHT), qui ont repris en décembre 1995.
- À l'initiative du Canada, des groupes de travail de l'ALENA ont été mis sur pied dans le but de chercher à atténuer le risque de désaccords au sujet de l'application en Amérique du Nord des lois prévoyant des recours commerciaux, qui régissent l'application des droits antidumping et des droits compensatoires. Les groupes ont achevé leurs travaux à l'échéance du 31 décembre 1995. Les discussions ont porté sur les procédures réglementaires et administratives qui, une fois mises en place, permettront d'atténuer la fréquence des différends de ce genre.
- Le Canada a conclu avec les États-Unis et le Mexique des ententes visant à simplifier les règles d'origine concernant les produits chimiques, prévues par l'ALENA. Les modifications apportées dispensent les producteurs chimiques des pays signataires de l'ALENA du fardeau associé à la tenue de livres en ce qui a trait aux tests sur la valeur et le contenu, ce qui facilite les échanges et réduit les coûts d'administration douanière des trois pays.
- Le Canada a négocié avec les États-Unis l'élimination des restrictions sur les importations de blé canadien. Les restrictions imposées par les États-Unis ont été supprimées en septembre 1995, ce qui a rétabli le libre accès du blé canadien au marché américain.
- Le Ministère a défendu les intérêts culturels du Canada aux États-Unis dans les domaines de la radiodiffusion, de l'édition de périodiques et du droit d'auteur.

Europe

- L'Union européenne a accepté de retarder d'un an l'interdiction d'importer des produits de fourrure canadiens après que les représentants canadiens aient pris un ensemble de mesures liées à la politique commerciale.
- Début octobre, le Canada a signé avec la Russie des accords de coopération fiscale et culturelle.
- Le Canada et l'U.E. (y compris l'Espagne) ont conclu une entente prévoyant des mesures de conservation dans le secteur de la pêche. Cet accord a ensuite été accepté par un vaste éventail d'autres pays à la réunion annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, qui a eu lieu à la fin de 1995.

- En décembre 1995, l'U.E. a accepté de modifier ses règles d'importation en faveur du Canada pour ce qui concerne le blé de grande qualité, ce qui a permis d'accroître le volume des exportations de blé dur, qui est passé de 160 000 à 336 000 tonnes métriques, ce qui correspond à une hausse de 35 millions de dollars.
- En 1995-1996, le Canada a signé des accords sur l'investissement, la fiscalité, la coopération économique et le commerce avec l'Ukraine, des accords fiscaux avec l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, et des accords que sur le commerce et l'investissement avec l'Arménie. Ces activités s'inscrivaient dans le processus de création d'un cadre pour le commerce et l'investissement avec les EUS.
- Le Canada a signé des accords de coopération nucléaire avec la Lituanie, la Slovaquie, l'Ukraine et le Brésil afin de faciliter le commerce des produits nucléaires avec ces nouveaux marchés importants. Il est également intervenu auprès des organismes compétents de plusieurs États étrangers pour résoudre les problèmes qui faisaient obstacle aux transactions des exportateurs et importateurs canadiens de produits nucléaires. Ces interventions ont contribué directement à la hausse des ventes de produits nucléaires par les entreprises canadiennes.
- Les négociations engagées avec l'Union européenne en vue de supprimer les causes de friction commerciale touchant diverses questions agricoles ont pris fin. En outre, le Canada a négocié avec l'U.E. le rétablissement des tarifs à l'importation qui étaient en vigueur dans les États membres avant leur entrée dans l'Union.
- En juin 1995, le Canada a conclu avec l'U.E. un accord sur les sciences et la technologie qui permet aux entreprises, universités et instituts de recherche canadiens, agissant de concert avec des partenaires européens, d'avoir accès à des milliards de dollars en fonds de recherche-développement offerts par l'U.E.
- Le Canada a négocié avec l'U.E. des accords bilatéraux de reconnaissance réciproque dans les domaines des tests et de l'homologation des normes de produits, des normes vétérinaires, de la coopération douanière et des politiques de concurrence. Ces ententes contribueront à atténuer les problèmes auxquels sont confrontés les exportateurs canadiens sur le marché de l'U.E. et à faciliter le commerce avec cette région.
- Le Canada a réussi à contrer une campagne intensive destinée à nuire à l'exportation de produits du poisson en Europe. Les groupes de protection des droits des animaux n'ont pas réussi à organiser un boycottage secondaire du poisson canadien pour forcer le Canada à mettre fin à la chasse annuelle au phoque dans l'Atlantique. Si le boycottage avait réussi, il aurait pu entraîner la perte de l'important marché d'exportation du saumon en boîte de la Colombie-Britannique au Royaume-Uni, dont la valeur s'élève à 50 millions de dollars.

Autres accords bilatéraux et régionaux

- Les ministres Goodale, Martin, MacLaren et Eggleton ont dirigé la participation du Canada à d'importantes manifestations commerciales au Japon et fait la promotion de l'investissement japonais au Canada, ce qui a grandement contribué à accroître la confiance des Japonais envers l'économie canadienne. En même temps, une nouvelle campagne promotionnelle axée sur le secteur agro-alimentaire a été lancée.
- Les nombreux efforts déployés par le Canada pour susciter la déréglementation du secteur du logement japonais ont été couronnés de succès. La société japonaise de prêts au logement a approuvé le contre-plaqué canadien, facilitant ainsi l'exportation de ce produit au Japon, et le ministère de la construction a convenu d'autoriser les Laboratoires des assureurs du Canada à effectuer des tests de résistance au feu sur les matériaux de construction afin de déterminer leur conformité avec les normes

japonaises. Cette dernière mesure contribuera à abaisser les frais des exportateurs canadiens pour l'obtention d'une cote de résistance au feu japonaise, puisqu'ils pourront désormais faire tester leurs produits au Canada plutôt qu'au Japon.

- Des accords importants ont été conclus avec le ministère japonais des affaires étrangères et l'agence japonaise de coopération internationale, ouvrant ainsi la voie à la participation d'entreprises canadiennes à des projets mixtes au Kenya, au Viêt-nam, en Indonésie et aux Philippines.
- Le Canada et l'Inde ont signé une convention fiscale qui complétera leurs efforts en vue d'accroître les investissements et d'intensifier les rapports commerciaux.
- Le Canada et l'Inde ont également signé un accord bilatéral sur les services aériens prévoyant un accroissement des liaisons aériennes et par conséquent du tourisme.
- Les négociateurs canadiens et israéliens ont conclu une entente de principe prévoyant le libre-échange entre les deux pays. Les exportateurs canadiens seront ainsi sur un pied d'égalité avec les fournisseurs des États-Unis et de l'Union européenne, régions qui possèdent déjà des accords de libre-échange avec Israël.
- Le Canada et l'Afrique du Sud ont signé une convention fiscale et un accord de protection de l'investissement étranger. L'une et l'autre prévoient des sauvegardes pour les investisseurs et les partenaires canadiens d'entreprises sud-africaines ainsi que des mécanismes de recours juridique semblables à ceux qui existent ailleurs. On prévoit que la mise en application de ces accords aura pour conséquence directe d'augmenter les investissements.
- Un accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et l'Australie a été signé en novembre 1995. Il se traduira par un accroissement des consultations et de la coopération dans divers dossiers de politique commerciale multilatérale, régionale et bilatérale ainsi que dans le domaine de la promotion du commerce, avec priorité sur les PME.
- Le Canada et les autres membres du groupe de l'APEC ont convenu d'un plan d'action pour la mise en œuvre dans la région de l'Asie-Pacifique, d'ici 2020 (2010 dans le cas des pays industrialisés) du libre-échange et de la libre circulation des investissements. Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) a annoncé que Vancouver accueillera le Sommet de l'APEC en 1997. C'est aussi au Canada que se tiendront cinq rencontres ministérielles consacrées au développement durable, aux transports, au commerce, à l'énergie et aux PME.
- L'établissement d'une banque de coopération et de développement économiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a été annoncé au sommet économique d'Amman, qui a eu lieu en novembre 1995. Le Canada a contribué à faire en sorte que les statuts constitutifs de la banque fassent état de la protection de l'environnement et des droits de la personne, et il s'attend à être un membre fondateur.

**Tableau 22. Politique commerciale et économique
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
104 518	110 472	108 817

Coopération et sécurité internationales

Objectif

Instauration d'un régime international fondé sur l'aspiration à la paix et le respect du droit, et reflétant les valeurs canadiennes, dans lequel le Canada est à l'abri des menaces étrangères.

Résultats

Sécurité mondiale et régionale

- Le Canada a coparrainé une résolution présentée à l'assemblée générale de l'OEA en 1995, et qui a conféré un statut permanent au comité spécial provisoire sur la sécurité hémisphérique, légitimant dès lors la sécurité en tant que sujet de préoccupation permanent de l'OEA. Le programme de travail du comité comprend des questions prioritaires pour le Canada, telles que les transferts d'armes conventionnelles, les mesures de renforcement de la confiance, les mines terrestres et la non-prolifération des armes.
- Le Canada a joué un rôle clé dans l'adoption, en novembre 1995, de la Déclaration de Santiago sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité, qui recommande une gamme de mesures de ce genre pour atténuer les tensions dans la région et encourage les responsables à intervenir pour mettre en œuvre de telles mesures.
- À la rencontre des ministres de la défense des Amériques tenue à Williamsburg (juillet 1995), l'exposé fait par le Canada au sujet de la préparation du Livre blanc sur la défense canadienne a fourni un modèle utile pour accroître la transparence militaire dans la région et consolider le pouvoir de l'autorité civile sur les forces militaires.
- L'accord NORAD a été prorogé de cinq ans. Cette mesure raffermi les liens étroits qui existent entre le Canada et les États-Unis en matière de sécurité continentale.
- En sa qualité de défenseur du renforcement de la confiance maritime au sein du groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, rattaché au Processus de paix au Moyen-Orient, le Canada a joué un rôle important dans la négociation des accords cadres régionaux pour la prévention des accidents en mer et la coopération dans la recherche et le sauvetage. Ce sont là des résultats remarquables car il s'agit des premières mesures de renforcement de la confiance adoptées par les participants de la région.
- En mai 1995, le Canada a été l'hôte d'une réunion spéciale des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ASEAN, qui s'est déroulée à Vancouver. Cette occasion lui a permis d'obtenir l'appui de ces pays pour le libellé des dispositions concernant la sécurité, les droits de la personne

et la politique commerciale que renfermait le communiqué final du Sommet du G-7 à Halifax.

- À la deuxième réunion du Forum régional de l'ASEAN, qui a eu lieu en août 1995, le Canada s'est employé à obtenir l'adoption d'un programme de travail axé sur des activités de renforcement de la confiance et de coopération, comme le maintien de la paix et les opérations de recherche et sauvetage, domaines dans lesquels il possède une expérience particulière. La présence active du Canada au sein du Forum rehausse son profil dans la région en plus de raffermir le dialogue et la coopération en matière de sécurité. En encourageant la participation des militaires aux activités intersessionnelles du Forum, le Canada a aidé à promouvoir l'idée de liens plus étroits entre civils et militaires au sein des pays participants et entre eux.
- Le Canada a continué à appuyer vigoureusement la série d'ateliers sur la gestion des conflits éventuels dans la mer de Chine méridionale, organisée à l'initiative de l'Indonésie. Ces ateliers, qui attirent des experts de tous les pays de la région qui sont impliqués dans des désaccords territoriaux, permettent de mettre au point des dispositifs concrets en attendant que les revendications territoriales soient réglées, ce qui contribue à atténuer les tensions dans cette région.
- Le déploiement de corps expéditionnaires marins dans diverses régions (Asie du Sud-Est, Pacifique-Sud, Amérique du Sud, Europe) a confirmé le rôle de partenaire que joue le Canada dans le domaine de la sécurité et donné l'occasion de faire valoir la technologie canadienne dans certains pays des régions visées. Le rôle du Canada dans les exercices navals menés dans la Méditerranée et le golfe Persique ont contribué aux opérations internationales en faveur de la paix.
- L'application de contrôles à l'exportation efficaces est un outil essentiel de la politique de sécurité du Canada ainsi que d'autres politiques (droits de la personne et relations bilatérales, par exemple). En 1995-1996, le Ministère a accordé 1 497 licences pour l'exportation de produits militaires, 350 permis visant le matériel nucléaire et des articles connexes, 33 permis touchant des articles liés aux missiles et cinq licences visant des articles liés aux armes biologiques et chimiques.

Contrôle des armes conventionnelles et des armes de destruction massive

- En mai 1995, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été prolongé indéfiniment, grâce notamment au rôle important joué par le Canada. Ce traité représente la pierre d'assise des efforts mondiaux visant à arrêter la prolifération des armes nucléaires.
- Grâce aux efforts de l'ambassadeur canadien, la Conférence sur le désarmement, sise à Genève, a établi un mandat pour la négociation d'un traité visant à mettre fin à la production de matières fissiles destinées aux armes nucléaires et à d'autres fins explosives. Les négociations n'ont pas encore commencé, mais la réalisation d'un tel traité représenterait une étape importante dans les démarches en vue de restreindre les programmes d'armement nucléaire.
- Le groupe d'experts du G-7 sur la non-prolifération, présidé par le Canada, a rédigé et conclu un programme pour prévenir et combattre le trafic illicite de matières nucléaires, qui a été renvoyé au Sommet nucléaire de Moscou.
- En 1995, le Canada a signé avec la Lituanie, la Slovénie et l'Ukraine des accords de coopération nucléaire qui font ressortir les objectifs fondamentaux du Canada en matière de non-prolifération nucléaire du fait que les exportations nucléaires canadiennes prévues dans ces accords doivent servir uniquement à des fins pacifiques et non explosives, et que les accords endossent un régime international efficace et exhaustif de non-prolifération nucléaire.
- Le Canada s'est joint à 27 autres pays pour annoncer la conclusion de l'Accord de Wassenaar sur les contrôles à l'exportation des armes conventionnelles et des produits et technologies à double usage,

qui favorisera la transparence et la prise de responsabilité en ce qui a trait aux transferts de ces produits. Le Canada a joué un rôle critique dans la mise au point du texte qui a recueilli l'assentiment unanime des parties, surtout en ce qui concerne les produits à double usage, et a contribué à faire accélérer la mise sur pied du secrétariat.

- Le Canada a obtenu l'assentiment de ses partenaires pour raffermir le processus de coopération et de coordination au sein du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles (RCTM), qui accentuera l'aptitude des partenaires à résoudre la question de la prolifération de la technologie des missiles, notamment à l'échelle régionale. Le Canada a assumé la présidence du groupe de travail qui a effectué la première mise à jour des listes techniques depuis plusieurs années, préservant ainsi la pertinence de cet organisme.
- En septembre 1995, le Canada a ratifié la Convention sur les armes chimiques, qui entrera en vigueur en avril 1997. Cette convention est au cœur des efforts de la communauté mondiale en vue d'éliminer les armes chimiques.
- Le Ministère a créé un groupe consultatif de l'industrie concernant la Convention sur les armes chimiques pour veiller à ce que les règles, déclarations de données et inspections prévues dans la convention aient des conséquences minimales sur les activités normales du secteur privé, compte tenu notamment de la nécessité de protéger les renseignements commerciaux confidentiels.
- Le Canada a contribué à obtenir que la conférence d'examen de la Convention sur certaines armes (un traité qui porte sur l'utilisation des mines antipersonnel), qui avait lieu en janvier 1996, soit prolongée, ce qui a permis d'éviter que la conférence se solde par un échec.
- Le Canada a déclaré un moratoire unilatéral intégral sur la production, l'exportation et l'utilisation des mines antipersonnel. Il s'agissait là d'une orientation nouvelle et d'une contribution aux efforts internationaux destinés à réduire les conséquences dévastatrices de l'utilisation de ces armes.
- Le Canada a recommandé la mise sur pied d'un groupe d'experts des Nations Unies chargé d'étudier la vérification du contrôle des armes. Le groupe, présidé par le Canada, a achevé ses travaux et présenté son rapport à l'Assemblée générale en septembre 1995. Cette étude innovatrice, qui renferme diverses recommandations concrètes sur le rôle que peuvent jouer les Nations Unies dans ce domaine, a contribué à faire mieux comprendre la notion de vérification.
- Le Ministère a achevé une importante étude intitulée «< Endiguer la prolifération des armes classiques : le rôle du Canada >>, grâce à l'apport d'experts des milieux universitaires, d'organisations non gouvernementales et de l'industrie du matériel de défense. L'étude a été largement diffusée et a constitué un document de travail essentiel pour la conférence du Ministère sur les dépenses d'ordre militaire dans les pays en développement et le contrôle des armements.
- Le programme de recherches du Ministère sur la vérification, exécuté avec l'apport de plus de 40 experts du monde universitaire et du secteur privé, a permis d'effectuer plus de 35 projets de recherche sur la non-prolifération, le contrôle des armements et les questions relatives au désarmement, et de produire une trentaine de rapports. Ce programme sert à soutenir les efforts internationaux du Canada dans ce domaine en même temps qu'il favorise le maintien d'une communauté active d'experts qui peut, au besoin, appuyer nos efforts diplomatiques.
- Le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont complété, à l'intention d'un groupe de représentants de la République de Corée, un cours de formation et un exercice sur le terrain au sujet de la vérification du contrôle des armes conventionnelles. Il s'agissait d'une contribution tangible aux efforts destinés à accroître l'aptitude de la Corée du Sud à appliquer des mesures de contrôle des armements à l'échelle régionale.

Prévention des conflits, maintien et consolidation de la paix

- Les deux ministères ont également achevé une importante étude concrète sur la création d'une << capacité d'intervention rapide >> pour les forces de maintien de la paix des Nations Unies. L'étude a été déposée à l'Assemblée générale en septembre 1995. Le Canada a aidé l'ONU à mettre en application 19 des 26 recommandations énoncées dans ce rapport et maintient son soutien à l'établissement du quartier général de la mission à déploiement rapide.
- L'OTAN a déployé avec succès la force d'application du plan de paix (IFOR), comprenant 50 000 effectifs, pour mettre à exécution le volet militaire de l'Accord-cadre général sur la paix en Bosnie-Herzégovine (les << accords de Dayton >>), montrant ainsi qu'il peut contribuer efficacement à l'objectif de consolidation de la paix. La force d'application, qui regroupait plus de 35 pays, membres ou non de l'OTAN, a eu un effet de stabilisation considérable dans la région des Balkans. Du fait qu'elle accordait un statut de partenaire égal à des pays qui n'étaient pas membres de l'OTAN, comme la Russie, elle a contribué à renforcer la confiance dans la sécurité mondiale. Le contingent canadien de l'IFOR comprenait plus de 1 000 effectifs.
- Le Canada a fourni des fonds et délégué des représentants au Bureau du Haut représentant, l'organisme chargé de coordonner la mise en œuvre du volet civil des accords de Dayton et qui a joué un rôle important dans la formation de nouvelles institutions démocratiques du gouvernement central. Le Canada a également contribué au processus qui a permis d'établir les priorités, de trouver des fonds et de mettre à exécution les projets de reconstruction de l'économie et de la société bosniaques, dévastées par la guerre. Les premières élections démocratiques à avoir lieu en Bosnie-Herzégovine depuis la fin des hostilités ont largement contribué à la démocratisation de cette région. La préparation et l'exécution de ces efforts a été la principale initiative prise par l'OSCE au cours de cette période et son intervention la plus marquante jusqu'à présent; le Canada a été dans ce contexte un collaborateur de premier plan. Il a aussi contribué aux travaux de l'OSCE en dirigeant ou participant à certaines de ses missions en Europe centrale et orientale, y compris en Ukraine et en Moldavie.
- Bien que le Canada ait participé à la Mission des Nations Unies au Rwanda depuis sa création en 1993, il a mis fin à cette participation un peu avant que la Mission ne prenne fin, au début de 1996, pour bien faire comprendre que les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent disposer des ressources nécessaires pour accomplir leur mandat. La participation canadienne était étayée d'un soutien considérable aux organismes de l'ONU travaillant au Rwanda et par l'entremise des programmes d'aide bilatéraux.
- Haïti constitue une priorité pour le Canada, comme l'a manifesté la participation considérable et essentiellement gratuite à la mission de l'ONU dans ce pays (750 effectifs militaires et 100 policiers). Des progrès considérables ont été accomplis dans l'établissement d'un climat de sécurité publique en Haïti.
- Le Canada a créé un fonds général de 2,5 millions de dollars pour raffermir le << mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits >> de l'Organisation de l'unité africaine. Il a également offert des secours humanitaires et une aide électorale en vue de régler les conflits au Libéria et au Sierra Leone.
- Le Canada a fourni du personnel au Centre cambodgien de déminage pour assurer aux Cambodgiens une formation sur les techniques de déminage, les normes de sécurité et les compétences en gestion du déminage. L'expertise canadienne dans ce domaine est reconnue et recherchée dans d'autres régions du globe, telles l'Amérique centrale et l'Afrique.

- Le Canada a convaincu le Japon de déployer des troupes de maintien de la paix au sein du contingent canadien de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement sur le plateau du Golan; il s'agissait de la première opération combinée à laquelle le Japon a participé.

Démocratie, respect des droits de la personne et application des principes de bon gouvernement

- Le Ministère a créé une Direction de la consolidation de la paix et du développement démocratique qui doit servir de fer de lance pour les efforts visant à créer des institutions démocratiques à l'échelle mondiale. Des tables rondes et des colloques avec des représentants d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et d'autres ministères ont été consacrées à la prévention des conflits, la reconstruction postérieure aux conflits et la sécurité environnementale dans le but de promouvoir la capacité d'intervention du Canada dans ces domaines.
- Le Canada a favorisé le développement du processus électoral en fournissant des experts techniques et des observateurs pour des élections en Europe, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.
- Le Canada a réussi à établir au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer une ébauche de déclaration sur les droits des Autochtones. En mars 1996, il a été l'hôte, à Whitehorse, d'un atelier d'experts de l'ONU sur les revendications territoriales des Autochtones dans le cadre de ses démarches visant à promouvoir le respect de leurs droits à l'échelle internationale.
- À la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, tenue en septembre 1995, plusieurs propositions canadiennes ont été incluses dans la Plate-forme d'action, y compris une référence au viol considéré comme crime de guerre et même, dans certaines circonstances, comme un acte de génocide, lorsqu'il est commis au cours d'un conflit armé – une première pour un document international de ce genre. Le Canada a également mené les efforts visant à inclure la violence sexuelle et la persécution d'origine sexuelle comme motifs des demandes du statut de réfugié.
- Dans le cadre de l'appui accordé depuis longtemps par le Canada aux mécanismes de promotion des droits de l'homme des Nations Unies, le ministre Axworthy a été le premier ministre des Affaires étrangères du Canada à prononcer une allocution à la 52^e Session de la Commission des droits de l'homme en mars-avril 1996.
- Le Canada a réussi à établir un dialogue bilatéral au niveau des représentants officiels avec la Chine afin d'amener les deux pays à mieux comprendre la question des droits de la personne. Une première réunion a eu lieu en Chine en janvier 1996.
- Le Canada a joué un rôle clé dans la décision des chefs de gouvernement du Commonwealth d'exclure temporairement le Nigéria à cause de ses violations des droits de la personne et de son incapacité à faire respecter la Déclaration de Harare. Le Canada a ouvert la voie à la création d'un groupe d'action ministériel du Commonwealth en vue de promouvoir le respect des droits de la personne au Nigéria.

Terrorisme, criminalité transnationale et trafic de drogues

- Dans le but de recueillir un consensus international sur la lutte contre le terrorisme, le Canada a été l'hôte, en décembre 1995, de la première rencontre sur le terrorisme à laquelle ont assisté des ministres des pays du G-7 et de la Russie. La Déclaration d'Ottawa sur la lutte contre le terrorisme

qui en a résulté renferme un programme d'action qui énonce des principes fondamentaux et préconise l'élaboration de mesures concrètes de prévention et de dissuasion et d'incitation à entamer des poursuites contre les auteurs d'actes de terrorisme.

- Les Philippines ont été l'hôte d'une conférence analogue en février 1996. Le Canada a contribué à l'organisation de celle-ci ainsi que d'autres rencontres et il a aidé à mettre au point les plans d'action qui en ont résulté.
- Au Sommet du G-7 à Halifax, en juillet 1995, la question de la criminalité transnationale a été inscrite à l'ordre du jour et un groupe d'experts a été mis sur pied. Sous la présidence du Canada, le groupe a déterminé quelles seraient les meilleures pratiques à adopter et comparé les lois et procédures de différents pays pour leur permettre d'améliorer la mise en commun de leur expérience dans la lutte contre le crime.
- Le Canada a entrepris d'établir un réseau de traités d'entraide juridique en matière criminelle en vue de favoriser la collaboration entre les forces policières canadiennes et étrangères dans les enquêtes et poursuites au criminel. Les traités conclus avec la Chine, l'Inde, l'Italie et la Suisse sont entrés en vigueur, ce qui en porte le total à 14. De nouveaux accords ont été signés avec l'Autriche, la Belgique et la Hongrie. Le Canada a également mis en application un nouveau traité d'extradition avec la Suisse. Des négociations en vue de conclure de nouveaux traités d'entraide juridique ont été entamées avec l'Ukraine, la République tchèque, l'Argentine et les îles Turks et Caicos.
- Pour accroître l'efficacité de la coopération internationale dans la lutte contre la production, le trafic et l'usage de drogues, le Canada a pris activement position dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), la Commission des stupéfiants des Nations Unies et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'OEA (CICAD).
 - Au sein de la Commission des stupéfiants, le Canada a prôné l'adoption d'une déclaration de principes sur la réduction de la demande. Il s'agit là d'une étape importante dans les démarches pour obtenir que, dans le cadre de la lutte contre la drogue, soit reconnue l'importance de réduire la demande dans les pays consommateurs, notamment en appliquant les lois qui en interdisent l'usage et en contrôlant l'importation des narcotiques.
 - Au sein du PNUCID, des travaux ont été entamés en vue de la mise au point d'un plan d'action pour les Antilles. Ce plan servira de tremplin pour promouvoir la collaboration et la coordination entre les pays qui contribuent financièrement au PNUCID et les États antillais, au moyen de commissions nationales sur la drogue, de mesures de coopération maritime et juridique, de stratégies de réduction de la demande et de programmes de sensibilisation au problème de la drogue.
 - Au sein de la CICAD, on a entamé les travaux en vue de l'adoption d'une stratégie antidrogue à l'échelle hémisphérique, suite aux décisions prises au Sommet des Amériques de 1994. Le Canada s'emploie à faire en sorte que la stratégie fasse état de la nécessité de réduire la demande aussi bien que l'offre.

Développement durable et protection de l'environnement

- En novembre 1995, Montréal a été choisie de préférence à trois autres villes pour être le siège du Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique. Le Canada a également facilité le déménagement rapide du secrétariat et l'établissement des bureaux à Montréal, qui a contribué à la création directe de 30 nouveaux emplois et à un surcroît d'activité dans les secteurs de l'hébergement, des congrès et des voyages.
- En 1995, des négociations ont été entamées en vue de la création du Conseil de l'Arctique (inauguré

officiellement le 19 septembre 1996), dont le mandat consiste principalement à promouvoir le développement durable dans les régions nordiques.

- En janvier 1996, le Canada a engagé des pourparlers avec le Chili en vue d'un accord de coopération environnementale dans le cadre des négociations visant la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange. (Celui-ci a été paraphé à Ottawa le 18 novembre 1996.)
- En avril 1995, le Canada a préconisé et obtenu la mise sur pied, par la Commission sur le développement durable, d'un groupe de travail intergouvernemental sur les forêts afin d'axer le dialogue international sur la gestion durable des forêts et de créer un climat favorable à l'amorce de négociations au sujet d'une convention internationale sur les forêts.
- Le Canada a joué un rôle de premier plan dans les négociations en vue d'un accord prévoyant une procédure d'information et de consentement préalables applicable au commerce international de certains produits chimiques interdits ou sévèrement contrôlés. Il a également joué un rôle important dans les discussions internationales visant à régler les problèmes posés par les polluants organiques rémanents, notamment au cours de rencontres tenues dans le cadre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance et du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique. Le Canada attache une grande importance à la prise de mesures relatives aux polluants organiques étant donné les dangers que ces produits présentent pour la santé des Canadiens et surtout celle des Autochtones qui vivent dans l'Arctique.
- Le Canada a joué un rôle de chef de file dans l'adoption par plus de 100 pays d'un programme d'action mondial sur la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres (Washington, octobre 1995). Étant donné que le Canada est entouré de trois océans et que de nombreuses provinces dépendent des ressources marines, les efforts internationaux visant à réduire la pollution marine (qui est surtout produite par des sources terrestres) restent une priorité pour le Canada. Au début de 1996, celui-ci a lancé, en collaboration avec les États-Unis, un projet pilote relatif au golfe du Maine, ce qui représentait une application régionale du programme d'action mondial. Cette initiative est menée par l'entremise de la Commission de coopération environnementale en Amérique du Nord.
- Le Canada a encore été parmi les premiers à faire adopter une déclaration sur la réduction du risque présenté par le plomb lors de la réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE qui a eu lieu à Paris en février 1996.
- Le Canada s'est opposé à la mise en application d'une interdiction discriminatoire du commerce des matières recyclables proposée aux termes de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination. Il a participé à des discussions visant à préciser la définition des déchets dangereux au titre de la convention et à établir un protocole définissant les responsabilités.
- À la suite de la première rencontre de la Conférence des Parties à la Convention sur le changement climatique, qui s'est déroulée à Berlin en avril 1995, le Canada a poursuivi ses efforts en vue de stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre au niveau enregistré en 1990 et d'examiner les objectifs susceptibles de pouvoir être réalisés au-delà de l'an 2000.
- Pour accentuer la visibilité du Programme international de forêts modèles et susciter l'appui de donateurs non canadiens, le Ministère en a transféré la responsabilité Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Ce programme contribue aux objectifs du Canada en matière d'exploitation durable des forêts en transmettant à d'autres pays les procédés innovateurs développés

au Canada. Des forêts modèles ont été établies au Canada (10), au Mexique (2) et en Russie (1), et il y a deux forêts affiliées aux États-Unis. Le programme suscite un intérêt de plus en plus vif dans plusieurs autres pays.

- En décembre 1995, le Canada a signé l'Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et grands migrateurs, qui comble la lacune que présentait la Convention sur le droit de la mer en ce qui a trait à la conservation des stocks de poissons hauturiers. Il s'agissait là d'une priorité pour le Canada étant donné nos efforts de conservation intensifs dans les zones de pêche canadiennes et notre désir de promouvoir la gestion durable des pêches à l'échelle mondiale.
- Le Canada a obtenu la protection des oiseaux migrateurs tout en tenant compte des pratiques de chasse des Autochtones dans le Grand Nord, les États-Unis ayant accepté des modifications en ce sens à la Convention concernant les oiseaux migrateurs liant le Canada et les États-Unis.
- Le Canada a réussi à protéger la réserve faunique nationale de l'Arctique contre les forages de puits de pétrole et de gaz, qui auraient eu des répercussions sur les sites de vêlement de la harde de caribous de la Porcupine, laquelle revêt une grande importance pour les Autochtones du Canada.
- Le Ministère a assuré la poursuite des négociations sur le saumon du Pacifique et a fait valoir aux États-Unis la nécessité de régler le différend sur cette question.
- Le Canada a réussi à éviter d'être boycotté par les entreprises américaines qui utilisent des produits de pâtes et papiers canadiens en menant une campagne efficace axée sur la défense des intérêts et sur la diffusion de renseignements au sujet des codes forestiers des provinces et des pratiques pointues de gestion et d'ingénierie forestières employées au Canada.
- Le mécanisme canado-américain de consultations relatives à l'énergie a été raffermi afin d'y accorder une priorité accrue aux activités multilatérales, telles la réunion des ministres de l'APEC responsables de l'énergie et les initiatives relatives au changement climatique.
- Le Canada a signé un accord modifiant l'Accord de 1989 entre le Canada et les États-Unis sur l'approvisionnement en eau et la lutte contre les inondations dans le bassin de la Souris, permettant ainsi à la Saskatchewan de conserver 60 % des eaux de cette rivière dans certaines circonstances.
- En sa qualité de président du groupe de travail sur la sécurité nucléaire du G-7, le Canada a signé, au nom des membres du G-7 et de la Commission européenne, un protocole d'entente avec l'Ukraine pour appuyer l'engagement de ce pays à fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl d'ici l'an 2000. Le G-7 et la Commission ont convenu de verser des subventions pour les réfections de sécurité, de fournir une aide au déclassement et de travailler de concert avec les institutions financières internationales à la préparation de prêts d'investissement pour financer la construction de deux centrales nucléaires et des projets basés sur des sources d'énergie classiques.
- Le Compte de la sécurité nucléaire, que la BERD gère depuis avril 1993 au nom du G-7 et de cinq autres donateurs, a continué de jouer un rôle clé dans la réalisation d'améliorations à court terme apportées à des centrales nucléaires peu sûres en Bulgarie, en Lituanie et en Russie. Un projet de sûreté nucléaire visant la centrale de Tchernobyl était également en voie de préparation (ce projet a été approuvé et financé en novembre 1996). Grâce aux efforts concertés du Ministère, de l'ACDI et de l'industrie nucléaire canadienne, le Canada a continué de faire d'utiles contributions à l'évaluation et l'amélioration de la sécurité dans les centrales d'origine soviétique encore en usage.

Un système multilatéral vigoureux et plus efficace et une ONU plus efficace

- Les participants au Sommet du G-7 et la Russie (le << P-8 >>) ont réaffirmé leur soutien à l'ONU et à une approche multilatérale de la solution de problèmes tels que ceux qui sont liés au contrôle des armements et au désarmement.
- Le Conseil de sécurité des Nations Unies consulte davantage les pays qui fournissent des troupes aux opérations de maintien de la paix, surtout le Canada, de manière à accroître l'efficacité des missions. Le Département des affaires humanitaires de l'ONU ayant exercé son rôle de façon plus vigoureuse, il a permis aux mécanismes d'urgence d'intervenir plus rapidement et de manière mieux coordonnée. Sous la direction d'un groupe de conseillers financé en partie par le Canada, le Centre pour les droits de l'homme des Nations Unies est lui aussi devenu plus efficace dans la défense et la protection des droits de la personne.
- Le Canada a persuadé ses partenaires du G-7/P-8 de réclamer un examen des institutions sociales et économiques de l'ONU et de leurs relations avec les institutions financières internationales, d'éliminer les chevauchements et d'accroître l'efficacité des activités de développement de l'ONU. Ces démarches ont permis d'apporter des améliorations aux mandats et au fonctionnement du Conseil économique et social et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les commissions économiques fonctionnelles et régionales ont également entrepris des examens.
- Le Canada a pressé les membres de l'ONU d'adopter une politique de croissance nominale nulle et obtenu qu'il n'y ait pas d'augmentation dans le budget régulier de l'organisation.
- À l'OIT et à l'Organisation mondiale de la santé, le Canada a contribué à une réforme budgétaire suivant laquelle ces organisations se fixent des objectifs et rendent compte des résultats obtenus par rapport à ceux-ci.
- Le Canada a pressé le Conseil de l'efficacité de l'ONU de produire des résultats. Des gains d'efficacité d'une valeur de 120 millions de dollars ont été réalisés en 1996; on a aussi mis en œuvre des mesures de contrôle des coûts dans les agences spécialisées de l'ONU tout en préservant les programmes prioritaires.
- Le Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations ont entrepris de mettre en œuvre d'importantes réformes pour améliorer leur efficacité et abaisser leurs coûts.
- Le Canada a encouragé les États membres et le secrétariat de l'UNESCO d'entreprendre des réformes visant à permettre aux pays membres d'exercer un contrôle plus strict sur l'organisme; la conception des projets reflète désormais davantage les vues des États membres et doit tenir compte des budgets disponibles.
- À l'OEA, le Canada a pressé les pays membres d'adopter une politique de croissance nominale nulle et de regrouper deux conseils d'assistance technique en un seul; des Canadiens ont été affectés à des postes clés pour assurer une meilleure administration.
- Le Canada s'est employé à réformer la structure de la Francophonie, notamment au moyen de la création du poste de secrétaire-général, chargé d'un mandat politique explicite. On s'attend par conséquent à ce que la Francophonie adopte une structure qui mette en évidence son rôle de tribune politique pour les pays francophones.

Relations constructives avec des pays et régions précis

- Le Canada a favorisé le règlement du différend entre Arabes et Israéliens en participant activement au processus de paix multilatéral, notamment à titre de président du Groupe de travail sur les réfugiés. À sa réunion plénière de décembre 1995, le Groupe a aidé à mobiliser plus de 75 millions de dollars en aide internationale aux réfugiés palestiniens et a amorcé un dialogue entre Israéliens et Palestiniens sur divers aspects d'une solution complète au problème des réfugiés palestiniens.
- Le Canada a augmenté sa représentation commerciale et diplomatique en Asie en ouvrant des missions permanentes au Brunei et au Viêt-nam.
- Le premier ministre et d'autres membres du Cabinet ont participé, en Europe, à des cérémonies marquant le cinquantenaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- En avril 1996, la Commission ministérielle mixte Canada-Mexique, à laquelle ont participé les ministres Axworthy et Eggleton, a été chargée d'élaborer des objectifs à long terme pour les rapports bilatéraux et de rédiger une déclaration mixte qui a été rendue publique durant la visite du président Zedillo au Canada.
- La visite que le premier ministre a effectuée à la Grenade en vue de rencontrer des dirigeants de la communauté et du marché commun des Antilles (CARICOM) a permis de raffermir le soutien donné aux positions défendues par le Canada dans des tribunes régionales, multilatérales et internationales.
- Le Canada a accru l'efficacité de son rayonnement diplomatique et commercial en Amérique latine en ouvrant des ambassades en Uruguay et au Panama, en améliorant sa représentation en Équateur et en ouvrant des bureaux au Mexique (Guadalajara), au Brésil (Rio de Janeiro), au Salvador (San Salvador) et au Nicaragua (Managua).
- Le Canada a pu accroître la collaboration avec les États-Unis en ce qui concerne la simplification des procédures relatives au passage de la frontière, au transport et au camionnage, au commerce, au tourisme et au prédédouanement. Une intervention fructueuse a aussi abouti à la préparation, par les consulats généraux du Canada et les gouverneurs des États de l'Ouest des États-Unis, d'une résolution conjointe qui prévoit la renonciation à la redevance frontalière proposée par le gouvernement américain.
- Le Ministère s'est employé à faire mieux comprendre aux États-Unis les préoccupations du Canada au sujet des mesures extraterritoriales très controversées adoptées par le Congrès américain dans le cadre de la loi Helms-Burton. Le Titre III de cette loi, qui donne aux Américains le droit d'entamer des poursuites contre les personnes réputées se livrer au << trafic >> de biens expropriés, a été suspendu par le président américain.
- Le Canada a entamé des négociations avec les États-Unis pour obtenir qu'ils contribuent aux opérations de nettoyage dans quatre anciennes installations militaires américaines au Canada.

Promotion du droit international

- Le Canada a joué un rôle important dans l'établissement, aux Nations Unies, d'un tribunal pénal international permanent. Ses démarches ont abouti à la mise sur pied d'une commission préparatoire qui, à son tour, ouvrira la voie à une conférence diplomatique en bonne et due forme sur le tribunal proposé, qui aura lieu en 1998.

**Tableau 23. Coopération et sécurité internationales
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
601 524	433 281	455 425

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Objectif

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger.

Résultats

- En 1995-1996, environ 1,5 million de Canadiens ont bénéficié de services consulaires dispensés par le Ministère. Ces services ont été assurés par l'entremise de 250 points de service situés dans 160 pays ainsi que par la Direction générale des affaires consulaires. Parmi les faits marquants au cours de l'exercice, signalons le nombre croissant d'évacuations d'urgence et de demandes d'aide liées à des enlèvements d'enfants par l'un des parents ainsi qu'à des désaccords au sujet de la garde des enfants. Depuis novembre 1995, le programme consulaire est assujéti au régime de recouvrement intégral des coûts par l'imposition de redevances pour les services consulaires. Des normes détaillées de service ont également été publiées.

Évacuations d'urgence. Cinq cent Canadiens visitant ou habitant le Libéria, la Martinique, le Mexique, le Rwanda et le Burundi ont été évacués vers des lieux sûrs pour éviter des troubles politiques ou des catastrophes naturelles. L'enregistrement des Canadiens à l'étranger a été informatisé au cours de l'exercice, de sorte qu'il est désormais un moyen beaucoup plus efficace de trouver, d'informer ou voire d'évacuer les Canadiens en cas de désastre. Le processus de planification pour éventualités a également été informatisé.

- Des *services de protection* ont été assurés à des dizaines de milliers de Canadiens en visite ou en résidence à l'étranger qui ont été victimes de maladie (mentale ou physique), d'accidents ou d'actes criminels, ou en cas de décès.
- Au cours de l'exercice, des services ont été assurés à 1 372 Canadiens incarcérés dans des prisons étrangères. Le Service consulaire s'est en outre occupé de 374 cas où l'un des parents a enlevé ses enfants pour les amener à l'étranger. On a aussi dénombré des centaines de cas de garde d'enfants où une ou plusieurs des personnes impliquées étaient des Canadiens, ainsi que des milliers de cas où il a fallu organiser une aide financière venant de membres de la famille ou d'amis, ou obtenir des prêts de fonds publics, en faveur de personnes sans ressources. Les prêts accordés à partir des fonds publics ont atteint environ 400 000 dollars.
- Le Canada a mis en œuvre un traité sur le transfèrement des détenus avec le Venezuela pour donner aux délinquants incarcérés au Canada ou au Venezuela la possibilité de purger leur peine dans leur pays d'origine. Le Canada a entamé des discussions avec l'Égypte sur un accord consulaire éventuel qui établirait des règles permettant de s'occuper, entre autres, des cas de garde d'enfants.
- En 1995-1996, 65 000 passeports ont été délivrés par les missions canadiennes, et d'autres services liés aux passeports et à la citoyenneté ont été fournis à plus de 434 000 personnes.

Programme de sensibilisation. Le Ministère a fourni aux Canadiens davantage de renseignements sur les conditions dans les pays étrangers en améliorant ses rapports avec l'industrie touristique et en participant à des salons du tourisme à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Par ailleurs, le Programme d'information sur les voyages, qui fournit des renseignements relatifs à 150 pays en ce qui concerne la sécurité personnelle, la santé et l'obtention de visas a été intégré dans le site Web du Ministère; les services personnels et de réponse automatique par télécopieur ont également été améliorés. On a répondu à environ 50 000 demandes de renseignements. La publication intitulé *Bon Voyage... mais* a été diffusée à 1,5 million de Canadiens. Des accords de partage des frais ont été conclus avec des organisations et sociétés de l'industrie touristique pour compenser les frais d'impression de la brochure.

Points de service additionnels. Vu l'accroissement général des demandes de services, huit nouveaux consulats honoraires ont été créés, portant ainsi à 83 le nombre total de ces missions. Bien que sa fonction première soit de fournir des services consulaires, le consul honoraire participe également à la promotion du commerce, aux relations économiques, aux affaires publiques, aux tâches de représentation et à d'autres activités liées aux intérêts du Canada à l'étranger. Des dispositions ont été prises avec le gouvernement de l'Australie pour fournir des services aux Canadiens dans la région du Pacifique-Sud.

Tableau 24. Aide consulaire, par catégorie et par région (nombre de cas traités)

	Afrique et Moyen- Orient	Asie- Pacifique	Europe	Amérique latine et Antilles	États-Unis	Total
Passeports	28 676	68 049	120 569	27 203	87 490	331 787
Citoyenneté	8 227	14 228	38 771	10 942	30 270	102 438
Services juridiques	15 120	7 081	18 113	9 200	3 908	53 422
Services financiers	408	198	1 222	1 025	368	3 221
Rapatriements	68	127	185	193	243	816
Services médicaux	300	309	713	656	312	2 290
Personnes disparues	442	601	1 386	906	373	3 708
Prisonniers	163	125	206	298	580	1 372
Décès	84	119	561	350	250	1 364
Enlèvements	55	33	167	54	65	374
Renseignements	53 009	36 625	162 364	48 634	47 626	348 258
Total	106 552	127 495	344 257	99 461	171 485	849 250

**Tableau 25. Aide aux Canadiens à l'étranger
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
36 294	37 275	37 397

Diplomatie ouverte

Objectif

Susciter l'intérêt et la confiance envers le Canada à l'étranger et créer un climat international favorable aux intérêts politiques et économiques et aux valeurs du Canada.

Résultats

Communications

- Le Ministère a veillé à ce que les représentants canadiens à l'étranger soient bien informés du débat sur l'unité nationale afin qu'ils puissent contribuer à une évaluation exacte et équilibrée de la question parmi les dirigeants politiques et les leaders de l'opinion à l'étranger.
- Grâce à une contribution financière du Canada, le réseau de télévision international francophone TV5 a été implanté dans tous les continents. En contribuant à ce réseau, le Canada est en mesure de faire valoir qu'il est un membre important de la francophonie internationale. Les émissions canadiennes qui sont diffusées quotidiennement sur le réseau assurent la promotion des valeurs et intérêts canadiens ainsi que celle de nos exportations à l'échelle mondiale.
- En collaboration avec Ressources naturelles Canada, le Ministère a aidé à maintenir l'accès aux marchés internationaux des produits forestiers canadiens en sensibilisant les Européens aux pratiques et politiques de gestion forestière durable du Canada.
- Les renseignements commerciaux véhiculés par la publication *CanadExport* ont aidé les entreprises canadiennes à prendre des décisions en matière d'exportation et d'investissement sur les marchés étrangers. La chronique consacrée aux succès de diverses entreprises canadiennes qui ont exporté leurs produits ou leurs services a attiré l'attention d'importateurs étrangers et d'autres firmes canadiennes désireuses de former des partenariats ou des alliances stratégiques pour susciter des ventes sur les marchés étrangers. L'édition en direct et l'édition transmise par courrier électronique de *CanadExport* ont aussi offert au milieu des affaires un accès direct, immédiat et opportun à l'information commerciale fournie par les délégués commerciaux à l'échelle du globe.
- Les activités de communication visaient à faire mieux connaître et comprendre les grandes priorités du gouvernement en matière de commerce international, qu'il s'agisse d'élargir la composition de l'ALENA en favorisant l'adhésion du Chili, de poursuivre les négociations en vue de l'établissement de la ZLEA, d'appuyer le travail de l'OMC, de favoriser la promotion des exportations canadiennes au moyen de la Stratégie canadienne pour le commerce international ou de dissuader l'Union européenne d'interdire l'importation de fourrures.
- Les programmes de liaison ont été conçus pour permettre à des conférenciers de s'adresser aux Canadiens tant dans les petites localités que dans les grandes villes. Un certain nombre d'activités

ont été conçues à l'intention des jeunes Canadiens afin de sensibiliser les futurs leaders de l'opinion à divers aspects de la politique étrangère et du commerce international.

- Tous les communiqués et fiches d'information du Ministère, un grand nombre de ses périodiques et de ses autres produits de communication ont été publiés sur l'Internet, ce qui les a rendus plus accessibles aux auditoires canadiens et internationaux. D'autres mécanismes de diffusion électronique ont également été employés pour communiquer l'information de manière plus efficace.

Relations culturelles internationales

- Le financement accordé par le Ministère à de plus de 400 organisations culturelles ou artistes pour leur permettre d'organiser des activités à l'étranger (concerts, représentations théâtrales, expositions) ont suscité une publicité positive pour le Canada dans les médias internationaux.
- Le Ministère a aidé à financer la création de CultureNet, qui aidera les artistes et organisations culturelles canadiens à se faire connaître sur la scène internationale grâce à l'Internet.
- Le Ministère a aidé à financer et à organiser l'exposition canadienne à la biennale des arts visuels de Venise. Le pavillon canadien a été favorablement accueilli dans la presse internationale.
- L'étude des données sur les exportations des produits des industries culturelles qu'a effectuée Statistique Canada à la demande du Ministère a donné une idée beaucoup plus juste de la valeur de ces industries pour l'économie canadienne. Les résultats ont souligné l'importance du secteur pour la balance des paiements du Canada et révélé un taux de croissance de plus de 80 % au cours de la période 1990-1995.
- De vastes consultations avec le secteur privé ont permis au Ministère de mieux comprendre les préoccupations des industries culturelles et, en même temps, de sensibiliser ces dernières aux programmes de promotion des exportations. Le Ministère a également créé une section qui servira de point de convergence pour les industries culturelles.
- Le Ministère a appuyé la Semaine de la musique canadienne pour permettre à des acheteurs et des organisateurs d'émissions musicales de stations de radio des États-Unis et du Mexique d'assister aux manifestations qui se sont déroulées à Toronto. Le soutien du Ministère a également permis à des conférenciers étrangers de fournir aux entreprises canadiennes des renseignements commerciaux précieux.
- Grâce à des programmes arbitrés, organisés dans 29 pays, plus de 340 professeurs universitaires étrangers ont pu faire des séjours au Canada allant jusqu'à cinq semaines pour mener des recherches menant à une publication ou pour préparer des cours sur le Canada. Ces programmes aident les décideurs et les façonneurs d'opinions étrangers appartenant à divers milieux (université, administration publique, commerce et médias) à avoir du Canada une idée plus positive et mieux éclairée. Les universitaires responsables des programmes d'études canadiennes ont aidé à raffermir les perceptions qu'on se fait à l'étranger de la souveraineté et de la stabilité du Canada, au moyen d'exposés médiatiques, de recherches publiées, de cours et de la prestation de conseils aux autorités politiques.
- Les programmes de bourses du Commonwealth et du gouvernement du Canada ont permis à environ 350 étudiants des cycles supérieurs de séjourner au Canada pendant l'année scolaire pour travailler à un diplôme dans une université canadienne ou dans une université de leur pays d'origine et ainsi élargir et approfondir leur connaissance et leur perception du Canada.
- Des bourses analogues offertes réciproquement par d'autres pays ont permis à des étudiants

canadiens des cycles supérieurs de poursuivre des études à l'étranger et de contribuer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien.

- Les directives générales et la gestion des programmes intéressant les échanges internationaux de jeunes et de jeunes travailleurs ont permis à plus de 10 000 Canadiens d'aller à l'étranger et à environ 12 000 étrangers de venir au Canada.
- Le processus trilatéral d'études supérieures, de recherche et de formation auquel participent le Canada, le Mexique et les États-Unis a favorisé un accroissement de la collaboration et de la mobilité. Depuis 1993, le nombre d'accords et de projets universitaires entre le Canada et le Mexique a augmenté de 152 %, passant de 33 à 83, tandis que le nombre de ceux qui existent entre le Canada et les États-Unis est passé de 68 à 97, une hausse de 43 %.
- L'accord entre le Canada et l'Union européenne dans le domaine des études supérieures et de la formation accroît la mobilité des étudiants et la coopération transatlantique dans le domaine de l'enseignement; il englobe 19 établissements d'enseignement canadiens et 22 établissements européens.
- L'organisation d'ateliers à l'intention des fournisseurs, la production d'études de marché et l'exécution d'essais sur le terrain de nouveaux moyens de promotion de l'enseignement ont favorisé l'exportation de produits et de services d'enseignement.
- Les Centres d'études canadiennes en Asie ont contribué à faire accroître sensiblement l'aptitude des établissements d'enseignement canadiens à recruter des étudiants étrangers; on a entamé les préparatifs en vue d'étendre cette formule à d'autres pays.

**Tableau 26. Diplomatie ouverte
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
89 903	74 381	81 927

Services ministériels

Objectif

Permettre au Ministère de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien abordables.

Résultats

- Le Ministère a mis en application son Plan de gestion environnemental en prenant des mesures pour
 - effectuer des évaluations environnementales des politiques, programmes et projets;
 - appliquer un programme de bonne intendance de l'environnement pour les opérations au Canada et dans les missions à l'étranger;
 - établir un programme d'économie de l'énergie pour les missions et un programme de réduction des déchets pour l'immeuble Lester B. Pearson;

- mettre en application des plans de gestion environnementale dans les trois missions canadiennes à Paris (il s’agit ici d’un projet pilote pour toutes les missions canadiennes qui vient appuyer la proposition d’« écologiser les gouvernements nationaux » faite par le Canada au sein de l’OCDE et du G-7);
- offrir des services et adopter des pratiques de saine gestion de l’environnement au Sommet de Halifax, la première réunion « écologique » du G-7;
- entreprendre la préparation de la première stratégie de développement durable du Ministère.
- Pour la réinstallation du personnel à l’étranger. on a adopté un nouveau système basé sur un régime d’offres concurrentielles et un ensemble de normes visant à assurer un niveau de service raisonnable.
- Le Ministère a mis au point un programme de cours en mandarin et un programme pilote de cours en japonais de manière à offrir au Canada la deuxième année de formation intensive dans ces langues, qui était auparavant assurée à l’étranger; cette initiative a favorisé une réduction des coûts.
- Le Ministère a créé un site Web qui est sa principale incarnation sur l’Internet. Il a également créé un service d’accès par téléphone au catalogue de sa bibliothèque.
- Le Ministère a élaboré un plan triennal de gestion de l’information, prévoyant un cadre stratégique pour la gestion de l’information et de la technologie.

**Tableau 27. Services ministériels
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
258 246	222 686	212 383

Prestation de services aux autres ministères

Objectif

Permettre aux autres ministères d’administrer leurs programmes à l’étranger en leur assurant des services de soutien abordables.

Résultats

- En 1995-1996, le Ministère a contribué au soutien de plus de 600 employés canadiens et de plus de 1 150 employés des missions recrutés sur place pour le compte d’autres ministères. Ce soutien comprenait des services financiers, des services de personnel et des services de paye pour les employés recrutés sur place, ainsi que la fourniture de locaux et de logements pour les employés et des services d’entretien, de sécurité, de transport et autres.
- Le Ministère a aidé le ministère de la Citoyenneté et de l’Immigration à restructurer et rationaliser ses opérations à l’étranger.
- Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec l’ACDI pour assurer le transfert de responsabilité dans le cas des sections des missions qui s’occupent de la prestation d’assistance technique et d’aide humanitaire aux PECO.

**Tableau 28. Prestation de services aux autres ministères
dépenses comparatives (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
186 795	182 938	183 396

Services de passeports

Objectif

Fournir aux citoyens canadiens et aux autres résidents du Canada qui sont admissibles des documents de voyage reconnus partout dans le monde.

Résultats

- En 1995-1996, le Bureau des passeports a délivré 1 505 417 documents de voyage, soit 7,4 % de plus que ce qui avait été prévu. Aujourd'hui, 23 % des Canadiens détiennent un passeport. L'accroissement considérable de la demande de passeports est principalement attribuable à l'accord Ciel ouvert conclu avec les États-Unis et à l'augmentation du nombre de voyageurs qui se dirigent vers l'étranger. La tenue du référendum au Québec et la rumeur de l'imposition d'une nouvelle redevance pour services consulaires y ont également contribué.
- Le Ministère a répondu à plus de 1,3 million de demandes de renseignements reçues par le service téléphonique 1-800.
- Les Canadiens ont accès aux services de passeport aux 29 bureaux au Canada ainsi que par la poste. Ceux qui habitent aux États-Unis peuvent recevoir leur passeport par la poste. Les réfugiés, les immigrants reçus et les voyageurs officiels font appel à des services spécialisés qui se trouvent à Hull. Les représentants officiels du gouvernement, les citoyens et journalistes qui participent à des missions officielles, comme celles d'Équipe Canada, ainsi que les membres des Forces canadiennes faisant partie de missions de maintien de la paix, ont profité de ces services.
- En sa qualité d'organisme de service spécial fonctionnant en vertu d'une autorisation qui lui permet d'exploiter un fonds renouvelable, le Bureau des passeports finance ses activités intégralement au moyen des recettes produites par les droits exigés sur les documents de voyage. Le Bureau doit atteindre le seuil de rentabilité au cours d'un cycle de quatre ans. En 1995-1996, il a déclaré un excédent de trésorerie de 6,6 millions de dollars, ce qui correspond à des bénéfices de 9,0 millions selon la comptabilité d'exercice. Cet excédent supérieur au montant prévu était directement attribuable à une demande exceptionnelle ainsi qu'au report des dépenses liées au Programme d'amélioration de la technologie.
- Au Bureau des passeports, la productivité est mesurée en passeports émis par équivalent temps plein. La demande élevée de passeports et la gestion attentive des ressources expliquent qu'on ait atteint cette année un taux de productivité de 2 921 passeports par ETP, soit 16,5 % de plus que le chiffre prévu.
- Les droits exigés pour les passeports sont demeurés inchangés en 1995-1996. Une gestion financière consciencieuse a permis au Bureau de continuer de financer ses activités et d'investir dans de

nouvelles techniques qui permettront d'offrir aux titulaires de passeports un processus simplifié de renouvellement.

- À l'aéroport de Vancouver, les voyageurs à destination des États-Unis sont désormais invités à obtenir une carte CANPASS, fruit d'un projet mené conjointement par le Bureau des passeports, le ministère du Revenu et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. La carte codée, produite dans nos bureaux de Vancouver, permet à ceux qui traversent souvent la frontière de franchir rapidement les douanes.
- Un sondage auprès de la clientèle a révélé que 51 % des clients veulent recourir au paiement électronique, ce qui nous a incités à mettre en application un système pilote de cartes de crédit ou de débit à cinq endroits. Le projet fera l'objet d'une évaluation susceptible de mener à son élargissement.
- Une enquête nationale sur la satisfaction de la clientèle a révélé que les clients qui se présentent en personne jugent excellente la qualité des services fournis par les employés du Bureau des passeports suivant les critères de courtoisie, de promptitude, de connaissance du service et de compréhension des besoins particuliers des clients. La plupart des clients estiment que les bureaux sont bien situés et que les heures de service sont commodes. La majorité des répondants ne savaient toutefois pas que le droit de 60 dollars exigé pour un passeport comprend un droit consulaire de 25 dollars et que le Bureau des passeports est financé entièrement au moyen des frais de traitement de 35 dollars. Lorsque les clients apprennent que les frais de traitement sont de 35 dollars, la plupart estiment qu'il s'agit là d'un prix juste. Le client moyen veut d'abord et avant tout que nous maintenions le droit exigé aussi bas que possible.
- Le Bureau des passeports a reçu des félicitations exceptionnelles pour la rapidité du service fourni dans des situations spéciales (maladie, décès dans la famille, voyages d'affaires organisés à la dernière minute, etc.). Les services sont offerts 24 heures sur 24 durant toute l'année. En outre, un bureau provisoire a été établi pour faire face à l'augmentation de 130 % de la demande de passeports au Québec durant les semaines qui ont précédé le référendum.

**Tableau 29. Services de passeports
(excédent)/déficit (en milliers de \$)**

Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
(3 112)	8 204	(6 591)

Tableau 30. Services de passeports barème et nombre de délivrances

	Droit actuel (dollars)	Nombre de délivrances		
		Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
<i>Passeports</i>				
24 pages	35	1 365 979	1 366 146	1 472 096
48 pages	37	15 833	15 980	17 770
Officiel	57	6 944	6 728	7 060
<i>Autres titres de voyage</i>				
Titre de voyage pour réfugiés (non-citoyens)	35	5 017	8 270	5 843
Certificat d'identité (non-citoyen)	75	2 160	3 364	1 487
Passeport d'urgence	6	1 290	1 262	1 161
Total		1 397 223	1 401 750	1 505 417

Tableau 31. Services de passeports objectifs

	Résultats 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Résultats 1995-1996
<i>Temps d'exécution</i>			
Demandes reçues par la poste	97 % en 10 jours	97 % en 10 jours	63 % en 10 jours
	100 % en 17 jours	100 % en 17 jours	100 % en 17 jours
Demandes présentées en personne	96 % en 5 jours	97 % en 5 jours	97 % en 5 jours
	100 % en 7 jours	100 % en 7 jours	100 % en 7 jours
<i>Objectif de productivité</i>			
Tous les employés	2 681	2 511	2 921
Employés à la production seulement	3 614	3 592	3 573

1. La productivité est mesurée par le nombre de titres de voyages délivrés par ETP.

En 1995-96, le Bureau des passeports a atteint les cibles visées – demandes de passeport traitées en cinq jours si elles sont faites en personne et en dix jours si elles sont reçues par la poste – dans 96,6 % et 63 % des cas, respectivement. Il a pu y parvenir malgré les retards attribuables à deux circonstances particulières, soit le référendum sur la souveraineté au Québec et l'application du nouveau tarif pour services consulaires.

Au cours de la période précédant immédiatement le référendum, le Bureau des passeports a envoyé à ses bureaux de la région de Montréal un certain nombre d'employés de la région d'Ottawa-Hull pour les aider à faire face à la demande de passeports, qui accusait une augmentation de 130 %. Après l'imposition du tarif pour services consulaires, le Bureau des passeports a dû communiquer avec toutes les personnes qui avaient fait une demande de passeport après le 8 novembre 1995 pour les informer de ce changement. En raison de ces deux facteurs, il n'a pas été possible de réaliser notre objectif pour les demandes soumises par la poste, c'est-à-dire de traiter 97 % des demandes reçues en-deça de 10 jours.

D. VÉRIFICATION, ÉVALUATION ET EXAMEN

Le Bureau de l'inspecteur général du Ministère effectue des analyses indépendantes de tous les aspects de la performance du Ministère. Le Bureau comprend des unités d'évaluation, d'examen et de vérification interne de même qu'une fonction d'inspection vouée principalement à l'évaluation des aptitudes de gestion du personnel posté dans les missions à l'étranger. Les principaux aspects du travail du Bureau de l'inspecteur général en 1995-1996 sont les suivants :

- Le programme de vérification des missions n'englobe plus seulement les programmes administratif et consulaire; il a été étendu aux questions de commerce, de sécurité et d'environnement.
- Vingt-deux inspections et 32 vérifications internes de missions à l'étranger ont été achevées au cours de l'exercice.
- À l'administration centrale, les vérifications de la fonction de gestion du matériel, du Bureau du protocole et de la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation a été achevée. De plus, une vérification des systèmes de l'Institut canadien du Service extérieur a été menée à l'appui de l'évaluation de la fonction de formation, et un examen préliminaire du Programme consulaire a été effectué.
- Parmi les activités d'évaluation de programme entreprises, on peut mentionner une étude de cas portant sur les programmes de gestion des questions liées aux affaires politiques et économiques et aux droits de la personne, une évaluation intégrale du Programme de développement de l'investissement et une évaluation de la fonction de formation du Ministère. Nos évaluateurs ont aussi participé aux examens interministériels de la Stratégie canadienne antidrogue et du Programme de partenariats internationaux en foresterie.

IV RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

APPENDICE 1. RAPPORTS ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE STRUCTURES DES ACTIVITÉS

Dans ses précédents Plans de dépenses, le Ministère organisait la présentation de ses plans et dépenses selon une structure constituée de diverses << activités >>, adoptée après qu'on lui eût transféré la responsabilité du commerce international en 1982. L'examen des opérations et de la gestion du Ministère mené en 1996 a montré qu'il convenait de réviser cette structure de façon à donner une image plus claire du coût des services fournis par le Ministère ainsi que de leur distribution au plan international.

La nouvelle structure formée de << secteurs d'activité >> comporte donc deux dimensions, l'une montrant la nature des services offerts par le Ministère et l'autre, la partie du monde où ils sont offerts. La principale différence entre l'ancienne structure et la nouvelle est que l'ancienne structure englobait, dans l'activité appelée << Relations et activités bilatérales >>, tous les coûts supportés par l'administration centrale et les missions pour toute activité liée à une région ou à un pays donné. Dans la nouvelle structure, ces coûts sont inclus dans le secteur d'activité approprié et sont ventilés suivant les régions et pour l'ensemble du pays. Le tableau ci-après montre les liens entre les deux structures.

Tableau 32. Correspondances entre l'ancienne et la nouvelle structures des activités

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Structure des activités</i>
Promotion du commerce international	Expansion du commerce international, plus certains éléments des Relations et activités bilatérales
Politique commerciale et économique	Politiques économiques et commerciales et aide au développement, plus certains éléments des Relations et activités bilatérales
Coopération et sécurité internationales	Affaires politiques et sécurité internationale, plus Affaires juridiques et certains éléments des Relations et activités bilatérales et de Priorités et coordination de la politique étrangère
Aide aux Canadiens à l'étranger	Affaires consulaires et certains éléments des Relations et activités bilatérales
Diplomatie ouverte	Communications et culture, et certains éléments des Relations et activités bilatérales
Services ministériels	Soutien opérationnel, planification des ressources humaines et administration
Prestation de services aux autres ministères	Certains éléments de l'activité Soutien opérationnel planification des ressources humaines et administration
Services de passeports	Passeports

APPENDICE 2. BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

Tableau 33. Détails des besoins en personnel canadien, par secteur d'activité (ETP)¹

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Promotion du commerce international	470	431	488	480	471	471
Politique commerciale et économique	436	400	453	446	437	437
Coopération et sécurité internationales	595	550	617	611	602	602
Aide aux Canadiens à l'étranger	83	80	90	90	90	90
Diplomatie ouverte	228	209	237	235	235	235
Services ministériels	1 708	1 736	1 439	1 421	1 382	1 382
Services de passeports	521	574	573	571	501	526
Total	4 041	3 980	3 897	3 854	3 718	3 743

1. L'utilisation des ressources humaines est mesurée ici en équivalents temps plein; un ETP représente une combinaison quelconque de périodes d'emploi au cours d'une année financière qui équivalent à l'emploi d'une personne à temps plein pendant toute l'année.

Tableau 34. Sommaire des besoins en personnel canadien, par catégorie professionnelle (ETP)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Nominations par décret	20	21	20	18	18	18
Direction	389	381	386	376	369	369
Scientifique et professionnelle	86	86	105	106	106	106
Administration et service extérieur	1 915	1 860	1 895	1 927	1 900	1 900
Technique	213	201	189	190	182	182
Soutien administratif	1 390	1 400	1 269	1 212	1 119	1 144
Exploitation	28	31	33	25	24	24
Total	4 041	3 980	3 897	3 854	3 718	3 743

1. L'utilisation des ressources humaines est mesurée ici en équivalents temps plein (voir la note au tableau 33).

APPENDICE 3. IMMOBILISATIONS

Tableau 35. Dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Promotion du commerce international	6 375	5 939	5 424	5 336	5 316	5 316
Politique commerciale et économique	2 001	1 835	1 993	1 952	1 943	1 943
Coopération et sécurité internationales	4 232	6 813	4 429	4 321	4 284	4 284
Aide aux Canadiens à l'étranger	1 657	1 517	1 261	1 236	1 236	1 236
Diplomatie ouverte	1 018	1 124	1 156	1 133	1 133	1 133
Services ministériels	105 415	64 567	67 016	49 363	45 371	45 371
Prestation de services aux autres ministères	5 444	6 960	6 280	6 044	6 102	6 102
Services de passeports	885	—	—		—	—
Total	127 027	88 755	87 559	69 385	65 385	65 385

Tableau 36. Projets d'immobilisations de plus d'un million de dollars, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Coût estimatif total	Dépenses prévues 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Besoins futurs
Services ministériels				
Alger : construction d'un complexe diplomatique (F-AE)	31 670	19 714	11 956	–
Boston : achat d'une résidence officielle (F-AE)	1 973	1 405	568	–
Budapest : logements pour le personnel (F-AE)	1 498	391	1 107	–
Le Caire : projet de chancellerie (F-AE)	24 299	4 036	5 627	14 636
Genève : projet de chancellerie (F-AE)	21 268	9 808	7 486	3 974
New Delhi : agrandissement de la chancellerie (F-AE)	25 863	25 201	662	–
Kingston : projet de chancellerie (I-AP)	7 618	1 585	3 025	3 008
Kuala Lumpur : développement d'une résidence officielle et de logements pour le personnel (I-AP)	5 136	126	650	4 360
Londres : rénovation de la Maison du Canada (I-AP)	15 168	1 198	6 970	7 000
Moscou : construction de logements pour le personnel (F-AE)	10 890	2 002	4 000	4 888
Nairobi : déménagement de la chancellerie (I-AP)	8 501	1 283	1 120	6 098
New Delhi : logements pour le personnel (I-AP)	7 500	224	2 985	4 291
Séoul : logements pour le personnel (I-AP)	35 847	15 239	2 514	18 094
Bangkok : déménagement de la chancellerie (I-AP)	1 200	–	1 200	–
New York : déménagement du consulat général (S-AE)	1 163	800	363	–
Total partiel	199 594	83 012	50 233	66 349
Services de passeports				
Bureau des passeports : Plan d'amélioration de la technologie (I-AP)	19 500	14 180	5 320	–
Cartes-passeports au format de poche (I-AP)	4 576	576	5 320	4 000
Total partiel	24 076	14 756	5 320	4 000
Total des dépenses d'immobilisation	223 670	97 768	55 553	70 349

Catégories d'estimation des coûts

Estimation fondée (F): cette estimation est assez précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver l'objectif de coût de la phase du projet à l'étude; elle repose sur une description détaillée de tous les systèmes et de leurs composants, et tient compte de tous les objectifs et résultats prévus du projet.

Estimation indicative (I): il s'agit ici d'une estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas assez précise pour justifier l'approbation, par le Conseil du Trésor, de l'objectif de coût du projet.

Niveau d'approbation du projet

Approbation préliminaire (AP): autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues, y compris les objectifs de la phase de définition du projet et les dépenses afférentes; le ministère qui parraine un projet sollicite une AP après en avoir déterminé toute l'ampleur et estimé le coût (habituellement une estimation indicative) et après avoir établi une estimation étayée du coût de la phase de définition du projet.

Approbation effective (AE): approbation des objectifs du projet par le Conseil du Trésor, y compris les objectifs relatifs à la phase d'exécution, accompagnée d'une autorisation à effectuer les dépenses nécessaires; le ministère qui parraine le projet sollicite une AE après avoir déterminé l'ampleur de l'ensemble du projet et après en avoir établi les coûts à partir d'une estimation étayée.

APPENDICE 4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES

Tableau 37. Dépenses brutes et nettes, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Dépenses brutes</i>				
Promotion du commerce international	228 571	225 812	218 517	218 614
Politique commerciale et économique	118 218	117 572	114 755	114 825
Coopération et sécurité internationales	505 796	436 422	431 922	432 381
Aide aux Canadiens à l'étranger	43 108	43 489	43 640	43 661
Diplomatie ouverte	82 620	84 182	81 811	82 478
Services ministériels	211 941	204 575	196 347	196 408
Prestations de services aux autres ministères	185 280	185 558	184 659	184 695
Services de passeports	52 721	57 730	50 055	52 367
Total des dépenses brutes	1 428 255	1 355 340	1 321 706	1 325 429
<i>Moins :</i>				
<i>Recettes à valoir sur le crédit ou portées au Trésor</i>				
Promotion du commerce international	2 850	5 550	5 450	5 350
Politique commerciale et économique	10 046	13 830	14 015	14 200
Coopération et sécurité internationales	803	2 661	2 790	2 926
Aide aux Canadiens à l'étranger	36 377	35 335	36 189	37 073
Diplomatie ouverte	15	15	15	15
Services ministériels	62 342	92 705	66 569	43 850
Prestations de services aux autres ministères ¹	147 000	1 293	1 293	1 293
Services de passeports	50 419	50 328	50 055	52 367
Total des recettes à valoir sur le crédit ou portées au Trésor	309 852	201 717	176 376	157 074

Tableau 37 (suite)

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Dépenses nettes</i>				
Promotion du commerce international	225 721	220 262	213 067	213 264
Politique commerciale et économique	108 172	103 742	100 740	100 625
Coopération et sécurité internationales	504 993	433 761	429 132	429 455
Aide aux Canadiens à l'étranger	6 731	8 154	7 451	6 588
Diplomatie ouverte	82 605	84 167	81 796	82 463
Services ministériels	149 599	111 870	129 778	152 558
Prestation de services aux autres ministères	38 280	184 265	183 366	183 402
Services de passeports	2 302	7 402	–	–
Total des dépenses nettes	1 118 403	1 153 623	1 145 330	1 168 355

1. Comprend un montant de 146,1 millions de dollars au Budget principal de 1996-1997 à titre de recettes à percevoir par le Ministère au nom de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour le recouvrement des coûts relatifs au programme d'immigration et de visa. À compter de 1997-1998, ces recettes figureront au Budget principal de CIC.

Tableau 38. Sommaire des recettes (en milliers de dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes à valoir sur le crédit	49 605	54 981	51 572	56 039	55 895	58 343
Recettes portées au Trésor	171 650	329 201	258 280	145 678	120 481	98 731
Total des recettes	221 255	384 182	309 852	201 717	176 376	157 074

Tableau 39. Détails des recettes, par secteur d'activité (en milliers de \$)

Recettes à valoir sur le crédit ou versées au Trésor	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-97	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Promotion du commerce international</i>						
Centres canadiens des affaires ¹	72	396	350	50	50	50
Foires et missions commerciales ^{1,2}	–	–	–	3 000	3 000	3 000
Programme pour le développement des marchés d'exportation	4 250	3 854	2 500	2 500	2 400	2 300
Remboursements de dépenses des années antérieures	4 010	81	–		–	–
<i>Total partiel</i>	8 332	4 331	2 850	5 550	5 450	5 350
<i>Politique commerciale et économique</i>						
Licences d'importation et d'exportation	6 543	9 254	10 046	13 830	14 015	14 200
Remboursements de dépenses des années antérieures	–	3 282	–		–	–
<i>Total partiel</i>	6 543	12 536	10 046	13 830	14 015	14 200
<i>Coopération et sécurité internationales</i>						
Centres d'éducation canadiens ¹	–	1 219	803	2 661	2 790	2 926
Remboursements de dépenses des années antérieures	–	2 264	–		–	–
<i>Total partiel</i>	–	3 483	803	2 661	2 790	2 926
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>						
Droits consulaires						
– sur les titres de voyage	–	15 013	35 824	34 625	35 425	36 250
– pour services spécialisés	523	612	553	710	764	823
<i>Total partiel</i>	523	15 625	36 377	35 335	36 189	37 073
<i>Diplomatie ouverte</i>						
Remboursements de dépenses des années antérieures	12	24	15	15	15	15

Tableau 39 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Services ministériels</i>						
Rendement des investissements (prêts, dotations en capital et avances)	647	730	500	655	655	655
Privilèges, licences et permis	1 162	1 373	1 300	1 058	1 443	1 443
Revenus locatifs des employés	16 843	16 609	16 100	16 150	16 100	16 100
Vente d'immobilisations et de biens de la Couronne	23 106	18 113	32 500	63 640	37 169	14 450
Prestation de services au Bureau des passeports	4 447	4 448	4 447	4 447	4 447	4 447
Remboursements de dépenses des années antérieures	5 288	6 897	6 500	6 000	6 000	6 000
Redressements aux comptes créditeurs de fin d'exercice des années antérieures	6 292	1 594	500	500	500	500
Divers	425	1 257	495	255	255	255
<i>Total partiel</i>	58 210	51 021	62 342	92 705	66 569	43 850
<i>Prestation de services aux autres ministères</i>						
Locations	474	384	–	393	393	393
Recouvrement des frais de la représentation provinciale à l'étranger	613	863	900	900	900	900
Frais d'immigration et de visa ³	96 876	242 529	146 100	–	–	–
Redressements aux comptes créditeurs de fin d'exercice des années antérieures	139	20	–	–	–	–
<i>Total partiel</i>	98 102	243 796	147 000	1 293	1 293	1 293
<i>Services de passeports</i>						
Fonds renouvelable du Bureau des passeports	49 533	53 366	50 419	50 328	50 055	52 367
Recettes totales du programme	221 255	384 182	309 852	201 717	176 376	157 074

1. Indiquent les recettes à valoir sur le crédit.
2. Les recettes de 3 millions de dollars créditées au Trésor compenseront patiellement le coût de la participation du Canada aux foires et missions commerciales, qui devrait s'élever à 4 millions en 1997-1998.
3. À compter de 1997-1998, ces recettes seront rapportées au Budget principal de Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 40. Paiements de transfert, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
<i>Subventions</i>						
Promotion du commerce international	1 963	1 472	2 274	2 212	2 212	2 212
Coopération et sécurité internationales	7 062	7 476	5 916	5 856	5 513	5 513
Diplomatie ouverte	20 713	18 723	18 310	16 899	16 598	16 598
Services ministériels	294	270	265	265	265	265
Total des subventions	30 032	27 941	26 765	25 232	24 588	24 588
<i>Contributions</i>						
Promotion du commerce international	15 605	14 785	11 222	11 162	10 222	10 222
Politique commerciale et économique	28 644	30 022	30 658	29 019	29 019	29 019
Coopération et sécurité internationales	451 263	293 834	348 841	273 463	272 464	272 275
Diplomatie ouverte	15 210	8 351	–	–	–	–
Total des contributions	510 722	346 992	390 721	313 644	311 705	311 516
Total des subventions et contributions	540 754	374 933	417 486	338 876	336 293	336 104

Tableau 41. Détails des paiements de transfert, par secteur d'activité (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
Subventions				
Promotion du commerce international				
Subventions pour la promotion du commerce international en Asie-Pacifique	470	372	274	212
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	1 493	1 100	2 000	2 000
Coopération et sécurité internationales				
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	24	24	25	25
Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 215	1 215	1 033	673
Groupe canadien de la Commission trilatérale	14	–	–	
Subventions destinées au Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	65	27	–	
Association canadienne des Nations Unies	526	–	–	
International Fund for Ireland	–	600	–	
Centre canadien pour la sécurité mondiale	100	–	–	
Conseil canadien de droit international	11	–	–	
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	4 776	5 610	4 842	5 142
Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	–	–	16	16
Centre d'échanges législatifs	80	–	–	
Subventions pour l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale et aux républiques de l'ex-Union soviétique	250	–	–	
Diplomatie ouverte				
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	15 645	14 037	13 612	12 201
Subventions dans le domaine des relations culturelles	4 818	4 682	4 694	4 694

Tableau 41 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
<i>Subventions (suite)</i>				
Office du baccalauréat international	5	4	4	4
Conseil atlantique du Canada	8	–	–	
Institut canadien des affaires internationales	39	–	–	
Centre québécois de relations internationales de l'Université Laval	28	–	–	
Programme de bourses en matière de sécurité coopérative	171	–	–	
Services ministériels				
Association de la communauté du service extérieur	17	15	15	15
(L) Paiements effectués en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	277	255	250	250
Total des subventions	30 032	27 941	26 765	25 232
<i>Contributions</i>				
Promotion du commerce international				
Contributions au développement de la technologie avec l'Europe	187	176	90	90
Contributions aux entreprises pour promouvoir le commerce dans la région de l'Asie-Pacifique	246	40	–	
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	12 147	13 144	9 520	10 020
Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	2 488	1 425	1 612	1 052
Contributions pour promouvoir le commerce et l'investissement entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	168	–	–	
Conseil commercial Canada-Chine	225	–	–	
Contributions pour la promotion des poissons et des fruits de mer canadiens à l'étranger	144	–	–	

Tableau 41 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
Contributions (suite)				
Politique commerciale et économique				
Organisations internationales de produits de base (613 449 florins)	441	457	442	505
Organisation mondiale des douanes (9 987 750 francs belges)	467	487	475	450
Agence internationale de l'énergie atomique (1 110 293 dollars US et 72 533 410 schillings autrichiens)	10 786	11 180	11 397	11 097
Agence internationale de l'énergie (3 998 190 francs français)	1 171	1 166	1 218	1 081
Organisation mondiale du commerce (4 566 885 francs suisses)	4 486	5 129	5 519	5 231
Organisation de coopération et de développement économiques (32 953 681 francs français)	9 567	9 577	9 766	8 911
Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (668 103 francs français)	202	205	210	181
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (1 860 914 francs français)	557	551	584	503
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (563 115 francs suisses)	618	668	632	645
Secrétariat de la Coopération économique en Asie-Pacifique	347	417	415	415
Traité de la Charte européenne de l'énergie	–	184	–	
Coopération et sécurité internationales				
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (45 973 778 francs français)	10 499	11 465	12 316	12 432
Fondation du Commonwealth (531 075 livres sterling)	1 067	1 059	1 047	1 130
Conseil des sciences du Commonwealth (128 160 livres sterling)	308	295	307	273
Secrétariat du Commonwealth (1 945 140 livres sterling)	3 777	3 824	3 931	4 140
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (612 720 livres sterling)	1 242	1 278	1 307	1 304

Tableau 41 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
<i>Contributions (suite)</i>				
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (12 012 000 \$ US)	15 370	14 745	16 266	16 458
Organisation de l'aviation civile internationale (1 400 800 \$ US)	1 911	1 865	1 945	1 919
Organisation internationale du travail (10 934 000 francs suisses)	10 627	12 094	11 606	12 523
Organisation maritime internationale (179 400 livres sterling)	353	304	367	382
OTAN – administration civile (288 091 008 francs belges)	9 779	10 798	12 182	12 971
OTAN – programmes scientifiques (61 210 940 francs belges)	2 357	2 694	2 859	2 756
Activités de la francophonie internationale	620	541	542	542
Contributions pour le remboursement aux organisations internationales des indemnités versées aux employés canadiens assujettis à l'impôt du Canada	9	–	–	
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (22 575 870 CFA)	70	56	50	61
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	–	15	30	30
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (41 325 000 francs français et 4 611 000 \$ US)	15 585	16 792	16 500	17 492
Organisation des Nations Unies (39 497 000 \$ US)	47 420	47 600	50 976	54 115
Organisation mondiale de la santé (13 770 000 \$ US)	16 922	17 113	17 836	18 866
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (41 471 850 \$ US) ¹	135 389	94 906	134 452	56 822
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 400	6 649	7 500	7 500

1. Pour plus de détails au sujet des contributions aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, voir le tableau 42.

Tableau 41 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
<i>Contributions (suite)</i>				
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (5 850 000 \$ US)	1 516	564	8 092	8 015
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (35 610 000 schillings autrichiens)	4 626	3 834	4 658	4 701
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$ US)	482	338	565	560
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	3 000	500	500	500
Place de la FAO/Monument Lester B. Pearson	150	–	–	
Programme du concours de la sécurité coopérative	1 209	145	–	
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	–	474	–	1 100
Programme des Nations Unies pour le contrôle des drogues	750	1 370	–	
Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour l'assistance en matière de déménagement	–	200	–	
Korean Peninsula Energy Development Organization	1 500	1 000	–	
Centre Harbourfront	250	–	–	
Chambre de commerce du Halifax métropolitain	150	–	–	
Contributions versées au gouvernement d'Israël et à l'Autorité palestinienne	–	1 000	–	
Commission interaméricaine pour la lutte contre l'abus des drogues	86	290	–	
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	488	487	200	200
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	–	1 045	1 853	1 553

Tableau 41 (suite)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
<i>Contributions (suite)</i>				
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	1 100	925	925	925
Contributions pour promouvoir les intérêts canadiens en matière d'environnement en ce qui concerne les océans et les forêts et les autres priorités	2 451	2 734	1 302	
Contributions à l'appui des recherches et initiatives multilatérales touchant à l'environnement	1 813	1 646	1 178	
Contributions pour promouvoir le groupe bilatéral et le transfert de technologies touchant à l'environnement	1 425	90	400	
Commission nord-américaine sur la coopération environnementale	904	–	–	
Institut interaméricain pour la coopération en agriculture (3 402 824 \$ US)	4 782	4 690	4 648	4 662
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650 000 \$ US)	841	889	899	891
Organisation des États américains (9 227 086 \$ US)	11 839	12 333	14 526	12 642
Organisation panaméricaine de la santé (9 703 421 \$ US)	12 953	13 095	13 720	13 295
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (468 680 ECU)	110	445	516	816
Cour permanente d'arbitrage (37 464 florins)	24	32	30	31
Commission internationale d'établissement des faits (10 179 francs suisses)	–	37	–	12
Contributions pour les mesures visant l'Asie- Pacifique	2 856	1 516	2 810	1 844
Fondation du Canada pour les Amériques	180	–	–	
Aide aux pays d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique	114 171	–	–	
Contributions pour l'aide humanitaire	654	–	–	
Fondation Asie-Pacifique pour la coopération économique dans le Pacifique	250	63	–	
Diplomatie ouverte				
Radio-Canada International	15 210	8 351	–	
Total des contributions	510 722	346 992	390 721	313 644
Total des subventions et des contributions	540 754	374 933	417 486	338 876

**Tableau 42. Détails des contributions aux opérations de maintien de la paix de l'ONU
(en milliers de \$)**

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998
Force intérimaire des Nations Unies au Liban	7 664	4 065	6 023	5 965
Force des Nations Unies au Moyen-Orient chargée d'observer le désengagement	1 602	1 288	1 377	1 406
Mission de vérification des Nations Unies en Angola	2 992	14 673	16 347	15 340
Mission d'observation des Nations Unies en Iraq et au Koweït	693	876	990	980
Mission d'observation des Nations Unies au Salvador	503	594	–	
Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge	1 218	–	–	
Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental	–	3 561	430	2 344
Force de protection des Nations Unies (Yougoslavie)	74 787	51 136	86 035	2 131
Opération des Nations Unies en Somalie	20 456	–	–	
Opération des Nations Unies au Mozambique	8 486	–	–	
Opération des Nations Unies au Rwanda	7 677	9 058	9 679	
Force des Nations Unies à Chypre	1 341	913	968	1 001
Mission des Nations Unies en Haïti	7 024	6 432	10 754	2 770
Mission des Nations Unies au Libéria	254	1 377	731	1 449
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie	691	543	688	767
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan	–	391	430	426
Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental	–	–	–	12 783
Mission des Nations Unies en Bosnie- Herzégovine	–	–	–	7 244
Force de déploiement préventif des Nations Unies	–	–	–	2 216
Total	135 388	94 907	134 452	56 822

Tableau 43. Bureau des passeports bilan de l'exploitation (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Recettes						
Droits perçus	49 353	53 084	50 419	48 736	50 055	52 367
Divers	257	72	–	–	–	–
Total des recettes	49 610	53 156	50 419	48 736	50 055	52 367
Frais d'exploitation						
Traitements et indemnités aux employés	20 636	20 961	23 207	24 484	21 886	23 539
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	488	447	483	483	524	564
Matériel de passeport et formulaires de demande	5 417	6 020	7 161	4 936	4 991	5 216
Services de passeport dans les missions à l'étranger	4 448	4 448	4 448	4 448	4 448	4 448
Locaux	3 418	3 375	3 605	3 617	3 727	3 773
Services professionnels et spéciaux	2 697	2 458	2 707	3 356	3 670	3 734
Fret, messageries et camionnage	1 612	1 833	2 064	1 608	1 685	2 137
Amortissement	1 287	1 344	1 468	1 383	6 201	6 782
Télécommunications	1 155	942	1 289	1 215	1 251	1 275
Imprimerie, papeterie et fournitures	724	779	768	989	1 008	1 028
Voyages et déménagements	323	408	541	664	682	696
Dépenses diverses	116	376	61	1 621	1 096	1 152
Réparations et entretien	274	330	500	472	481	491
Renseignements	53	183	51	206	212	216
Location	101	123	154	232	235	240
Services postaux et affranchissement	80	72	92	90	93	95
Perte sur aliénation d'immobilisations	22	61	–	–	–	–
Total des dépenses	42 851	44 160	48 599	49 804	52 190	55 386
Excédent / (déficit)	6 759	8 996	1 820	(1 068)	(2 135)	(3 019)

1. Le Bureau des passeports est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Ce tableau fait état du bénéfice ou du déficit d'exploitation et non des besoins de trésorerie du fonds au cours de l'exercice financier. Le bénéfice ou le déficit d'exploitation produit par le fonds est calculé suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le budget n'influent pas sur le solde d'exploitation, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante (chiffres en milliers de dollars):

Déficit d'exploitation prévu	1 068
Plus:	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit d'exploitation	1 866
Moins:	
Dépenses de trésorerie non comprises dans le calcul du déficit d'exploitation:	
Nouvelles acquisitions en capital	7 997
Changement dans le fonds de roulement	<u>203</u>
Total estimatif (besoins nets de trésorerie)	7 402

Tableau 44. Bureau des passeports évolution de la situation financière (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Exploitation						
Profit/(déficit) net de l'exercice	6 759	8 996	1 820	(1 068)	(2 135)	(3 019)
Plus: provision pour indemnités de cessation d'emploi	489	447	483	483	524	564
amortissement	1 287	1 344	1 468	1 383	6 201	6 782
perte sur aliénation d'immobilisations	22	61	–		–	–
	8 557	10 848	3 771	798	4 590	4 327
Variation des disponibilités et exigibilités	916	(2 300)	(37)	(203)	(17)	(20)
Variation des autres éléments d'actif et passif:						
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(235)	(378)	(248)	(253)	(258)	(263)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	9 238	8 170	3 486	342	4 315	4 044
Investissement						
Immobilisations achetées	(5 542)	(3 516)	(6 036)	(7 997)	(4 573)	(4 307)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(5 542)	(3 516)	(6 036)	(7 997)	(4 573)	(4 307)
Financement						
Transfert d'une partie de l'excédent accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		(5 750)				
Ressources financières nettes employées par les activités de financement		(5 750)				
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	3 696	(1 096)	(2 550)	(7 655)	(258)	(263)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	22 991	26 687	25 591	23 041	15 386	15 128
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	26 687	25 591	23 041	15 386	15 128	14 865

Tableau 45. Détails des besoins financiers, par catégorie (en milliers de \$)

	Résultats 1994-1995	Résultats 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Personnel						
Traitements et salaires	336 426	340 521	349 400	345 260	342 690	344 707
Cotisations aux régimes sociaux	52 854	55 192	61 324	70 558	65 502	65 564
Autres frais relatifs au personnel	70 840	68 084	67 570	65 363	64 602	64 602
	460 120	463 797	478 294	481 181	472 794	474 873
Biens et services						
Transports et communications	118 201	113 217	103 402	112 389	104 205	104 632
Information	9 623	8 189	8 415	8 016	8 497	8 532
Services professionnels et spéciaux	127 330	113 271	111 126	117 254	112 256	112 716
Locations	118 582	111 790	124 597	111 020	125 673	126 188
Services de réparation et d'entretien	50 963	47 093	45 399	45 581	45 618	45 805
Services publics, fournitures et approvisionnements	43 298	47 086	46 996	51 150	47 407	47 601
Autres subventions et paiements	4 297	11 700	3 679	12 908	3 578	3 593
	472 294	452 346	443 614	458 318	447 234	449 067
Immobilisations						
Machines et biens d'équipement	61 346	38 846	60 861	25 830	19 135	19 135
Terrains et immeubles	30 276	26 308	28 000	51 135	46 250	46 250
	91 622	65 154	88 861	76 965	65 385	65 385
Transferts						
Subventions	32 268	27 941	26 764	25 232	24 588	24 588
Contributions	508 486	346 992	390 722	313 644	311 705	311 516
	540 754	374 933	417 486	338 876	336 293	336 104
Total des dépenses	1 564 790	1 356 230	1 428 255	1 355 340	1 321 706	1 325 429
Moins:						
Recettes à valoir sur le crédit	72	1 616	1 153	5 711	5 840	5 976
Recettes à valoir sur le Fonds renouvelable du Bureau des passeports	49 533	53 366	50 419	50 328	50 055	52 367
Dépenses nettes	1 515 185	1 301 248	1 376 683	1 299 301	1 265 811	1 267 086

APPENDICE 5. ÉLÉMENTS DE PASSIF ÉVENTUEL

Au 31 mars 1995, on estimait à 49,0 millions de dollars le passif éventuel du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, somme qui se répartissait de la façon suivante :

- un montant de 37,5 millions de dollars en prêts garantis aux gouvernements de la Hongrie (13,5 millions) et de la Roumanie (24,0 millions), approuvés par le Parlement et accordés par des institutions financières canadiennes conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances;
- un montant de 11,5 millions de dollars réservé pour 10 causes de poursuites ou de risques de poursuite devant les tribunaux; il s'agit, dans la plupart des cas, de réclamations concernant des décisions relatives à l'emploi ou de réclamations vis-à-vis des engagements contractuels. Ces causes étant présentement en instance, le Ministère a pour politique de ne pas commenter sur leur issue éventuelle. Elles doivent néanmoins être considérées comme des éléments de passif éventuel de l'État et c'est pourquoi elles sont présentées ici à des fins documentaires.

APPENDICE 6. LOIS ET RÈGLEMENTS

L'application des textes législatifs suivants relève du ministre des Affaires étrangères :

- Loi du Traité des eaux limitrophes internationales*, L.R.C. 1985, ch. I-17;
- *Loi sur l'aide au développement international (Institutions financières)*, L.C. 1981-82-83, ch. 73;
- *Loi sur l'aide au développement international (Institutions financières)*, L.R.C. 1985, ch. I-18;
- *Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche*, L.R.C. 1985, ch. T-8, sauf pour l'article 6;
- *Loi sur la mise en œuvre de la convention sur les armes chimiques*, L.C. 1995, ch. 25
- *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. 1985, ch. E-22;
- *Loi sur l'interdiction de services aériens internationaux*, L.R.C. 1985, ch. P-25;
- *Loi sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*, L.R.C. 1985, ch. F-26;
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. E-19;
- *Loi sur les mesures économiques spéciales*, L.C. 1992, ch. 17;
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, L.C. 1991, ch. 41;
- *Loi sur les Nations Unies*, L.R.C. 1985, ch. U-2;
- *Décret sur les passeports canadiens*, R.C.C., ch. 641, sous la responsabilité du ministre des Affaires étrangères
- *Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, L.R.C. 1985, ch. P-24;
- Traités de paix :
 - Autriche, Allemagne, L.C. 1919 (2^e session), ch. 30;
 - Bulgarie, L.C. 1920, ch. 4;
 - Hongrie, L.C. 1922, ch. 49; L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, a. 10;
 - Italie, Roumanie, Finlande, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, a. 10;
 - Japon, L.C. 1952, ch. 50;
 - Turquie, L.C. 1922, ch. 49.

Les lois suivantes sont appliquées à l'extérieur du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international :

- *Loi de mise en œuvre du Traité relatif à la vallée de la Skagit*, L.C. 1984, ch. 11;
- *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, L.C. 1964-65, ch. 19;
- *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, L.R.C. 1985, ch. C-14;
- *Loi sur l'administration du pont Fort-Falls*, L.C. 1970-71-72, ch. 51;
- *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, L.R.C. 1985, ch. A-13;
- *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, L.R.C. 1985, ch. I-19;
- *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, L.R.C. 1985, ch. I-17.3, [L.R.C. 1985 (4^e supplément) ch. 54];
- *Loi sur le contrôle, en cas d'urgence, du Lac à la Pluie*, L.C. 1939, ch. 33;
- *Loi sur l'expansion des exportations*, L.R.C. 1985, ch. E-20.

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46, a. 7, a. 57, a. 477.4;
- *Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. 1985, ch. C-29, a. 3;
- *Loi sur l'application extracôtière des lois canadiennes*, L.C. 1990, ch. 44, a. 10;

- *Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, a. 68.3;
- *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, L.R.C. 1985, ch. F-28, a. 7;
- *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*, L.R.C. 1985, ch. M-13.6, a. 6;
- *Loi sur le cabotage*, L.C.1992, ch.31,a.3, a. 11;
- *Loi sur les Conventions de Genève*, L.R.C. 1985, ch. G-3, a. 6, a. 9;
- *Loi sur la marine marchande du Canada*, L.R.C. 1985, ch. S-9, a. 632.4;
- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, L.R.C. 1985, ch. C-23, a. 13, a. 16, a. 17, a. 19;
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch. 37, a. 40, a. 47, a. 58;
- *Loi sur les fonds renouvelables*, L.R.C. 1985, ch. R-8, a. 4;
- *Loi sur les mesures extra-territoriales étrangères*, L.R.C. 1985, ch. F-29, a. 5;
- *Loi sur les transports nationaux (1987)*, L.R.C. 1985, ch. N-20.01, a. 86, a. 156;
- *Loi sur les transports routiers (1987)*, L.R.C. 1985, ch. M-12.01, A. 17;
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, L.R.C. 1985, ch. C-51, a. 4, a. 17, a. 39;
- *Loi sur l'immigration*, L.R.C. 1985, ch. I-2, a. 116;
- *Loi sur l'immunité des États*, L.R.C. 1985, ch. S-18, a. 14, a. 15;
- *Tarif des douanes*, L.R.C. 1985, ch. C-54.01, a. 59;
- *Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada*, L.C. 1987, ch. 12, a. 8.

Le ministre du Commerce international est responsable de la *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord sur le libre-échange Canada-Israël*, L.C. 1996, ch. 33. Certaines dispositions des lois suivantes intéressent également le ministre du Commerce international :

- *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis*, L.R.C. 1985, ch. 10.6, a. 1 à 12 et Partie I;
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*, L.C. 1993, ch. 44, a. 1 à 9 et Parties I et III;
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce*, L.C. 1994, ch. 47, a. 1 à 7 et Parties I et III;
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, L.R.C. 1985, ch. S-15, Parties I.1 et II.

Outres les règlements pris aux termes des lois sus-mentionnées, les règlements suivants renferment des dispositions qui intéressent le ministre des Affaires étrangères:

- Règlements sur les privilèges douaniers accordés aux diplomates